



PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

MARCHE ARRIÈRE POUR LE VIRAGE À DROITE SUR FEU ROUGE?

PAGE 3

Exclusif

Restructuration chez Produits forestiers Résolu

Le bureau administratif
de Roberval fermé;
20 emplois perdus

PAGE 7



VILLENEUVE

Le spectre de la famine

PAGE 13

Saint-Ambroise dans la course «Hockeyville»

La population appelée
à voter en grand
nombre

PAGE 34

COUP DUR POUR LES FAMILLES



PHOTO 123RF

La hausse des tarifs en CPE pourrait coûter jusqu'à 3500\$ pour l'année
d'imposition 2016 PAGE 6

Festival des
inséparables

Choix de 10 combinés
à partir de 9⁷⁵\$

La meilleure
pizza au Québec

Valide jusqu'au 12 mars 2017 en salle à manger seulement.



Buffet du midi
LUNDI AU VENDREDI
de 11 h à 13 h 30

Buffet déjeuner
TOUS LES DIMANCHES de 9 h à 13 h 30

CHICOUTIMI : 342, rue Ste-Anne • 418 543-3198

« AU BOUT DU FJORD, UN ROYAUME »

Saguenay a maintenant sa devise

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

Le conseil municipal de Saguenay a arrêté son choix sur la devise de la ville. « Au bout du fjord, un royaume » a finalement obtenu le feu vert lors de la séance régulière du conseil, endossant ainsi le choix fait par une majorité de citoyens qui ont identifié cette devise lors d'un sondage, loin devant « Grandissons ensemble », « Énergie et vaillance » et « Vive comme ses rivières ».

La Ville a mis sur pied un comité de travail il y a un an pour en arriver à soumettre des propositions au conseil municipal. Sans en faire un cheval de bataille, le maire Jean Tremblay voulait que la municipalité se dote d'une devise avant son départ. La nouvelle devise a été adoptée sur division par le conseil puisque certains élus auraient souhaité avoir une discussion en comité plénier avant de l'adopter.

La conseillère municipale Julie Dufour, nonobstant les recommandations du comité, a proposé une autre formule qui est déjà utilisée par Promotion Saguenay. Elle a ainsi recommandé l'adoption de la devise « Une ville, un fjord ». Les conseillers ont toutefois rejeté cette proposition avant de donner leur aval à celle soumise par le comité de travail.

« Ça fait un an que ça dure. Il faut décider », a insisté le maire qui a rappelé avoir toujours été favorable aux prises de décision quand le temps était venu. Il ne voyait pas nécessairement l'utilité de reprendre la discussion et a donc proposé aux membres du conseil de passer au vote.

PAS DE DÉPENSES

Le conseiller municipal Luc Boivin a de son côté expliqué que le travail du comité avait été mené dans le plus grand sérieux, avec la collaboration de certaines personnes bien au fait de la réalité historique de la ville. Jean-Pierre Blackburn, en raison de son expérience internationale, a même été consulté par le comité sur les recommandations à faire au conseil municipal.

La décision du conseil n'entraînera pas à court terme de dépense importante, selon les explications fournies par le maire à une question de la conseillère Julie Dufour. La Ville pourra prendre certaines décisions dans le futur et intégrer graduellement la devise à la papeterie ou sur la signalisation officielle.

L'adoption d'une nouvelle devise par le conseil municipal ne fera toutefois pas disparaître les inscriptions sur les véhicules municipaux (« Au service du citoyen ») ou au Théâtre Banque Nationale (« Pour le plaisir du citoyen »), qui découlent du slogan du maire Jean Tremblay « Le citoyen d'abord ». Selon le maire, ces expressions rappellent que l'on doit avant tout penser au citoyen.

La Ville a transmis à l'Autorité héraldique du Canada les informations nécessaires pour compléter le dossier de la devise avec des armoiries. L'Autorité héraldique du Canada est un bureau sous la responsabilité du gouverneur général qui soutient les villes et autres organismes qui souhaitent se doter de devises et armoiries. C'est donc cet organisme qui verra à la production d'un texte officiel pour expliquer la devise en plus de la création d'armoiries qui l'accompagneront.

Cette étape ultime devrait prendre encore plusieurs mois.

4,5 M\$ POUR LES QUAIS FLOTTANTS

D'autre part, le conseil a confirmé le projet pour l'installation de quais flottants à La Baie. La Ville a obtenu une subvention de l'ordre de 1,3 M\$ sur un projet global de 4,5 M\$. Le maire Jean Tremblay était visiblement heureux de l'obtention de cette subvention.

Les nouvelles infrastructures permettront d'accueillir deux bateaux de croisière en même temps afin de permettre aux visiteurs de débarquer sécuritairement.



Une nouvelle devise remplace celle de Chicoutimi qui, à l'origine, était en latin : « Fluminis impetus laetificat civitatem ». — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Luc Boivin évoque une course au PCS

Le conseiller municipal Luc Boivin n'écartera pas une course à la direction du Parti des citoyens de Saguenay tout en demeurant discret sur ses intentions quant à son éventuelle candidature à la mairie de Saguenay lors des élections municipales de novembre prochain.

Le conseiller municipal a salué la décision de l'ex-député conservateur Jean-Pierre Blackburn qui a confirmé sa candidature pour la succession du maire Jean Tremblay. Jean-Pierre Blackburn souhaite briguer la mairie sous les couleurs du Parti des citoyens de Saguenay.

Au cours d'un bref entretien avec *Le Quotidien*, Luc Boivin a indiqué qu'il pourrait effectivement y avoir une course à la direction de la formation politique si jamais il décide de tenter sa chance à la mairie. Il est toutefois ravi par la candidature de Jean-Pierre Blackburn, un politicien qui, selon Luc Boivin, a le goût de

servir ses concitoyens et dispose des qualités nécessaires pour la mairie.

« En raison des nouvelles règles, il est préférable de se présenter en équipe. Il y aura une course si je décide de me présenter », s'est contenté de dire Luc Boivin. Ce dernier affirme discuter régulièrement avec Jean-Pierre Blackburn.

Luc Boivin devrait faire connaître sa décision finale en mai.

Le criminaliste Charles Cantin a assisté à la séance du conseil de lundi. Le principal intéressé a indiqué au *Quotidien* vouloir prendre connaissance des différents dossiers avant d'entreprendre sa campagne électorale à titre de conseiller indépendant. **LOUIS TREMBLAY**

Luc Boivin — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Québec doit reculer sur le virage à droite

Statistiques à l'appui, des groupes de défense des piétons affirment que la manœuvre est trop dangereuse



JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfnéron@lesoleil.com

Piétons Québec et Accès transports viables recommandent au gouvernement du Québec de faire marche arrière en interdisant le virage à droite au feu rouge, droit acquis en 2003 dans toute la province à l'exception de l'île de Montréal. Selon eux, la manœuvre cause beaucoup trop d'accidents, parfois mortels.

Les deux organismes de défense des droits des piétons se sont fait entendre lors de la Consultation publique sur la sécurité routière de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). La porte-parole de Piétons Québec, Jeanne Robin, réagit défavorablement à la proposition d'une quinzaine de maires des arrondissements et municipalités de la métropole d'étendre le virage à droite au territoire de l'île.

« Plutôt que de souhaiter une extension du virage à droite, il faut se questionner sur la pertinence de

le maintenir. C'est une mesure qui cause des blessés et des morts. Les statistiques montrent que ça ne s'est pas fait à coût nul », soutient-elle. Chiffres à l'appui du ministère des Transports, le virage à droite a fait 260 victimes, dont quatre morts de 2012 à 2015 seulement. À noter que les données tiennent aussi compte des accidents aux intersections où la manœuvre était interdite en tout temps.

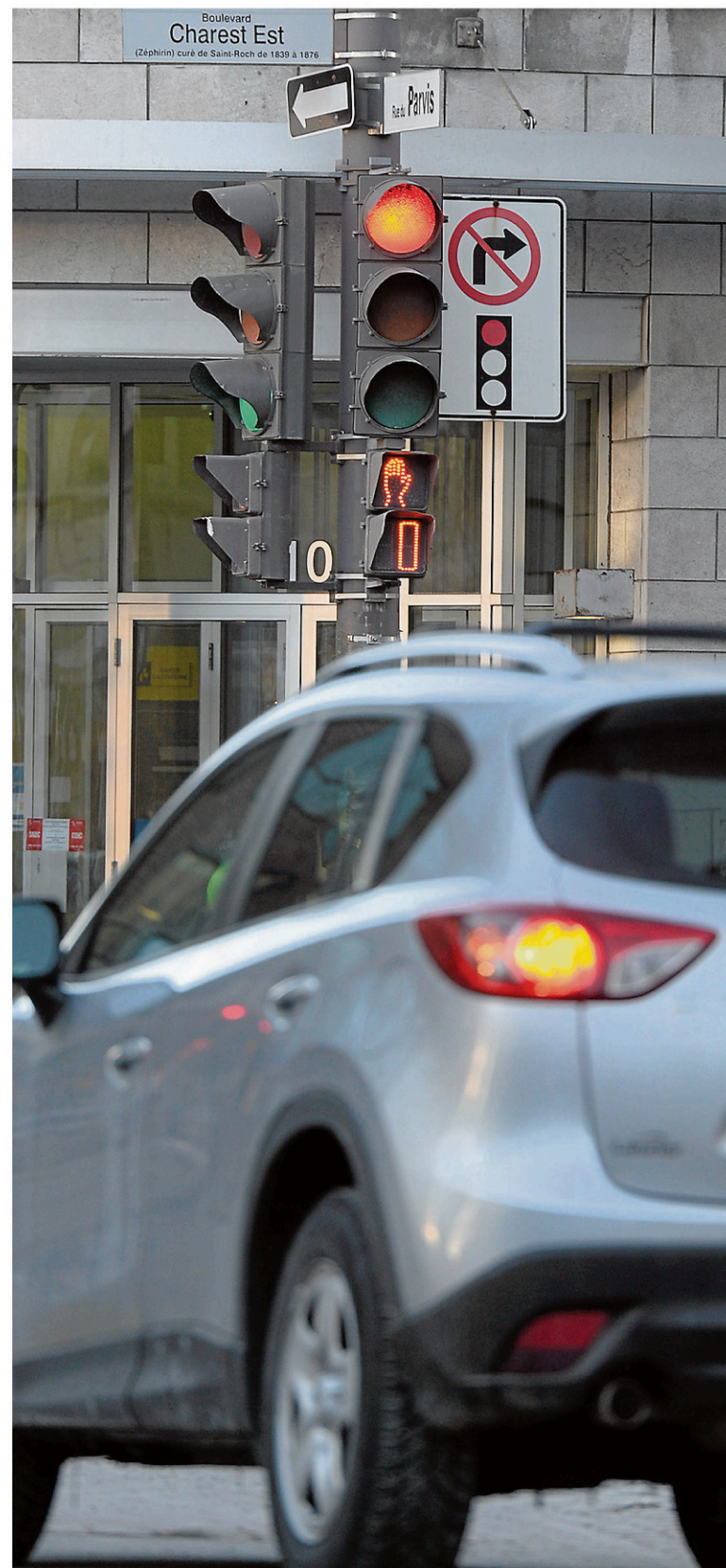
« La complexification de la signalisation contribue à mêler l'automobiliste sur ses droits », avance M^{me} Robin. Ainsi, l'autorisation de virer sur certains feux peut faire croire à un conducteur qu'il peut aussi virer aux endroits où c'est interdit. D'autres automobilistes peuvent décider de s'attribuer ce droit, sachant qu'il leur est formellement interdit de virer. À Montréal, où le virage à droite au feu rouge est pourtant interdit, on compte 32 blessés de 2011 à 2015. Il y en a eu 25 à Québec et 30 à Gatineau pour la même période.

La porte-parole rappelle que les directeurs de santé publique du Québec s'y étaient opposés en 2000. Plus encore, elle observe avec regrets que leurs prévisions sur le nombre de blessés et de morts s'avèrent aujourd'hui juste.

Dans un mémoire déposé à l'époque, ils estimaient que le virage à droite causerait 70,5 blessés par année et 0,5 décès. Des chiffres qui correspondent à peu de choses près aux statistiques de 2011 à 2015. « Ça m'a frappée de voir qu'on arrive presque pile-poil sur les projections. En considérant bien les choses, loin de se révéler moins dangereuse, la mesure l'est beaucoup plus que prévu. Les projections tenaient aussi compte de la population de Montréal. En réalité, c'est un bilan bien mauvais si on considère que le virage à droite y est interdit », conclut M^{me} Robin.

« Plutôt que de souhaiter une extension du virage à droite, il faut se questionner sur la pertinence de le maintenir. C'est une mesure qui cause des blessés et des morts. Les statistiques montrent que ça ne s'est pas fait à coût nul. »

— Jeanne Robin, porte-parole de Piétons Québec



Le virage à droite a fait 260 victimes, dont quatre morts de 2012 à 2015 seulement. — PHOTO LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Peu ou pas d'économies

Les promesses d'économie de temps et d'argent liées à l'instauration du virage à droite au feu rouge ne tiennent plus la route en 2017.

Dans son mémoire déposé lors de la consultation publique, Accès transports viables écrit que « Le virage à droite au feu rouge représente, pour les cyclistes et les piétons, une source d'insécurité importante en milieu urbain. [...] Nous sommes d'avis que le virage à droite au feu rouge devrait être

interdit sur tout le territoire québécois. Les avantages prétendus de cette manœuvre n'ont jamais été vérifiés. »

Selon l'organisme, une étude du Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal estime que le gain énergétique moyen pour un automobiliste qui vire à droite sur un feu rouge est de 2,64 litres par an.

Même chose pour l'économie de temps. Selon la densité de la

circulation, un automobiliste qui profite du virage à droite gagne entre 3 et 15,6 secondes par jour.

Tout comme Accès transport viable, Piétons Québec est d'avis que la sécurité des usagers de la route vulnérables devrait primer sur la mobilité.

« L'adoption du virage à droite était basée sur une économie de temps et d'argent, rappelle sa porte-parole, Jeanne Robin. Aujourd'hui, on se rend compte que c'est négligeable.

D'autant plus que les automobiles sont de plus en plus économiques. La seule chose qu'on économise avec le virage à droite, c'est la frustration d'être arrêté à une intersection où on ne voit personne. En plus, la manœuvre qui consiste à effectuer un arrêt complet et à regarder de chaque côté avant de virer n'est malheureusement pas pratiquée dans les règles de l'art par tous », se désole-t-elle.

JEAN-FRANÇOIS NÉRON



ENTRE
3 ET 15,6 SECONDES
SAUVÉES PAR JOUR



2,64 LITRES
ÉPARGNÉS PAR AN

CONTRAT DE TRAVAIL AUX SERRES TOUNDRA

Les employés tenus à l'écart



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Jean-Pierre Morin, le président

NOUS JOINDRE

RÉDACTION
Saguenay
418 690-8800
Alma
418 668-0920
Télécopieur
418 690-8805

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur
690-8824
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi
7 h 30 - 16 h 30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur
418 690-8360
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

Sans frais
1 (800) 866-3658

**Vous avez une nouvelle
ou une opinion?**
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgresDimanche

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Merci de recycler ce journal.

SOMMAIRE

arts	21
bandes dessinées	23
détente	22-23
décès	27
économie & bourse	24
horoscope	23
météo	25
petites annonces	25-26
télévision	23
sports	29 à 35

local de la Fédération des syndicats indépendants du Canada (FSIC), confirme avoir signé un contrat de travail de sept ans avec les Serres Toundra de Saint-Félicien sans en avoir parlé à 92 des 100 employés de l'usine.

Le Syndicat Unifor au Saguenay-Lac-Saint-Jean tente de démontrer que l'employeur a contrevenu à l'article 12 du Code du travail du Québec. Il est dit qu'aucun employeur, ni aucune personne agissant pour un employeur ou une association d'employeurs, ne cherchera d'aucune manière à dominer, entraver ou financer la formation ou les activités d'une association de salariés, ni à y participer.

La juge Myriam Bédard, du Tribunal du travail, a entendu les parties pour une première journée au Palais de justice de Chicoutimi. Les avocats des Serres Toundra, d'Unifor et de la FSIC avaient aussi prévu discuter des congédiements d'employés (article 15) et des accréditations syndicales (article 25). Ces éléments ont été reportés au 16 mars.

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

« Le nom de votre syndicat n'est pas le bon. Il devrait s'appeler le Syndicat d'Éric Dubé [le président des Serres Toundra], car ce sont ses amis qui sont à la tête du syndicat. »

Gilles Harvey, un ex-employé, n'a pas été tendre à l'endroit des représentants du FSIC.

« Le soir de l'assemblée générale du 5 janvier 2017, j'ai parlé fort, car on ne m'avait jamais payé mes bonus, que j'avais pourtant gagnés. Je l'ai dit que les gens qui étaient autour de la table étaient tous des amis d'Éric Dubé. Je ne peux pas dire que je suis content de la situation », a repris M. Harvey.



Jean-Pierre Morin, le président local du FSIC, a signé un contrat de travail ne parlant qu'à huit des 100 employés de l'usine. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

D'entrée de jeu, M^e Renaud Plante, du syndicat d'Unifor (qui veut syndiquer les employés de la production), a interrogé Jean-Pierre Morin sur les façons de faire du syndicat à l'intérieur de l'usine.

Questionné sur la nécessité de signer un contrat de travail de

presque huit ans en juin 2016 pour cinq employés et avant même le début de la production de concombres, M. Morin a convenu qu'il n'y avait aucune urgence.

« Notre premier contrat de travail a été négocié entre le 23 mars et le 9 juin 2016. Le 9 juin, nous avons une entente de principe

que nous avons soumis aux membres (cinq travailleurs, dont ses deux frères). Elle a été acceptée et nous l'avons signée », a indiqué M. Morin.

Celui-ci a dû réviser sa position ensuite, car la convention collective n'a finalement été signée que le 14 octobre.

« En ce qui a trait à la deuxième convention collective, elle a été signée le 15 décembre (une journée avant le dépôt de l'accréditation d'Unifor). Seulement huit employés savaient que nous avions une entente de sept ans (jusqu'au 31 décembre 2023). Les 92 autres ne l'ont pas su », a avoué M. Morin.

Il a aussi confirmé qu'il était la seule personne autorisée à discuter avec l'employeur, car les syndiqués doivent cumuler 2000 heures de travail (une année complète) pour terminer leur probation et être admis à l'exécutif syndical.

Le président local du FSIC a convenu qu'il ne voyait rien d'anormal à ce que l'ancienneté ne soit pas considérée pour les mises à pied.

Le syndicat est « celui du patron »

« À ma deuxième journée, M. Dubé a pourtant dit devant tout le monde que je gagnais 22 \$ de l'heure, parce que je faisais un bon travail. J'étais bien content. Sauf que je n'ai jamais gagné ce montant. J'étais plutôt à 12 \$ de l'heure. »

L'homme se souvient aussi que le patron a interrompu la production le 6 décembre pour dire aux travailleurs qu'une réunion syndicale avait lieu en soirée.

« Je n'ai jamais vu ça un employeur arrêter la collecte des concombres pour aviser les gens d'aller à une réunion syndicale », a mentionné M. Harvey.

Lorsqu'il a assisté à l'assemblée syndicale de janvier, il voulait des réponses qu'il n'a jamais

eues. C'est là qu'il a appris qu'un contrat de travail avait été signé avec l'employeur. Il l'a su en quittant la réunion. C'est là qu'on lui a remis la convention collective de sept années, sans que 92 des 100 travailleurs de l'usine ne soient au courant.

« Le projet de culture de concombres est une bonne idée. Ça peut marcher. Le problème, c'est que personne n'est respecté. Une jeune était contente d'avoir accumulé 500 \$ de bonus dans sa semaine. Un montant qu'elle n'a jamais reçu », ajoute l'ex-travailleur.

Face à cette situation, M. Harvey a parlé à ses collègues de la réunion d'Unifor. Deux jours après, il était suspendu et ensuite congédié pour avoir volé du

temps. « C'est faux. Je n'ai jamais rien volé. Le 2 janvier, je ne suis pas entré, mais quelqu'un a écrit que j'avais travaillé sur ma feuille de temps. »

Linda Turgeon a subi un sort similaire après avoir parlé d'une rencontre syndicale avec Unifor avec des collègues, sans savoir que l'un d'eux était du FSIC.

« Le 14 novembre 2016, j'ai été nommée chef d'équipe. Le 16 novembre, j'ai parlé de la réunion d'Unifor. Le lendemain, on m'a enlevé mon titre de chef. En après-midi, après une discussion animée, on m'a suggéré d'aller à la maison pour laisser retomber la poussière. Et le vendredi 18 novembre, j'étais congédiée sans motif précis », a raconté M^{me} Turgeon.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SINE DIE, adverbe

Définition – [Droit] [Administration] Sans fixer de date. Remettre une cause sine die.

Phonétique – Les deux lettres e de cette locution adverbale latine se prononcent é.

Cooccurrences – reporter sine die, ajourner sine die, repousser sine die, suspendre sine die, renvoyer sine die, remettre sine die, différer sine die.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

RIVERAINS EN COLÈRE CRAINT LES INONDATIONS

La débâcle du printemps inquiète

ISABELLE TREMBLAY
itremblay@lequotidien.com

de près et nous ajustons notre gestion en conséquence. Des déversements débuteront d'ici la fin de la semaine sur la Grande-Décharge (une vanne au déversoir #4). Nous sommes

proactifs en prévision de la crue printanière. Rappelons qu'en tout temps, le couvert de glace peut être fragile près des ouvrages de retenue d'eau et des installations hydroélectriques, particulièrement lorsqu'il y a des déversements. »

Le printemps doux et hâtif anticipé par les météorologues et les accumulations de neige au sol préoccupent Riverains en colère.

Le niveau du lac Saint-Jean fera l'objet d'une vigile importante, ce printemps, lors de la fonte des neiges. Les riverains seront aux aguets.

Les importantes quantités de précipitations qui se sont abattues sur la région la semaine dernière ne laissent pas indifférent le groupe de citoyens. La tempête hivernale a laissé sur son passage plus de 40 centimètres de neige.

« Pour le moment, ça va bien. Mais il y a un potentiel de problème qui peut s'en venir si la gestion du lac ne se fait pas adéquatement. Si ça fond aussi rapidement que ce qu'ils annoncent, la gestion du lac sera sérieuse. On peut être optimiste et espérer que Rio Tinto va le gérer de façon adéquate comme ce fut le cas lors des deux dernières années », souligne le porte-parole du groupe et président de l'Association des propriétaires de la plage Wilson, Gérald O'Bomsawin. « Le niveau de l'eau est actuellement à 6,73 pieds, comparativement à 6,09 pieds pour 2016, alors c'est sensiblement la même chose. »

M. O'Bomsawin ajoute qu'il faut prévoir de deux à trois jours pour abaisser le niveau du Piéouagami afin de contrer un redoux ou un apport d'eau important. « Et quand le lac monte, son niveau peut monter rapidement. »

Le mouvement Riverains en colère est un groupe populaire qui s'est donné comme rôle d'être « la vigie » hébergeant des informations sur le vécu des berges du lac Saint-Jean depuis 2011. Depuis la période de tempêtes de vent rapprochées de novembre et décembre 2013 qui ont accentué l'érosion à des niveaux que les riverains ont considérés comme inacceptables, le regroupement multiplie ses interventions.

L'information est publiée quotidiennement sur les réseaux sociaux et elle provient de plusieurs sources autour du lac Saint-Jean, afin de donner une voix aux multiples usagers du lac Saint-Jean.

Chez Rio Tinto, la porte-parole Xuân-Lan Vu se montre rassurante. Elle affirme que la situation est sous contrôle et que la compagnie fait preuve de proactivité.

« Comme à l'habitude, nous suivons les conditions météorologiques et les précipitations



CHICOUTIMI CHRYSLER

CHRYSLER DODGE // Jeep RAM

PROMASTER

L'ÉVÉNEMENT
UN

ZÉRO

— QUI VAUT —

GROS



DODGE JOURNEY

Financement
à partir de



JUSQU'À
84 MOIS

DODGE GRAND CARAVAN

Jusqu'à

7500\$

EN RABAIS TOTAUX

Et
financement
à partir de



JEEP CHEROKEE

Financement
à partir de



JUSQU'À 72 MOIS

Et OBTENEZ

500\$

EN BONIS DE
FIDÉLISATION

DODGE RAM

Louez
à partir de

329\$

PAR MOIS
à 1,99%

PENDANT 39 MOIS
AVEC COMPTANT
DE 3316 \$



2^E CHANCE
AU CREDIT

DISPONIBLE

À PARTIR
DE **4.99%**

C'est encore et
toujours le meilleur

PRIX

829, boul. Talbot CHICOUTIMI

418-549-2873

chicoutimichrysler.ca

*Les photos peuvent différer, détails en concession.

PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE DE L'APPLICATION DE LA HAUSSE DES TARIFS EN CPE

Une période d'impôt pénible pour de nombreux parents



MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

La période des impôts risque de causer de bien mauvaises surprises aux parents de jeunes enfants, particulièrement ceux dont la progéniture fréquente un Centre de la petite enfance (CPE).

L'augmentation des coûts en services de garde subventionnés a été annoncée par les libéraux il y a près de deux ans. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 21 avril 2015. Le gouvernement a alors annoncé que seule la contribution de base des parents, fixée à 8 \$ par jour, serait exigée sur le champ. La part supplémentaire imposée aux familles serait calculée lors de la production de la déclaration annuelle de revenus.

Bien qu'elle n'ait touché que les neuf derniers mois de 2015, la hausse a fait mal à de nombreux ménages, l'an dernier. L'année 2016 marque la première période complète de l'application des mesures et le choc risque d'être encore plus brutal.

«La contribution additionnelle est calculée selon le nombre de jours de

garde. C'est la première fois qu'elle est basée sur une année totale. Les augmentations peuvent être assez impressionnantes et plusieurs clients m'ont appelé pour avoir des éclaircissements par rapport à ça», indique Alexandre Côté-LeBlanc, fiscaliste à la firme de gestion et de comptabilité Gescobec, située à Chicoutimi-Nord.

Les ménages qui comptent un revenu de moins de 75 000 \$ par année ne subiront pas les impacts de la majoration des tarifs. Cela dit, à partir de 75 820 \$, il y a augmentation des coûts, le tout modulé selon le revenu. La contribution supplémentaire maximale est de 13,15 \$ par jour, toujours en sus du tarif quotidien universel de 8,10 \$. Cette contribution plafonne lorsque le revenu familial atteint 158 820 \$. Donc, en résumé, une famille qui a gagné entre 75 000 \$ et 158 000 \$ en 2016 subit une hausse.

IMPACT

Pour mieux comprendre l'impact de la majoration pour une année

Les ménages qui comptent un revenu de moins de 75 000 \$ par année ne subiront pas les impacts de la majoration des tarifs. Cela dit, à partir de 75 820 \$, il y a augmentation des coûts, le tout modulé selon le revenu.



Fiscaliste chez Gescobec, Alexandre Côté-LeBlanc explique que la hausse des tarifs en service de garde subventionné, pour un revenu familial de 125 000 \$, est de 8,08 \$ par jour pour l'année d'imposition 2016. Ce montant s'ajoute à la contribution de base de 8,10 \$ que doivent payer les parents dont l'enfant fréquente un CPE ou un milieu familial public. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

complète d'imposition, nous avons demandé à Alexandre Côté-LeBlanc

de faire un calcul basé sur un couple dont le revenu conjoint a atteint 125 000 \$ l'an dernier.

« Si ce couple n'a qu'un enfant en garderie (CPE ou milieu familial public), l'augmentation sera de 8,08 \$ par jour de garde. Ce montant s'ajoute à la contribution de base de 8,10 \$ par jour. Donc, quand ce couple va faire son rapport d'impôt, il verra que ça lui coûte en fait 16,18 \$ par jour en

frais de garde », explique-t-il.

Si l'on tient compte du fait que la fréquentation d'un enfant au CPE à temps plein équivaut à environ 250 jours de garde, c'est donc dire que la contribution additionnelle, toujours pour cette famille au revenu de 125 000 \$, oscille autour de 2000 \$. Pour les ménages qui ont gagné plus d'argent pendant l'année et qui devront payer le supplément quotidien maximal de 13,15 \$, le montant additionnel frôlera les 3500 \$. Alexandre Côté-LeBlanc précise

« Si ce couple [revenu de 125 000 \$] n'a qu'un enfant en garderie, l'augmentation sera de 8,08 \$ par jour de garde. Ce montant s'ajoute à la contribution de base de 8,10 \$ par jour. »

— Alexandre Côté-LeBlanc

qu'à partir du deuxième enfant, la contribution additionnelle a été réduite à 50 pour cent, devant la grogne populaire suscitée par l'annonce des mesures en 2015.

CRÉDITS D'IMPÔTS FÉDÉRAUX POUR LA CULTURE ET LE SPORT

Coupés de moitié cette année

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Une autre mesure frappe les jeunes familles de plein fouet : l'élimination graduelle des crédits d'impôt fédéraux pour la condition physique et pour les activités artistiques des enfants.

Cette année, Ottawa a coupé de moitié ces crédits appréciés des familles dont les enfants pratiquent un sport ou un loisir. Pour l'année d'imposition 2016, les crédits d'impôt pour la condition physique passent de 1000 \$

à 500 \$, tandis que ceux destinés aux arts chutent de 500 \$ à 250 \$.

« Ces mesures seront complètement éliminées à partir de l'an prochain. Un autre crédit qui peut être avantageux pour les familles sera aussi aboli : le crédit d'impôt pour études et pour manuels. Le retrait de celui-là est un peu passé sous le radar », note le fiscaliste Alexandre Côté-LeBlanc.

ALLOCATIONS

En 2015, le fédéral a éliminé le crédit d'impôt pour les enfants et l'a remplacé par la Prestation universelle pour la garde

d'enfants (PUGE), une allocation imposable mise de l'avant par le gouvernement conservateur de Stephen Harper. Depuis l'élection des libéraux, la PUGE a été remplacée par l'Allocation canadienne pour enfants (ACE). L'ACE est plus avantageuse que la PUGE puisque les prestations sont supérieures et non imposables.

Cependant, le fait que la nouvelle allocation fédérale n'ait officiellement remplacé la PUGE qu'en juillet 2016 fait en sorte que les parents doivent ajouter l'équivalent de six mois de prestations imposables à leur revenu de 2016.

CPE : le début de la fin ?

MÉLYSSA GAGNON
mgagnon@lequotidien.com

Lorsqu'ils ont été créés en 1997 par le gouvernement du Parti québécois, les centres de la petite enfance (CPE) offraient des services de garde en échange d'un tarif universel de 5 \$ par jour versé par les parents. La contribution quotidienne a plus tard été haussée à 7 \$, pour atteindre 8 \$ en 2015 (8,10 \$ en 2016 et 8,15 \$ en 2017). C'est à ce moment que le gouvernement de Philippe Couillard a annoncé son désir d'augmenter la contribution parentale selon le revenu familial. La hausse des tarifs de garde en milieu subventionné avantage

dorénavant le secteur privé et de nombreux parents ont opté pour cette voie. Même si les coûts immédiats paraissent plus élevés, à 25 \$, 35 \$, voire 45 \$ par jour, les crédits d'impôt instaurés par Québec font en sorte que de nombreuses familles en tirent des bénéfices financiers.

« Avec la contribution additionnelle demandée aux parents d'enfants qui sont en CPE, on peut maintenant presque parler de semi-privé.

C'est certain que tout ça est du cas par cas, et tout dépend des tarifs quotidiens qui sont chargés au privé, mais parfois certains parents paient encore moins au privé qu'au CPE », fait valoir Alexandre Côté-LeBlanc.

RESTRUCTURATION CHEZ RÉSOLU

Roberval perdra 20 emplois

EXCLUSIF

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

Produits forestiers Résolu ferme son bureau administratif de Roberval et en profite pour procéder à une réorganisation à ceux de Dolbeau-Mistassini et Saint-Félicien.

Le secteur forêt et foresterie sera centralisé à Dolbeau-Mistassini tandis que la comptabilité, la paye et le secteur scierie seront localisés à l'usine de pâte de Saint-Félicien.

Roberval perdra donc 20 emplois qui seront déplacés à l'édifice situé près de la scierie de Mistassini. Des 53 postes qui se trouvaient à cet endroit, il n'en restera que 34 à la suite de la restructuration. Il y aura au total 39 personnes qui seront localisées à Saint-Félicien.

Des travaux d'aménagement de bureaux sont en cours dans les installations de l'usine de pâte de Saint-Félicien.

«C'est une réorganisation qui était nécessaire afin d'être plus efficace. Il est plus logique de regrouper les gens d'un même département à la même place. Ça va nous permettre aussi d'économiser», a mentionné le porte-parole de Résolu Karl Blackburn.

Des rumeurs laissaient sous-entendre que des cadres du siège social à Montréal se retrouveraient dans ces bureaux situés à l'usine de pâtes de Saint-Félicien. Parmi eux, on parlait d'Yves Laflamme, premier vice-président, Produits du bois, approvisionnement et technologies de l'information.

«Ce n'est pas le cas. C'est certain que nous avons toujours des bureaux disponibles pour des gens de Montréal qui viennent aux installations dans la région. Quand monsieur Garneau ou une autre personne a besoin d'un bureau, il y en a toujours de disponibles. Yves Laflamme ne déménagera pas ni d'autres personnes qui travaillent à Montréal», a-t-il expliqué.

AUTRE VOCATION POUR LES LOCAUX DE MISTASSINI

Karl Blackburn a indiqué que d'autres scénarios d'utilisation des locaux de Mistassini avaient été envisagés.

En effet, le grand patron de Résolu, Richard Garneau, avait fait la proposition que l'école entrepreneuriale, qui pourrait s'installer au Juvénat St-Jean, le soit plutôt dans les bureaux de la compagnie situés près de la scierie. Une proposition qui aurait été refusée par le préfet Jean-Pierre Boivin.

«C'est une réorganisation qui était nécessaire afin d'être plus efficace. Il est plus logique de regrouper les gens d'un même département à la même place. Ça va nous permettre aussi d'économiser.»

— Karl Blackburn

Solution CM
Orthèses prothèses

Conception et fabrication d'orthèses plantaires selon vos besoins

Nous sommes une SOLUTION à vos besoins DEPUIS 22 ANS!

La douleur vous limite? Venez rencontrer l'un de nos orthésistes qualifiés!

COLLIER CERVICAL

SUPPORT LOMBAIRE

ORTHÈSE DE GENOU

CHEVILLÈRE BOTTE DE MARCHÉ

Pour tous vos besoins...
PETITS OU GRANDS

Laboratoire autorisé RAMQ, SAAQ, CSST, assurance privée, etc.

ALMA 418 662-9339 CHICOUTIMI 418 543-1234
JONQUIÈRE 418 548-0851
www.solutioncm.com

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE 35-50% de rabais

SUR LOT DE MANTEAUX VARIÉS

ET BIEN D'AUTRES ENCORE! FAITES VITE VOTRE CHOIX!

Voyez notre collection printemps

TAILLES PETITES - RÉGULIÈRES - FORTES • MISES DE CÔTÉ, SANS INTÉRÊT

LE SPÉCIALISTE DU MANTEAU

CHICOUTIMI: 1385, des Champs-Élysées 418-543-4600
faucherbergeron.com

Faucher & Bergeron
Fourrures inc.

LITIGE SUR LE BOIS D'OEUVRE

Unifor exige l'aide d'Ottawa

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

Unifor demande au gouvernement fédéral d'emboîter le pas du gouvernement du Québec avec des garanties de prêt à l'industrie forestière ainsi qu'un programme d'assurance emploi plus solide pour permettre au secteur forestier québécois de traverser la prochaine crise du bois d'œuvre sans trop perdre de plumes.

Le directeur québécois du syndicat Unifor, Renaud Gagné, était dans la région lundi pour faire le point sur les principaux dossiers qui concernent les 4000 membres d'Unifor au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le litige sur le bois d'œuvre est visiblement celui qui occupe le plus de place pour le moment en



Le directeur québécois du syndicat Unifor, Renaud Gagné, a fait le point sur les principaux enjeux qui concernent les grands secteurs économiques de la région. Unifor représente 4000 travailleurs regroupés principalement dans les secteurs de la forêt et de l'aluminium. — PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE

raison des enjeux qui en découlent pour les emplois et surtout le poids de cette industrie dans l'économie du Québec.

Le syndicat Unifor est associé à la coalition québécoise formée avec le gouvernement du Québec pour tenter de convaincre le gouvernement américain que les questions soulevées par l'industrie américaine sur le prix de vente du bois par le gouvernement sont chose du passé. Selon Renaud Gagné, l'adoption du nouveau régime forestier québécois fait en sorte que le bois québécois se vend au prix du marché et non selon des montants fixés par l'État.

Unifor s'attend donc à l'imposition d'une taxe temporaire à la fin avril et d'une taxe permanente à l'automne. Par contre, Renaud Gagné rappelle que lors de la rencontre Trudeau-Obama, la possibilité d'écarter certaines régions canadiennes d'une surtaxe a été évoquée et c'est sur cette possibilité que les membres de la coalition travaillent avec l'ex-ambassadeur du Canada aux États-Unis Raymond Chrétien.

Le directeur québécois d'Unifor émet toutefois des craintes face à la position américaine. Il y a en ce moment des rumeurs de quotas à

l'exportation pour le bois canadien et cette éventualité fait frémir l'industrie. En ce moment, l'industrie québécoise occupe 4,5% du marché américain. Une réduction de 1% des exportations québécoises se ferait sentir rapidement dans les régions du Québec.

« Pour l'industrie, une diminution des exportations de 1% représente la production annuelle des scieries de Mistassini et Girardville. Ce sont des enjeux majeurs qui sont en cause dans ce litige », reprend Renaud Gagné.

Au Québec, rappelle le syndicaliste, 135 municipalités dépendent exclusivement de l'économie forestière avec 60 000 emplois et un chiffre d'affaires de 15 milliards\$. Le secteur forestier est plus important que ceux de l'aviation, des mines et de l'aluminium. À titre d'exemple, le secteur de l'aluminium représente 7700 emplois pour une production annuelle de 7 G\$.

SYNDICALISATION

Le directeur d'Unifor a abordé le dossier de la syndicalisation des travailleurs de l'usine Grande-Baie de Rio Tinto. Dans ce dossier, le président de la FTQ est intervenu afin de calmer le jeu entre Unifor et les Métallos. Les deux organisations syndicales sont en ce moment à l'œuvre et tentent de recueillir les 250 signatures de carte qui leur permettra de déposer une requête en accréditation.

« Nous allons prendre le temps qu'il faut. Nous voulons expliquer aux travailleurs ce que nous voulons leur offrir comme support et ça se fait un travailleur à la fois. On ne veut pas faire signer des cartes sur un capot de voiture et c'est fini. Nous voulons vraiment expliquer ce que nous avons à offrir. On va prendre le temps qu'il faut pour y parvenir », a soutenu Renaud Gagné.

Renaud Gagné a évité de critiquer les démarches du syndicat des Métallos de l'aluminerie d'Alma qui travaille également à la signature de cartes. Le président Alexandre Fréchette avait même proposé que les deux organisations syndicales déposent les cartes en leur possession et que celle qui est en avance poursuive la démarche afin de maximiser les chances de mettre en place un premier syndicat après 30 ans dans cette usine.

RELANCE DE CHAMBORD

La relance de l'usine de panneaux gaufrés de Chambord arrive en tête de liste des priorités d'Unifor pour les prochaines semaines dans la région. L'organisation syndicale a demandé au gouvernement du Québec d'accorder à l'entreprise Norbord les volumes de feuillus disponibles pour faire en sorte de reprendre le plus rapidement possible l'exploitation de cette usine.

Selon le président du syndicat, Évans Simard, l'entreprise n'a aucune demande spécifique puisque la convention collective est toujours en vigueur. Le président du syndicat local a confirmé que Norbord avait fait part de ses projets avec des modifications dans le procédé qui vont permettre de passer d'une usine de 500 000 mètres cubes de capacité à 750 000 mètres cubes. Le syndicat s'attend à un rappel au travail des employés en 2018.

Pour Unifor, l'usine de Chambord représente un joyau. Renaud Gagné estime qu'il est préférable que le gouvernement du Québec retienne un gros projet au lieu de diviser en plusieurs petits projets les volumes de feuillus toujours disponibles sur les terres publiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LOTO QUÉBEC Résultats du : DIMANCHE 5 MARS 2017

TOUT-OU-RIEN 01 03 04 06 07 08
11 12 16 18 20 24

Lotto 6/49 3 5 6 5 3 5 2 2

Sprinto 01 14 18 35 42

LOTTO POKER 2 ♡ 6 ♠ 10 ♠ V ♠ R ♣

ASTRO Jour - Mois - Année - Signe
18 - JUIN - 77 - SCORPION

banco 01 03 04 09 17 18 22 23 24 29
34 37 39 43 45 47 49 58 62 70 **turbo x3**

Quotidienne 2 27 3 021 4 1885 | **Triplex** 13 14
22 28 34 | **Extra** 6367955

LOTTO POKER PLUS
Lot progressif au jeu éclair du Lotto Poker avec l'option Plus.
Seulement 1 \$, pas de bluff!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Promotion Saguenay appuie financièrement les événements que les citoyens de Saguenay ont à cœur et vous invite à y participer en grand nombre!

Promotion
Saguenay

UNE VILLE - UN FJORD

1 800 463 6565
418 698 3167

SAGUENAY.CA

PROMOTION SAGUENAY
FIÈRE PARTENAIRE DE

AVOIR À COEUR
SAGUENAY

REGARD -
FESTIVAL INTERNATIONAL DU
COURT MÉTRAGE AU SAGUENAY
DU 15 AU 19 MARS

L'AVEQ DEMANDE UNE MODIFICATION DE L'ASSURANCE MALADIE

Les étudiants étrangers trop vulnérables

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi (MAGE-UQAC) et l'Association pour la voix étudiante au Québec (AVEQ) unissent leur voix pour demander aux responsables universitaires de modifier le système d'assurance maladie des étudiants internationaux qui vivent au Québec.

L'AVEQ a publié un rapport de plus de 30 pages visant à décrire la situation que peuvent vivre des étudiants étrangers durant leur stage étudiant au Québec. Selon les deux associations, le régime d'assurance actuel propose une situation de vulnérabilité aux personnes qui quittent leur pays pour venir étudier dans une université québécoise.

« Le Québec aime se targuer d'être une société très accueillante envers les étudiants internationaux, mais la situation actuelle au niveau de la couverture de l'assurance maladie est tout à l'opposé », a lancé le responsable de la coordination générale à l'AVEQ, Christopher Gyorffy, pendant une conférence de presse qui se tenait à l'UQAC lundi matin, ajoutant que le système de santé était discriminatoire. En ce sens, il souhaite que les étudiants internationaux aient droit à une couverture de la RAMQ. La façon de faire n'a toutefois pas été encore étudiée par l'association.

L'AVEQ souhaite également que les cartes d'assurance privée soient reconnues dans les institutions de santé. Au total, on retrouve neuf recommandations pour modifier le service d'assurance maladie qui protège les étudiants internationaux.

« Ça nécessite seulement quelques étapes assez simples », a fait valoir M. Gyorffy, indiquant au passage que « les seules personnes qui sont avantagées par la situation sont les compagnies d'assurance ».

Il reproche également à celles-ci de manquer de transparence, ce qui empêche à l'AVEQ de quantifier le nombre d'étudiants étrangers souffrant de la couverture actuelle.

« Ce qu'on propose aux étudiants étrangers actuellement, c'est de se croiser les doigts et espérer qu'il n'arrive rien pendant les quatre ans d'études », a déploré Christopher Gyorffy.

La prochaine étape sera de présenter le rapport au gouvernement.

CAS AWA CHEIK DIOP

À l'UQAC, environ un millier d'étudiants internationaux fréquente l'établissement, ce qui équivaut à 15 pour cent de la fréquentation totale. Chacun d'entre eux paye un peu plus



Le responsable à la coordination générale de l'AVEQ, Christopher Gyorffy, et la présidente du MAGE-UQAC, Perrine Argilès, souhaitent des modifications à l'assurance maladie des étudiants internationaux. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

de 1000 \$ par année pour une couverture d'assurance.

Les démarches de l'AVEC et du MAGE-UQAC font suite à une situation vécue par une étudiante sénégalaise de l'UQAC, Awa Cheik Diop, qui a reçu une facture de près de 5000 \$ à la sortie de l'hôpital, après avoir accouché.

« On a tenté de mettre la main sur le contrat d'assurance pour savoir quelles clauses mentionnaient qu'elle n'était pas couverte pour un accouchement, mais tout le monde se renvoyait la balle, a expliqué la

présidente du MAGE-UQAC, Perrine Argilès. Un an plus tard, on attend toujours après ce document. On s'est seulement fait donner un résumé de contrat qui ne nous donne pas plus d'information. »

M^{me} Pergilès espère que la situation d'Awa Cheik Diop soit réglée le plus rapidement possible, afin de conforter les étudiants étrangers.

« C'est une assurance maladie, mais on ne sait pas vraiment ce qui s'y retrouve et ce qui est réellement couvert », a mentionné la présidente.



SALLE DE BAIN
COMPLÈTE

1689\$

9 morceaux
robinetterie incluse

BainDépôt
CHICOUTIMI

1558 boul. Talbot, G7H 4C2
418.973.4777 • www.baindepot.com

Deloitte.

Crédit d'impôt remboursable pour l'acquisition d'un progiciel de gestion

Le gouvernement provincial a instauré cette mesure afin d'inciter les PME manufacturières à mettre en marche leurs projets d'investissement et à améliorer leur système de gestion de l'information.



Chantale Duhaime, B.A.A.
Directrice | Fiscalité
RSE/DE et incitatifs gouvernementaux
Tél: 418 696-3927 | cduhaime@deloitte.ca

Le crédit relatif à l'intégration des technologies de l'information (ci-après, « TI »), sommairement, correspond à 20 % des frais liés à un contrat d'intégration de progiciel de gestion et peut atteindre 50 000 \$ pour une société ou un groupe de sociétés.

Antérieurement, ce crédit d'impôt s'appliquait seulement aux entreprises des secteurs primaires et manufacturiers. Or, depuis le discours sur le budget du 17 mars 2016, le ministre des Finances a modifié ce crédit d'impôt afin que les entreprises des secteurs du commerce de gros et de détail puissent également bénéficier de cette nouvelle mesure, et ce, selon les mêmes modalités.

Afin de bénéficier de cet incitatif, il faut déterminer si la masse salariale de votre entreprise est attribuable principalement à des employés qui exercent des activités de fabrication ou de transformation, des activités du secteur primaire ou encore, des activités de commerce de gros et de détail. De plus, il faut que votre entreprise obtienne une attestation d'admissibilité auprès d'Investissement Québec (ci-après, « IQ ») qui viendra confirmer l'éligibilité de votre contrat d'intégration des TI. Notez également que pour obtenir cette attestation, il est important de déposer une demande auprès d'IQ avant d'avoir signé une entente avec votre fournisseur d'intégration de TI.

Il est aussi intéressant de savoir que depuis le printemps dernier, un crédit peut également être réclamé pour les sociétés de plus grande envergure. Le seuil de capital versé mondial consolidé (ci-après, « CVM ») permettant d'avoir le taux maximum du crédit est de 35 M\$. Les sociétés dont le CVM se situe entre 35 M\$ et 50 M\$ ont droit à un taux de crédit réduit. Les entreprises dépassant ce plafond de 50 M\$ ne sont pas admissibles à la mesure.

N'hésitez pas à communiquer avec un de nos spécialistes qui pourra vous aider à vérifier l'admissibilité de votre société à cette mesure fiscale ou encore vous permettre d'analyser les différentes options qui s'offrent à vous si votre entreprise a besoin d'investir dans un nouveau progiciel de gestion.



Deloitte
Fier partenaire de CENTRAIDE

www.deloitte.ca

418 549-6650
1 800 463-9849

Saguenay . Alma . Roberval . St-Félicien . Normandin . Dolbeau-Mistassini.

> PANNE À L'UQAC



Une panne d'électricité dans le secteur de l'UQAC a forcé l'annulation des cours, lundi soir. La panne est survenue peu après 16 h 30. Selon Hydro-Québec, 767 clients ont été touchés. Pour cette raison, la direction de l'UQAC a suspendu ses cours et toutes les activités prévues en soirée. « Le courant doit revenir vers 19 h 45 et, comme les cours de soir sont commencés à cette heure et qu'on est sûr de rien, on préfère dire aux gens de ne pas se rendre sur le campus », a expliqué la directrice des communications à l'UQAC, Marie-Karlynn Laflamme, jointe par téléphone en fin d'après-midi. À 19 h 30 lundi, cinq clients d'Hydro-Québec se retrouvaient sans électricité, selon le site de la société d'État.

JONATHAN HUDON — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

TOURNÉE

JEUDI 9 MARS 2017
DE 16 H À 21 H
HÔTEL UNIVERSEL ALMA
PRÉSENTATION DES MODÈLES

ski-doo | **BRP**
2018



ÉQUIPEMENTS VILLENEUVE
LES PROS DU LOISIR
1178, boul. Ste-Geneviève - Chicoutimi-Nord
418 543-3600
equipementsvilleneuve.com

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H
SAMEDI 8 H À MIDI
OUVERT AUX HEURES DE REPAS

ski-doo | **BRP**



Le consommateur avisé lit les petits caractères : 1. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000.

L'ÉVÉNEMENT
UN
ZÉRO
QUI VAUT
GROS



BONI SPÉCIAL
DE
500\$
SUR MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS
DU 6 AU 13 MARS

DODGE GRAND CARAVAN SE 2017

LOUEZ À PARTIR DE :

249\$ @
PAR MOIS



POUR 39 MOIS
AVEC UN ACOMPTE
DE 1 271 \$ ET UN DÉPÔT
DE SÉCURITÉ DE 500 \$

PASSEZ À LA

DODGE GRAND CARAVAN SXT 2017

LOUEZ À PARTIR DE :

289\$ @
PAR MOIS



POUR 39 MOIS
AVEC UN ACOMPTE
DE 1 381 \$ ET AUCUN
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

OU

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :



JUSQU'À 84 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

SUR D'AUTRES MODÈLES DODGE GRAND CARAVAN 2017 SÉLECTIONNÉS, À L'EXCLUSION DES MODÈLES SE.



Prix de départ du modèle Dodge Grand Caravan SXT Premium Plus 2017 montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 8 000 \$¹ (qui consistent en une remise au comptant de 6 500 \$¹, un boni de fidélisation et de conquête de 1 000 \$² et un boni spécial de 500 \$³) : 34 760 \$⁴

INCLUANT UN BONI À LA LOCATION DE 1 500 \$¹

BONI SPÉCIAL
DE
500\$
SUR MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS
DU 6 AU 13 MARS

ÉQUIPÉE AVEC

- VITRES À ÉCRAN SOLAIRE FONCÉ
- TAPIS PROTECTEURS
- PORTE-BAGAGES NOIR DE TOIT STOW 'N PLACE
- SIÈGES BAQUETS ESCAMOTABLES SUPER STOW 'N GO À LA DEUXIÈME RANGÉE
- CONSOLE AU PLANCHER AVEC PORTE-GOBELETS

DODGE JOURNEY SE 2017

LOUEZ À PARTIR DE :

259\$ @
PAR MOIS



POUR 39 MOIS
AVEC UN ACOMPTE
DE 3 102 \$ ET UN DÉPÔT
DE SÉCURITÉ DE 500 \$

OU

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :



JUSQU'À 84 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

SUR D'AUTRES MODÈLES DODGE JOURNEY 2017 SÉLECTIONNÉS, À L'EXCLUSION DES MODÈLES SE ET SE PLUS.



Prix de départ du modèle Dodge Journey Crossroad 4X2 2017 montré, incluant des rabais totaux allant jusqu'à 2 000 \$¹ (qui consistent en une remise au comptant de 1 500 \$¹ et un boni spécial de 500 \$²) : 33 935 \$³

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR DES RABAIS ALLANT JUSQU'À 20 % SUR LE PDSF DES MODÈLES DODGE JOURNEY 2016 SÉLECTIONNÉS RESTANT EN STOCK² DU 1^{er} AU 17 MARS

JEEP CHEROKEE SPORT 4X2 2017

LOUEZ À PARTIR DE :

329\$ @
PAR MOIS

3,99% POUR 60 MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 2 074 \$
ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 \$

OU

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :



JUSQU'À 72 MOIS ET AUCUN ACOMPTE

SUR D'AUTRES MODÈLES JEEP CHEROKEE 2017 SÉLECTIONNÉS, À L'EXCLUSION DES MODÈLES SPORT.



Prix de départ du modèle Jeep Cherokee Trailhawk 4X4 2017 montré, incluant un boni de fidélisation et de conquête de 500 \$¹ et un boni spécial de 500 \$²) : 38 135 \$³

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ? TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT 4,99 % SUR APPROBATION DE CRÉDIT¹

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | DODGE | JEEP® | RAM DU QUÉBEC

dodge.ca/offres • jeep.ca/offres



chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

La paranoïa se poursuit

GILBERT LAVOIE

CHRONIQUE
glavoie@lesoleil.com



Pas de sujets évidents de chronique en ce lundi matin? Pas de problème: la saga Trumpéenne au sud de la frontière est toujours aussi riche en développements spectaculaires. Cette fois, ce sont les tweets du président accusant son prédécesseur Obama de l'avoir mis sous écoute électronique pendant la campagne électorale qui font la manchette.

Encore une fois, personne n'est en mesure de confirmer la véracité de cette allégation lancée par un animateur conservateur, reprise par le site *Breitbart* et relayée par le président sur Twitter. Il fallait voir la frénésie des commentateurs sur CNN, lundi, pour comprendre l'effet dévastateur de cette nouvelle crise paranoïaque à la Maison-Blanche.

L'homme que l'on avait vu adopter un ton présidentiel et rassembleur, dans son discours de mardi dernier devant le Congrès, est redevenu l'imprévisible et méprisant personnage qu'il était auparavant. Citant des sources non identifiées, les médias américains font valoir qu'il a fait une crise de colère incontrôlable en présence de ses principaux collaborateurs, en fin de semaine, leur reprochant notamment de ne pas avoir su colmater les fuites dans les médias.

Le problème avec ces nouvelles allégations du président à l'endroit de Barack Obama, c'est que peu importe la suite des choses, c'est Trump qui risque d'en souffrir. D'une part, Obama n'avait pas le pouvoir d'ordonner seul la mise sous écoute électronique de l'équipe républicaine. Si les allégations de Trump sont non fondées, elles minent sa crédibilité une fois de plus. A contrario, si elles sont fondées, c'est que le FBI et les services de renseignement ont eu des soupçons suffisamment sérieux à l'endroit de l'équipe républicaine pour convaincre un juge de la soumettre à de l'écoute électronique. Or, si c'est le cas, ces soupçons pointent encore une fois en

direction des relations de Trump avec les émissaires de Vladimir Poutine.

Dimanche, le président a demandé au Congrès de faire enquête. Le républicain Devin Nunes, qui préside la commission du renseignement à la Chambre des représentants, a annoncé que son groupe ferait la lumière sur cette affaire. Mais l'ancien Attorney General de George W. Bush était catégorique, lundi: si une telle écoute électronique a été autorisée par un juge, c'est qu'on avait des informations sérieuses touchant des liens inappropriés entre un ou des membres de l'équipe Trump et les Russes.

SITUATION EMBARRASSANTE

Bref, si le président avait voulu relancer de telles rumeurs, il ne pouvait faire mieux. L'embarras dans son camp est tel que Donald Trump ne s'est pas présenté devant les médias, lundi, pour annoncer la version amendée de son décret sur l'immigration. Il a été dévoilé par les secrétaires d'État à la Justice, à la Défense et à la Sécurité intérieure. Les trois hommes n'ont pris aucune question des journalistes et on les comprend, à écouter les commentaires embarrassés des sénateurs républicains joints par les journalistes.

Que faut-il penser de ce nouveau décret qui épargne l'Irak et qui semble plus cohérent par rapport aux engagements de Trump? Il est un peu tôt pour faire des prédictions, sauf que les personnes visées auront plus de temps pour réagir, puisqu'il n'entrera en vigueur que le 16 mars. Il reste que sur le fond des choses, le message est le même à l'endroit des immigrants, qu'ils soient légaux ou illégaux: le rêve américain ne sera jamais aussi accessible sous ce président, et c'est vers des pays comme le Canada qu'ils se tourneront dorénavant.

Qu'on l'aime ou pas, il nous faudra donc vivre avec les conséquences des décisions de ce président.

AU BOUT DU FJORD, UN ROYAUME



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Les écoliers sont en semaine de relâche, les policiers sont en semaine de retrait.

CARREFOUR DES LECTEURS

La clé de la prospérité

Nous aspirons tous à un niveau de vie confortable. Les parents se préoccupent de l'avenir de leurs enfants dès leur naissance et espèrent que ceux-ci accéderont à une vie meilleure que la leur. Encore récemment, l'adage populaire « qui s'instruit s'enrichit » était partagé par la majorité des citoyens. Plusieurs d'entre eux croyaient en effet que l'éducation était la clé d'un avenir meilleur et cela se reflétait dans les choix parentaux et ceux de la société. Il est moins fréquent de l'entendre de nos jours et on peut finir par croire que ce formidable élan en faveur de l'éducation, qui a caractérisé le Québec des années 60 et 70, a perdu de son lustre.

Guy Rocher, illustre membre de la Commission Parent, rappelait que la valeur de la démocratisation de l'éducation était si forte, au moment

de la Révolution tranquille, qu'elle avait réussi à l'emporter malgré la résistance de la toute puissante Église catholique. Après des années de rigueur budgétaire en enseignement supérieur, on peut penser que cette croyance a pâli aux yeux des Québécois.

Une étude toute récente réalisée par la Chaire en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke, intitulée *S'instruire, c'est s'enrichir*, démontre clairement que l'éducation est la clé de la prospérité. Loin d'être une simple perception, cela se confirme dans les chiffres. Ainsi, les auteurs François Delorme et Luc Godbout affirment, preuve à l'appui: « Lorsqu'on tente de cerner les sources de consolidation de la classe moyenne au Québec de 1976 à 2011, il ne fait aucun doute que le niveau de scolarité est un des facteurs cruciaux d'explication. » Un autre constat s'impose dans leur étude: « l'adage populaire qui veut que s'instruire,

c'est s'enrichir, est aujourd'hui plus vrai que jamais. »

Les résultats présentés dans cette étude démontrent de façon convaincante que l'obtention d'une éducation de niveau secondaire et postsecondaire représente l'un des moyens les plus sûrs d'acquiescer une autonomie financière, d'augmenter son niveau de vie et d'accéder à la classe moyenne, et même au-delà. Un niveau d'éducation équivalant à des études postsecondaires, excluant le baccalauréat pour le revenu principal, fait passer la part des ménages dans la classe moyenne de 21% en 1976 à 55% en 2011. Une plus grande scolarisation reste assurément le meilleur gage pour aspirer à la classe moyenne et sortir de la tranche des faibles revenus.

À l'approche des choix budgétaires annuels du gouvernement, nul doute que cette étude fait réfléchir. Alors que l'économie mondiale se transforme, que les enjeux de rareté de la main-d'œuvre et de


**PHOTO
DU JOUR**

« Je ne suis pas du cuir »; « je ne suis pas de la laine »; « je ne suis pas de la fourrure »... Ces femmes ont manifesté vêtues de sous-vêtements, hier à Paris, dans le cadre d'un rassemblement pour la protection des animaux. L'événement était orchestré par l'organisation PETA, en marge de la Semaine de la mode. — PHOTO AFP, ERIC FEFERBERG

l'arrivée de l'industrie 4.0 sont au cœur de nos préoccupations économiques, le Québec doit poser des gestes importants qui influenceront sa prospérité et permettront à cette classe moyenne québécoise de se maintenir.

Les cégeps du Québec sont à l'origine de cette progression extraordinaire de la classe moyenne et demeurent la clé de voûte du système d'éducation par leur présence sur tout le territoire québécois. Car, redisons-le, c'est au Québec, avec l'arrivée des cégeps, que ce gain de scolarité a été le plus marquant au Canada.

Bernard Tremblay
Président-directeur général
Fédération des cégeps

Greenpeace persiste et signe

Greenpeace Canada réitère sans équivoque sa critique des pratiques de Produits forestiers

Résolu qui ont sapé l'intégrité écologique de la forêt boréale dans les régions clés où Résolu opère.

Richard Garneau, président et chef de la direction de Produits forestiers Résolu (PFR), a pris des arguments juridiques hors contexte pour laisser supposer que Greenpeace renie ses revendications. La réalité est que les arguments juridiques techniques auxquels M. Garneau fait allusion ont été faits par des entités de Greenpeace US et Greenpeace International pour expliquer pourquoi le procès de 300 millions de dollars de PFR est sans fondement en vertu de la loi américaine et devrait donc être rejeté hors cour. Greenpeace Canada n'est pas impliquée dans cette poursuite, mais est aussi poursuivie par PFR en Ontario.

La motion stipule : « Dans le contexte des publications, le mot "destructeur" exprime fortement l'opinion des défenseurs selon laquelle les actions de PFR nuisent au bien-être écologique de la

forêt boréale, [et] aux espèces de caribous menacées. » Greenpeace appuie ces affirmations, car elles sont basées sur les meilleures données scientifiques disponibles, y compris les données scientifiques du gouvernement fédéral. Des vérificateurs indépendants ont en outre documenté les lacunes liées à ces questions et à d'autres qui ont entraîné la perte par PFR d'un certain nombre de certificats du Forest Stewardship Council (FSC) pour la foresterie responsable.

Greenpeace Canada, les entités Greenpeace US et Greenpeace International continueront à se défendre contre des poursuites judiciaires sans fondement visant à faire taire Greenpeace sur des questions cruciales d'intérêt public, à savoir l'avenir des forêts du Canada.

Philippa Duchastel de Montrouge
Conseillère aux communications
Greenpeace Canada

Le spectre de la famine

**CLAUDE
VILLENEUVE**

CHRONIQUE
claud_villeneuve@uqac.ca



Tout au long de l'histoire, les famines ont décimé les populations les plus pauvres. Généralement liées à des conditions climatiques défavorables, aux guerres ou aux épidémies de ravageurs des cultures, les famines historiques ont fait des millions de morts. Les écoliers du début des années 1960 se souviennent tous des campagnes de financement des bonnes œuvres qui nous sollicitaient pour « acheter des petits Chinois ». La famine avait tué entre 15 et 35 millions de personnes en Chine entre 1959 et 1961.

Les famines sont aujourd'hui épidémiques, locales et le plus souvent politiques. L'augmentation de la productivité des agriculteurs résultant de la mécanisation, de l'usage des fertilisants minéraux, des pesticides et, en général, les progrès de la science agronomique ont permis, dans les soixante dernières années, de faire reculer le nombre de personnes souffrant de la faim. Le commerce mondial des denrées de base et le travail des organisations non gouvernementales sur le terrain permettent d'acheminer de l'aide aux populations les plus démunies. Malgré cela, les Nations Unies estiment qu'il reste encore 800 millions de personnes souffrant de la faim. Ce sont surtout des enfants et des femmes en Afrique et en Asie. Le deuxième objectif de développement durable (ODD 2) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 consiste à éliminer la faim et la malnutrition.

Mais un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) publié le 22 février vient de jeter un pavé dans la mare. S'il ne contredit pas l'ODD 2, il remet sérieusement en question la possibilité de nourrir une population mondiale dépassant les 9 milliards d'habitants en 2050. Doit-on craindre le retour du spectre de la famine ?

Le rapport identifie 15 tendances et 10 défis pour l'agriculture et l'alimentation. La FAO note que les rendements agricoles stagnent depuis les années 1990, après 55

ans de hausse pendant lesquelles la production a été multipliée par trois (alors que la population était multipliée par 2,3). En effet, les augmentations moyennes enregistrées pour les rendements de maïs, de riz et de blé dépassent tout juste les 1%, quand la population croît de 1,2% chaque année. Comme il n'y a pas de nouvelle « Révolution verte » en vue, que la consommation de viande augmente constamment, que les villes empiètent de plus en plus sur le territoire agricole, que les changements climatiques vont précariser les rendements agricoles dans les zones les plus productives, l'avenir est inquiétant. Si l'on ajoute à cela la compétition pour la production des agrocarburants, des textiles et l'accaparement à grande échelle de terres agricoles par des entreprises ou des fonds d'investissement, le portrait n'est pas rose, loin s'en faut.

« Le principal défi est de produire plus avec moins tout en préservant et en améliorant les moyens d'existence des petits exploitants agricoles et des agriculteurs familiaux, et d'assurer aux plus vulnérables un accès à l'alimentation. Pour ce faire, une double approche est nécessaire. Elle se devra d'investir dans la protection sociale, de lutter contre la sous-alimentation et d'investir en faveur des pauvres dans des activités productives, en particulier dans l'agriculture et au sein des économies rurales, afin d'augmenter de manière durable les activités rémunératrices des populations pauvres. »

Il y a bien sûr quelques espoirs de solutions qui passent par une agriculture plus durable et respectueuse de l'environnement, moins gourmande en eau, mais aussi par la réduction du gaspillage alimentaire et de la consommation de viande. Continuer sur les tendances actuelles est exclu si on veut réussir à nourrir l'humanité en 2050. Il faut commencer maintenant pour ne pas que nos petits-enfants se retrouvent à nouveau sollicités pour « acheter des petits affamés » dans moins de 30 ans.

de lac & de fjord

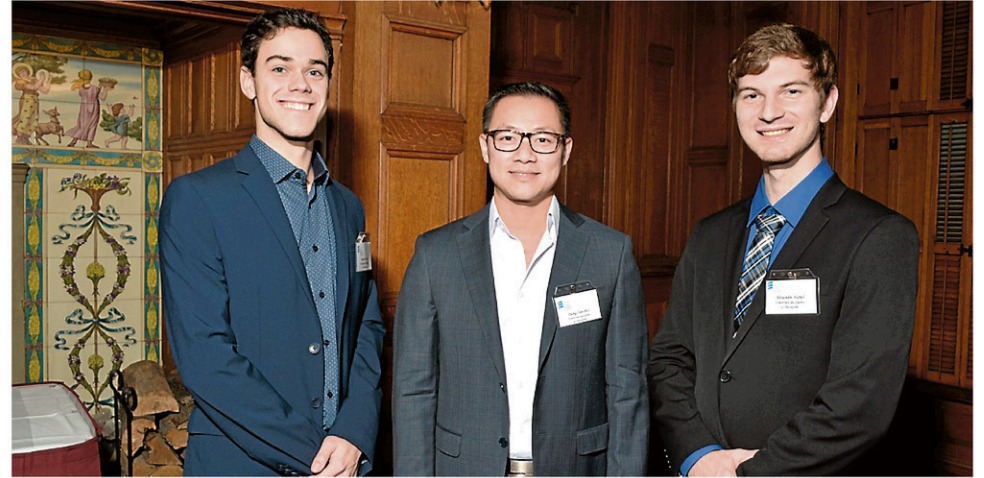
f facebook/LeQuotidienProgresDimanche @ redaction@lequotidien.com

› LES SAGS BANTAM BB REMPORTE LA COUPE DU PRÉSIDENT



Bravo aux Saguenéens de Chicoutimi bantam BB qui ont raflé le championnat de la saison régulière avec une fiche de 24 victoires en 28 parties. L'équipe est dirigée par Marc Desgagné, aidé par Carl Allard et William Tremblay, entraîneurs adjoints. Sur la photo: les Saguenéens reçoivent la bannière de champions de la part du président de la ligue, Marcel Michaud, lors du gala de fin de saison tenue dimanche. — PHOTO COURTOISIE

› DEUX ÉTUDIANTS DE L'UQAC RÉCOMPENSÉS À L'IGEE



Maxime Fortin et Alexandre Hamel, étudiants au baccalauréat en génie électrique de l'UQAC, ont récemment reçu des bourses en reconnaissance de l'excellence de leur dossier universitaire. En plus du dossier scolaire, le processus de sélection des boursiers inclut un test psychométrique et le passage d'une entrevue. Tous deux admis à l'Institut en génie de l'énergie électrique (IGEE) au sein de la cohorte 2016-2017, ils ont été récompensés lors de la cérémonie annuelle de remise des bourses d'études de l'IGEE, qui se tenait à Montréal. Sur la photo: Maxime Fortin, boursier, Hung Tien Bui, professeur au Département des sciences appliquées, et Alexandre Hamel, boursier. Absent sur la photo: Tegwende Nidine Arnaud, boursier. — PHOTO COURTOISIE, MARTINE MONGRAIN

› GAGNANT D'UNE MERCEDES



André Dallaire, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a mis la main sur l'une des 25 Mercedes-Benz GLC tirées à l'occasion de Célébration 2017. Le gagnant a opté pour l'équivalent en argent, soit 55 000\$. Le billet chanceux a été acheté à l'Accommodation Sainte-Ursule 3758, à Jonquière. — PHOTO COURTOISIE



› CITOYENNETÉ RESPONSABLE

Dans le cadre de leur projet intégrant, trois élèves de la classe de Citoyenneté responsable de secondaire V, Shawna Grenon, Marilou Houde et Camille Claveau, ont organisé le 17 février dernier une soirée spectacle avec Romain l'hypnotiseur au profit de la Fondation du Père Armand. Cet événement-bénéfice a permis d'amasser la somme de 1062\$. L'argent amassé ira directement à des enfants malades du Guatemala à Champerico. Merci de votre belle participation. Sur la photo: Marilou Houde, Nicolas Tremblay et Shawna Grenon. — PHOTO COURTOISIE

Un énorme **MERCI** à tous nos partenaires!

La bannière Tigre Géant s'implante à Alma

ISABELLE TREMBLAY
itremsblay@lequotidien.com

La bannière Tigre Géant s'implante au Centre Alma.

L'entreprise a confirmé par voie de communiqué, lundi, qu'elle ouvrira un magasin de 25 000 pieds carrés au 705, avenue du Pont Nord.
Depuis la fermeture du magasin

Zellers, en mars 2013, des locaux demeuraient inoccupés dans le centre commercial.
Tigre Géant est un détaillant canadien offrant des bas prix à la clientèle.

« Nous sommes ravis d'amener le Tigre Géant à Alma, a fait savoir le président et chef de l'exploitation de Giant Tiger Store Limited, Thomas Haig. Nous sommes convaincus que nous avons répondu aux besoins de la collectivité et que notre expérience de magasinage unique et notre service à la clientèle amical feront du Tigre Géant le guichet unique pour tous. »
Plusieurs emplois seront à pourvoir. La compagnie a déjà commencé à mettre en branle son processus d'embauche.

« [...] notre expérience de magasinage unique et notre service à la clientèle amical feront du Tigre Géant le guichet unique pour tous. »

— Thomas Haig, président et chef de l'exploitation

C'EST « PAYANT » DE ROULER EN HONDA!

64 \$^{*} /SEM.

C'EST LE
PRINTEMPS
D'EN PROFITER!



HONDA

HR-V
LX 2RM 2017

0\$ ACOMPTE

LOCATION 60 MOIS
120 000 KM INCLUS

Transport, préparation et surcharge A/C inclus.

OBTENEZ
350\$^o À UTILISER
COMME VOUS VOULEZ
SUR MODÈLES HR-V 2017

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER | HONDAQUEBEC.CA

* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI) sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le HR-V LX 2RM 2017 neuf (modèle RUG3HP). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 895 \$ inclus et la surcharge sur le climatiseur de 100 \$ incluse (lorsque applicable). Les frais d'assurance, d'immatriculation et les frais d'agent par l'inscription (jusqu'à 48 \$ au total) ne sont pas inclus. Comme premier paiement ponctuel, il est dû à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus (15 \$) et les assurances par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI) et n'est pas inclus dans le paiement à la location du HR-V LX 2RM 2017. Le Boni peut être modifié ou retiré en tout temps. Certains conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

ÉTUDE SUR LES BIENFAITS DU FRUIT SUR L'HUMEUR

Les bleuets du bonheur

UN GRAND MERCI!

À nos partenaires pour leur soutien dans l'aventure de la 52^e Finale des Jeux du Québec d'Alma – Hiver 2017.

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRE COLLABORATEUR



GRANDS PARTENAIRES



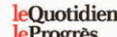
PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES MÉDIAS



PARTENAIRES ASSOCIÉS

Barrette & fils Itée | Entrepreneur électricien | Budget - Nolicam Location de véhicules | Café Marc Robitaille inc. | Constructions Proco inc. | Dimension Transport | Familiprix | Nutrinor Coopérative | Perron Télécom - L'avenir en toute confiance

PARTENAIRES COLLABORATEURS

Alma Soudure inc. - Structures d'acier | BPD - Béton préfabriqué | Cain, Lamarre, Casgrain, Wells S.E.N.C.R.L. | Canadian National | Deloitte S.E.N.C.R.L./srl | Déménagement 2002-Transport Gaty inc. | Dupont Automobile Itée | Ébénisterie Distinction - cuisines & salles de bains | Eckinox Média | Enseignes Ste-Marie | Environnement Sanivac | Groupe Coderr | Groupe LAR inc. | Hôtel Universel - Centre des congrès Alma | Isofor inc. | Mégaburo - Des gens de chez nous! | Metro Dubé | Mode Choc - Le grand magasin de la mode | Nettoyeur Pro-Max | NYX Dimensions inc. | Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. | Telus/NNC Communications | Orizon mobile | Solotech



ALMA H2017
52^e FINALE JEUX DU QUÉBEC

En équipe avec RioTinto

BGM Informatique | Black Knight Sales | Bleuets sauvages du Québec Wild Blueberries | Boutique Le Mercier et Le Choix de Sophie | Boutique Première | Bureau en Gros | Cabinet de services financiers Denis Hogue inc. | Canadian Tire Roberval | Centre de bien-être psychologique | Centre du sport Lac-St-Jean | Chaîne de Travail Adapté CTA | Chambre de commerce et d'Industrie | Lac-Saint-Jean-Est | Laboratoires Choisy Itée | Clinique de physiothérapie | Marie-Christine Bouchard | Clinique de physiothérapie Pierre Bergeron | Clinique dentaire Beaumont, Michaud & associés | Clinique dentaire Tania Fortin | Club Kiwanis | Club Lions | Club Richelieu | Déneigement Sergémarc inc. | Duchesne Auto Itée | Electro Saguenay Itée | Encadratech | Environnement CA | Fruits du Royaume | Gagnon Frères | Girard Tremblay Gilbert inc., arpenteurs-géomètres | Golf Lac-Saint-Jean | Groupe Industriel AMI | Groupe Morneau | Impressions Promographe | Jean Coutu Alma | La Cage - Brasserie sportive d'Alma | La Maison Gourmande | Lave-O-Max | LCR vêtements et chaussures | Le Centre Alma | Les Remises du Boulevard 2000 | Lettrage GD inc. | Lou-Tec | Magasin Associé Canadian Tire Alma | Mallette S.E.N.C.R.L. | Maltais & Ouellet inc. | McDonald's | Meubles Gilles Émond | Microbrasserie du Lac | Misencil | Mod-à-point | ModulR | Parizeau Tremblay Forest Lapointe, notaires inc. | Pharmacie Auclair & Savard | Pharmaprix Alma | Piscines PRO Alma | Plaza 1 d'Alma | Plomberie Roy Alma Itée | Point .S Pneus et Mécanique | Les Pneus M. Gagné | Produits Boréal | Produits d'entretien D. Boily | Promotion Saguenay | Pyrochoc | Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean | Résidence Funéraire Lac Saint-Jean | Resto Roberto | Services Financiers Groupe Investors inc., Cabinet de services financiers | Services Nolitrex inc. | St-Hubert Express | Subway | Sushi Shop | Toiles TCI inc. | Transport Doucet & Fils | Tremblay Assurance - Assurance 5000 | Tremblay Laliberté, arpenteurs-géomètres | Uniprix Louis-Charles St-Pierre | Alco-Tmi inc. | Alma Acura/Alma Honda | Alma Ford | Alma Toyota | Amenagex | André Filiions & associés | Anicet | Assemblée nationale/Alexandre Cloutier | Digicom | Base militaire de Bagotville

LOUIS POTVIN

lpotvin@lequotidien.com

Manger des bleuets rendrait heureux! C'est ce que démontrerait une étude faite par une chercheuse britannique.

Le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec a publié dans un communiqué le fruit de cette recherche réalisée récemment. La présence importante de flavonoïdes dans les bleuets aurait pour effet de stimuler les fonctions cérébrales.

« Les bleuets sauvages sont riches en flavonoïdes, des composés que l'on trouve naturellement dans des aliments tels les fruits et leur jus, ainsi que les légumes et le thé. Ces composés ont été associés à différents bienfaits pour la santé, comme la prévention des maladies cardiovasculaires, et il est encourageant de constater leur incidence potentielle sur l'humeur dans le cadre d'une expérience novatrice », explique la professeure Claire Williams, de l'École de psychologie et des sciences cliniques du langage de l'Université de Reading au Royaume-Uni.

L'étude intitulée *Effects of Acute Blueberry Flavonoids on Mood in Children and Young Adults* a été réalisée dans deux populations distinctes. Le premier groupe était constitué de 21 jeunes adultes âgés de 18 à 21 ans, tandis que le second était formé de 50 enfants de 7 à 10 ans. Les deux groupes ont consommé soit une boisson aux bleuets sauvages ou un placebo. Ils ont ensuite évalué leur humeur selon des critères bien précis.

« Les participants des deux essais ont rapporté une amélioration importante de leur humeur après avoir bu la boisson aux bleuets sauvages », relate-t-on dans le communiqué.

« La communauté des chercheurs est ravie des résultats de cette nouvelle étude, a déclaré Kit Broihier consultant en nutrition pour l'Association des producteurs de bleuets sauvages de l'Amérique du Nord/Wild Blueberry Association

of North America (WBANA). Nous n'en sommes qu'aux premières phases des recherches étudiant les liens entre l'alimentation et la santé mentale. Toutefois, il est vraiment excitant de penser que nous pourrions être sur le point de comprendre l'incidence potentielle des bleuets sauvages sur la santé mentale. Les bleuets sauvages sont reconnus depuis longtemps pour leur valeur nutritive exceptionnelle. Aurait-on découvert la « baie du bonheur » ? Je suis impatiente de voir les résultats des prochaines recherches de D^{re} Williams. »

DÉBIT SANGUIN

Au cours de la dernière décennie, les recherches documentant les bienfaits de la consommation de flavonoïdes sur la cognition ont été nombreuses. Elle permettrait une augmentation du niveau d'attention ainsi qu'une amélioration de l'inhibition, de la mémoire visuospatiale, de la fonction exécutive et de la mémoire à long terme.

« Bien que le mécanisme rattachant les flavonoïdes et l'humeur ne soit pas encore connu, une hypothèse s'appuie sur l'augmentation du débit sanguin cérébral vers le cortex dorsolatéral préfrontal du cerveau. Ce flux sanguin accru pourrait aider à renforcer les circuits neuronaux situés dans les lobes frontaux, la partie du cerveau responsable du contrôle cognitif et de la régulation émotionnelle. En outre, il est reconnu que la consommation de flavonoïdes stimule la fonction exécutive, et il a été prouvé que, chez l'adulte, la fonction exécutive se détériore en période de dépression et qu'une fonction exécutive dégradée augmente le risque de dépression. Il est donc plausible que l'augmentation du débit sanguin cérébral et sa capacité à stimuler la fonction exécutive puissent contribuer à réfréner les caractéristiques cognitives que l'on associe à la dépression », explique la D^{re} Williams.

Est-ce qu'un jour on prescrira de manger des bleuets pour éviter la dépression ?



Une nouvelle étude confirme les effets positifs des bleuets sur la santé en général. — ARCHIVES, LE QUOTIDIEN



L'ÉVÉNEMENT
MON CHOIX
DE NISSAN



LE BON VÉHICULE,
AU BON PRIX,
AU BON MOMENT.

**CHOISISSEZ VOTRE OFFRE SPÉCIALE
SUR NOS MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS**



JUSQU'À
3 500 \$ DE RABAIS
MON CHOIX
SUR LES VÉHICULES*

OU



JUSQU'À
4 000 \$ DE CRÉDIT
SUR LES PIÈCES ET ACCESSOIRES*

(Le rabais Mon Choix de 3 500 \$ et le crédit de 4 000 \$ sur les pièces et accessoires s'appliquent au Titan 2017.)

SENTRA SV

AVEC ENSEMBLE STYLE

LOCATION À PARTIR DE **214 \$*** PAR MOIS,
AVEC COMPTANT INITIAL DE 995 \$.

C'EST
COMME
PAYER **49 \$** PENDANT
/SEMAINE **39** MOIS

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 250 \$*



SENTRA SR TURBO ILLUSTRÉE*

Bien équipée



BOÎTE
AUTOMATIQUE



SIÈGES AVANT
CHAUFFANTS



CLIMATISATION
AVEC MICROFILTRE
D'HABITACLE



CLÉ INTELLIGENTE
ET DÉMARRAGE PAR
BOUTON-POUSOIR



CAMÉRA
DE MARCHÉ
ARRIÈRE¹



CONTRÔLE DYNAMIQUE
DU VÉHICULE²
ET SYSTÈME DE
TRACTION ASSERVIE

plus



JANTES EN ALLIAGE
D'ALUMINIUM
DE 16 PO



TOIT OUVRANT
VITRÉ ÉLECTRIQUE
COULISSANT



MICRA SR ILLUSTRÉE*



VERSA NOTE SR ILLUSTRÉE*

MICRA SV

À BOÎTE AUTOMATIQUE

BIEN ÉQUIPÉE

LOCATION À PARTIR DE **167 \$*** PAR MOIS,
AVEC COMPTANT INITIAL DE 995 \$.

C'EST
COMME
PAYER **39 \$** PENDANT
/SEMAINE **39** MOIS

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 000 \$*

VERSA NOTE SV

À BOÎTE AUTOMATIQUE

BIEN ÉQUIPÉE

LOCATION À PARTIR DE **213 \$*** PAR MOIS,
AVEC COMPTANT INITIAL DE 995 \$.

C'EST
COMME
PAYER **49 \$** PENDANT
/SEMAINE **39** MOIS

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 000 \$*

CONSULTEZ CHOISISSEZNISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1er au 31 mars 2017. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km pour un terme de 39 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Les frais de transport et de prélivraison, les frais de 100 \$ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. * L'offre à la location, incluant le rabais Mon Choix de 1 250 \$ / 1 250 \$ / 1 000 \$ / 1 000 \$ / 1 000 \$, des modèles 2017 suivants : Sentra SV avec Ensemble Style / Sentra SR Turbo illustrée / Micra SV à boîte automatique / Micra SR à boîte manuelle illustrée / Versa Note SV à boîte automatique / Versa Note SR illustrée est pour un terme de 39 mois et équivaut à 39 mensualités de 214 \$ / 310 \$ / 167 \$ / 251 \$ / 213 \$ / 280 \$ (avec 995 \$ / 0 \$ / 995 \$ / 0 \$ / 995 \$ / 0 \$ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. ** Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. + Le rabais au comptant Mon Choix sous forme de rabais de 3 500 \$ / 1 250 \$ / 1 000 \$ / 1 000 \$ sera déduit du prix de vente négocié avant taxes et s'adresse aux clients qui louent, financent ou achètent tout véhicule 2017 Titan / Sentra / Micra / Versa Note. Certaines conditions s'appliquent. † Le crédit sur les pièces et accessoires Nissan (le « crédit ») est offert sur les modèles Nissan 2017 sélectionnés neufs et non antérieurement immatriculés qui sont achetés / loués / financés et livrés entre le 1er et le 31 mars 2017. Le crédit maximum de 4 000 \$ n'est disponible que sur les modèles Titan 2017. Les autres modèles sont admissibles aux montants de crédit inférieurs suivants : 1 300 \$ (Micra, Versa Note 2017) / 1 625 \$ (Sentra 2017). Le crédit doit être utilisé au moment de la transaction initiale d'achat/location/financement et seulement à l'achat d'accessoires Nissan auprès d'un concessionnaire autorisé (sera déduit du prix des accessoires après taxes). Ne peut être utilisé pour des coûts d'installation et ne peut réduire le prix de vente négocié du véhicule. 1. Ce dispositif est une aide au stationnement. Il n'élimine pas complètement les angles morts. Il se peut qu'il ne détecte pas tous les objets et n'offre aucun avertissement pour les objets en mouvement. Regardez toujours autour de vous avant de déplacer votre véhicule. 2. Le contrôle dynamique du véhicule (CDV) doit toujours être activé lorsque vous conduisez, à l'exception des situations où vous devez sortir votre véhicule de la boue ou de la neige. Ce système n'empêche pas les accidents attribuables aux coups de volant brusques, à la négligence ou à une conduite dangereuse. Les offres sont d'une durée limitée et sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2017

ACCIDENT SUR LA ZEC ONATCHIWAY

Un motoneigiste secouru



La victime a été déplacée par un hélicoptère d'Airmedic jusqu'à l'hôpital de Chicoutimi. — PHOTO COURTOISIE

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Un accident de motoneige sur la Zec Onatchiway a nécessité l'intervention d'une équipe d'Airmedic à partir de la base opérationnelle de Saint-Honoré, lundi soir. Un homme a été transporté à l'hôpital de Chicoutimi pour soigner plusieurs blessures.

Des agents de la Sûreté du Québec ont été appelés à se rendre sur place, avant qu'Airmedic procède à l'évacuation de la victime. La conseillère en communication chez Airmedic, Geneviève David, a fait savoir que l'individu souffrait de plusieurs traumatismes. On ne craignait toutefois pas pour sa vie en fin de soirée, selon la SQ. Il s'agirait d'un homme âgé d'une quarantaine d'années.

« Il est question d'un accident de motoneige impliquant un homme et il semblerait qu'il y ait eu des tonneaux, a résumé Mme David. On parle d'un polytrauma, dont des impacts au niveau cervical. C'est un accident grave et, étant donné son état de santé, une prise en charge rapide a été nécessaire. Il est maintenant entre bonnes mains. »

Geneviève David a indiqué que la mission de sauvetage s'est déroulée sans complication majeure.

ÉQUIPEMENT PROFITABLE

L'intervention de lundi soir a été rendue possible grâce aux lunettes de vision nocturne ANVIS 9, un équipement technologique qui amplifie jusqu'à 10 000 fois la lumière résiduelle. La base du Saguenay est équipée de ces lunettes depuis le mois de décembre.

« C'est un très bon investissement et on estime que c'est un équipement qu'il fallait absolument se procurer,

a soutenu Mme David, pour pouvoir offrir une qualité de service, 365 jours par année, jour et nuit. En terme d'opération, c'est un grand avantage. »

Airmedic possède une accréditation de Transports Canada pour effectuer des vols de nuit avec les lunettes de vision nocturne. Il s'agit de la seule entreprise privée qui évolue dans l'évacuation médicale d'urgence à pouvoir effectuer ce genre de vol.

EN BREF

Chirurgies à l'oesophage : Saguenay appuie le CIUSSS

Saguenay donne son appui au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean concernant sa demande à la Direction générale de cancérologie du Québec de faire marche arrière concernant les chirurgies à l'oesophage. À moins d'un revirement de situation, ce service sera transféré à Québec et ne sera plus disponible dans la région. Un projet de résolution a été présenté lundi lors de la séance du conseil municipal. « Il est résolu que la ville de Saguenay appuie le CIUSSS dans ses démarches auprès de la Direction générale de cancérologie du Québec ainsi qu'auprès du ministère de la Santé afin que les services de chirurgie à l'oesophage continue d'être dispensée à Saguenay et ne soit pas transféré à Québec », est-il mentionné dans la résolution. Une copie devrait être acheminée au ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette. **JONATHAN HUDON**

Nadeau-Dubois avec Québec solidaire

Gabriel Nadeau-Dubois ferait vraisemblablement le saut en politique en se présentant dans la circonscription montréalaise de Gouin, sous la bannière de Québec solidaire, selon ce qu'a révélé Radio-Canada, lundi soir. Le jeune homme de 26 ans a annoncé peu de temps après, lundi soir, sur Twitter, qu'il tiendra une conférence de presse sur son avenir politique, jeudi, à Montréal. M. Nadeau-Dubois souhaiterait également devenir porte-parole de la formation politique. L'ancien leader étudiant était pressenti depuis plusieurs semaines pour remplacer la députée de Québec solidaire, Françoise David. **PRESSE CANADIENNE**

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

Alma injecte 2 millions \$

ISABELLE TREMBLAY
itremsblay@lequotidien.com

Alma injectera près de 2 millions de dollars dans différents projets d'immobilisations de son territoire, au cours des prochains mois.

En séance ordinaire, lundi soir, les élus ont décrété des dépenses qui s'inscrivent dans le cadre du plan triennal d'immobilisations, lequel prévoit des investissements de 12 M\$ en 2017, dont 5,3 M\$ seront payés en argent comptant.

Une enveloppe de 965 000 \$ sera consacrée au Service des travaux publics, dont 820 000 \$ seront destinés notamment à la réfection de rues et de trottoirs.

À lui seul, le projet de rénovation de l'Odyssée des bâtisseurs coûtera 429 696 \$. Le conseil municipal a octroyé le contrat de réfection à l'entreprise Isofor d'Alma, au terme d'un processus d'appel d'offres. Six soumissionnaires ont proposé leurs services.

Les travaux qui y seront réalisés l'été prochain consistent à refaire la maçonnerie, la toiture,

l'isolation, les corniches et la fenestration.

« Ce sont des choses qui avaient été prévues et qu'il faut préparer très tôt pour être capable de les démarrer lorsque le dégel arrivera. Ça fait partie de nos prévisions », a mentionné le maire, Marc Asselin.

La rénovation de différents parcs, de la Pointe-des-Américains, d'équipements motorisés et du terrain de tennis Saint-Georges nécessitera des dépenses totalisant 400 000 \$.

D'autres dépenses en immobilisations seront annoncées ultérieurement.

DOLBEAU-MISTASSINI

La caserne est fonctionnelle

LOUIS POTVIN
lpotvin@lequotidien.com

Le service d'incendie de Dolbeau-Mistassini opère maintenant dans la nouvelle caserne, construite au coût de 3,8 millions \$.

« Les camions et les équipements ont été déménagés. Les employés sont dans les bureaux depuis jeudi. Tout est en place et fonctionnel. Le service a même répondu à son premier appel la semaine dernière », a informé le maire Richard Hébert, lundi soir, au conseil.

Ce dernier est bien heureux que les employés puissent bénéficier d'un nouvel environnement spacieux et moderne. Le nouvel édifice n'était pas un luxe, car le service était très à l'étroit dans l'hôtel de ville.

« C'est une très belle amélioration que nous avons pu réaliser grâce à la participation financière du gouvernement du Québec. D'ailleurs, nous sommes en discussion avec le bureau du député pour déterminer une date pour l'inauguration », a-t-il ajouté.

Les élus ont adressé une demande au ministère des Transports, lundi,

pour qu'un réseau d'éclairage soit ajouté sur une section du boulevard Vézina.

Comme ce boulevard est désigné route régionale et que la construction d'une voie de contournement va ajouter plus de 75 000 camions par année sur cette portion de route, les élus jugent plus sécuritaire de l'éclairer.

Par contre, les élus ne réclament pas que l'éclairage soit fait sur la totalité du boulevard Vézina, mais seulement sur une portion de quelques centaines de mètres.

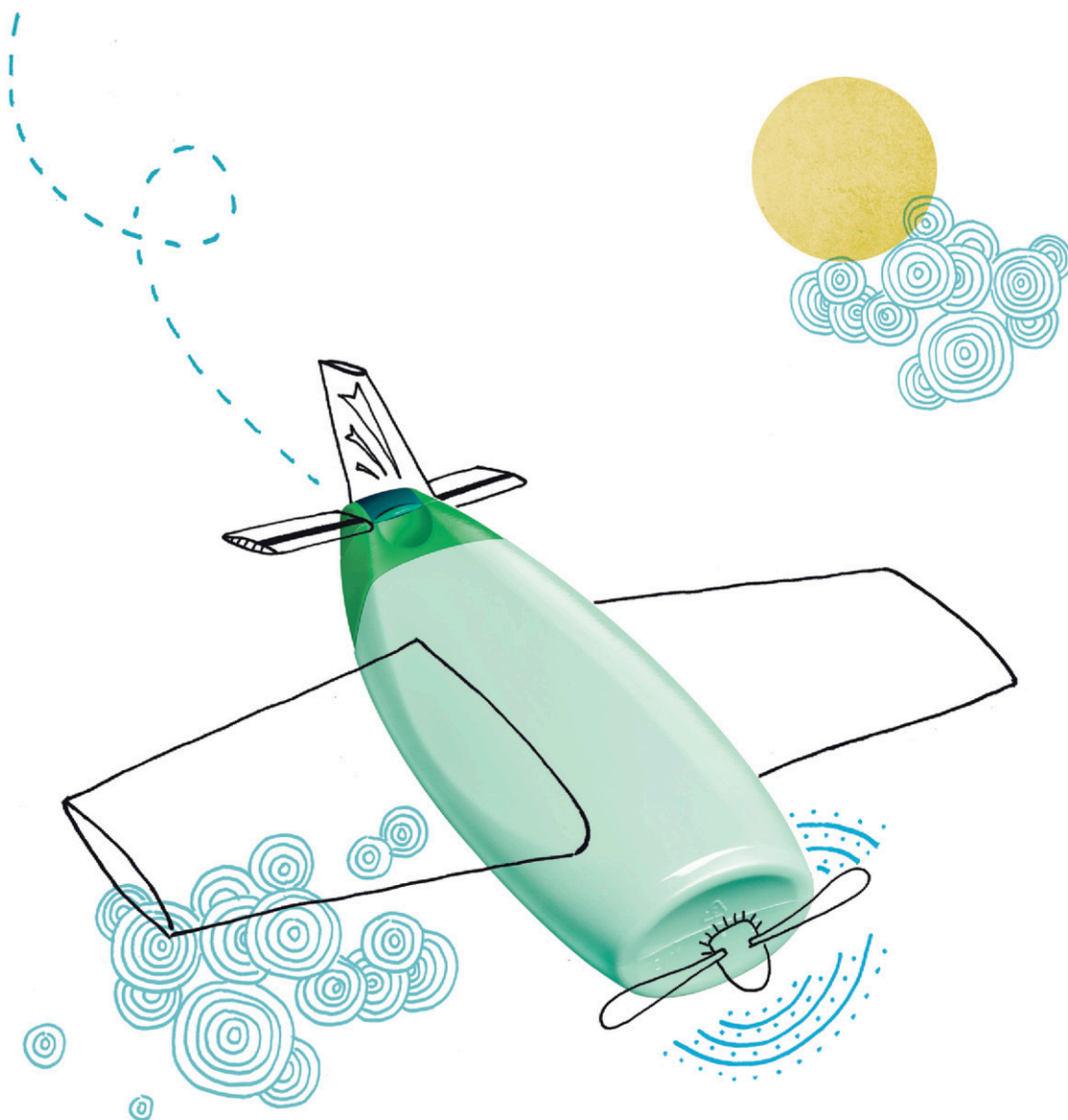
Par ailleurs, les entreprises Bleu

Mistassini et DO2 Contrôle vont bénéficier d'un crédit de taxe de cinq ans pour les agrandissements de bâtisses qu'ils ont réalisés.

Pour Bleuets Mistassini, le crédit de taxe atteindra un peu plus de 20 000 \$ par année, tandis que DO2 Contrôle épargnera 2500 \$.

La ville de Dolbeau-Mistassini a adopté l'an dernier un nouveau logo et une nouvelle image.

Pour se conformer à cette nouveauté, les enseignes aux entrées de la municipalité et sur certains bâtiments seront installées. Une facture de plus de 90 000 \$.



DANS LA SALLE DE BAIN **PROCHAINE DESTINATION: LE BAC.**

RÉCUPÉREZ VOS BOUTEILLES DE SHAMPOING,
VOS CONTENANTS DE DÉTERGENT ET VOS
POTS DE CRÈME.



RECYC-QUEBEC.GOUV.QC.CA

RECYC-QUÉBEC
Québec 



Le placement publicitaire de la présente campagne s'inscrit dans le cadre de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) et de la réglementation relative. Les journaux assujettis sont tenus de contribuer en espaces publicitaires à leur juste part.

PROCÈS DE BERTRAND CHAREST

Des victimes racontent avoir été piégées

Presse canadienne

SAINT-JÉRÔME - Bertrand Charest utilisait alternativement le

sexe, la menace, la culpabilisation et l'indifférence pour manipuler les

skieuses sous sa responsabilité. C'est ce qu'est venu raconter une de

ses présumées victimes au jour 3 du procès de l'ex-entraîneur, lundi, au palais de justice de Saint-Jérôme.

Nancy (nom fictif) a dit avoir constaté dès son arrivée avec l'équipe nationale, en 1996, que Charest avait des favorites en alternance.

Lorsqu'elle avait découvert qu'il entretenait une relation avec l'une d'elles, elle lui avait dit qu'il ne pouvait pas agir ainsi en tant qu'entraîneur. Celui-ci avait alors convaincu Nancy de l'aider à laisser l'autre skieuse et s'était du coup attelé à la tâche de la séduire à son tour, lui disant qu'il était en amour avec elle.

Une première relation sexuelle était survenue dans les mois suivants dans la toilette d'un hôtel en Europe, alors qu'elle était âgée de 19 ans. «Je me sentais sale», a confié la jeune femme à la Cour.

D'autres contacts et relations sexuels étaient survenus par la suite, parfois dans des endroits où il semblait «aimer le risque d'être pris».

Déchirée entre l'impression d'être en amour avec lui et la conscience que la relation était inacceptable, elle a tenté à plusieurs reprises de le laisser, mais l'entraîneur lui disait qu'il s'enlèverait la vie, ou il l'abandonnait à son sort et refusait de l'entraîner.

Alors qu'elle se croyait l'unique objet de son attention, elle s'est rendu compte qu'il entretenait aussi des relations avec deux autres skieuses. Pour sa défense, il avait soutenu qu'il couchait avec l'une parce qu'elle était suicidaire et avec l'autre parce que «ça la faisait skier plus vite».

«J'étais manipulée et contrainte», a affirmé la jeune femme, qui a dit s'être sentie «piégée».

Lorsque l'affaire a éclaté au grand jour en février 1998, Canada Alpin a averti Nancy et sa mère de ne pas ébruiter l'affaire sans quoi elle perdrait des commanditaires. L'avocat de Canada Alpin a refusé de les soutenir et la fédération sportive n'a pas suspendu la licence d'entraîneur de Bertrand Charest et ne l'a pas congédié, mais lui a plutôt permis de démissionner, a témoigné la jeune femme.

Plus tôt dans la journée, une autre jeune femme était venue raconter comment Bertrand Charest s'était «immiscé» dans sa vie privée, et ce, même lorsqu'il n'était plus son entraîneur.

Bianca (autre nom fictif) avait été entraînée par l'accusé alors qu'elle avait 13 et 14 ans, mais n'avait pas réussi à être admise dans l'équipe d'élite qu'il avait formée par la suite.

Elle était toutefois demeurée en contact avec lui durant quelques années par la suite, le voyant comme un confident.

À une certaine époque, Bertrand Charest lui avait dit à plus d'une reprise qu'il aimerait être son premier amant et que ce serait une expérience mémorable.

**LE VÉHICULE LE PLUS POPULAIRE[±] AU QUÉBEC.
F-150. IMBATTABLE.**

OBTENEZ

10 000 \$^{*}
DE RABAIS

SUR LES F-150 2016 NEUFS SÉLECTIONNÉS

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1 000 \$[^]

SUR LES F-150 2016
NEUFS SÉLECTIONNÉS



**TROUVEZ-LE. ÉQUIPEZ-LE. CONDUISEZ-LE.
VISITEZ TROUVEZVOTREFORD.CA OU LE DÉTAILLANT LE PLUS PRÈS.**

LA SÉRIE F
LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS
51
ANS

UN DUR
Ford
DE DUR

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de RDPRM de 47 \$ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 \$, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDS). Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. * Véhicule le plus vendu au Québec pour l'année 2016. Ventes au détail et commerciales. Basé selon les statistiques établies par POLK. ^ La Série F est la gamme de camions la plus vendue au pays depuis 51 ans selon les statistiques de vente jusqu'en 2016 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules. * Jusqu'au 31 mars 2017, obtenez 10 000 \$ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un F-150 2016 neuf. Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles. Cette offre est en vigueur du 1^{er} mars au 30 avril 2017 uniquement (+ la période de l'offre) et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 26 février 2017, ou avant. Recevez 500 \$ à l'achat ou à la location des véhicules Ford Fiesta, Focus, C-MAX 2017 et 1 000 \$ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford 2017 (à l'exception des F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F750) (chacun étant un «véhicule admissible»). Les véhicules admissibles de l'année-modèle 2016 peuvent bénéficier de cette offre en fonction des stocks disponibles – consultez votre détaillant pour tous les détails. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565 3673. ® utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. © 2017 Sirius Canada Inc. «SiriusXM», le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

(SiriusXM)

De série pour la plupart
des véhicules Ford
avec abonnement de
6 mois prépayés¹.

La vie incroyable d'Alex Caine

**RICHARD
THERRIEN**

CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



Jack Bauer a survécu à trop de fusillades et d'explosions dans *24 heures chrono* pour qu'on ne finisse pas par en rire. La vie d'Alex Caine, qui a infiltré autant la mafia chinoise que les gangs de motards, et déjoué un attentat terroriste, paraît tout aussi incroyable, mais s'est passée pour vrai.

Vous l'aviez peut-être vu à *Tout le monde en parle* en avril 2015. Pour la première fois, le Québécois se raconte dans un docu-fiction intitulé *Alex Caine: infiltrateur*, produit chez Pixcom, et qui se regarde comme un film d'espionnage aux rebondissements dignes des *blockbusters* américains.

La série de huit épisodes de 30 minutes, que diffusera Historia dès le mercredi 15 mars à 21 h 30, bénéficie d'un montage d'une redoutable efficacité et vous gardera au bout de votre siège. On est fasciné par son habileté, puis l'instant d'après, on se demande comment il se sortira du pétrin. Et toujours cette question: «Comment se fait-il qu'il soit encore en vie?»

Témoignages d'Alex Caine lui-même et de nombreux intervenants sont entrecoupés de reconstitutions dramatiques des événements. Le premier épisode raconte toute la genèse de sa vie d'infiltrateur. Après un *deal* de marijuana qui l'enverra en prison, il se liera d'amitié avec un pro d'arts martiaux, sans savoir qu'il s'agit d'un importateur d'héroïne et un membre la mafia chinoise. Quand celui-ci veut l'avoir comme partenaire pour le Québec, Caine n'a plus le choix d'accepter parce qu'il en sait trop. Sa femme le convaincra d'aller à la police, qui voudra en faire son infiltrateur. C'est là que tout a commencé.

Après, ça ne s'arrêtera jamais, et on lui confiera des missions de plus en plus délicates. L'épisode au Pakistan à la fin des années 70 donne froid dans le dos. Engagé par le FBI, Caine a d'abord dû se faire passer pour un souteneur afin de piéger des pilotes qui passaient de la drogue par voie aérienne. Puis, il devra se rendre dans une région dangereuse du pays pour rencontrer la tête dirigeante du réseau. Je ne vous dis pas comment ça finit, mais c'est complètement fou.

Vous trouverez que son ex-épouse, qui témoigne à visage couvert dans la série, est une véritable sainte. Non seulement a-t-elle vu son mari courir autant de risques, mais elle l'encourageait à partir, consciente que c'était devenu sa deuxième nature. Son influence comptera pour beaucoup.

On a déjà vu de mauvaises reconstitutions dramatiques jouées de manière artificielle, qui font décrocher du propos. Ce n'est pas le cas dans cette série, où

on a presque affaire à une série dans la série. Les anciens fans de *Toc toc toc* risquent d'avoir un choc lorsqu'ils verront Marc St-Martin jouer le rôle d'Alex Caine; disons qu'on est loin de l'univers fantaisiste et bon enfant de son personnage de Kao. Vous vous doutez bien que Caine n'avait pas affaire à des enfants de chœur. Un deuxième acteur prête sa voix au personnage principal, qui agit comme narrateur de la série et raconte son histoire, ce qui ajoute à l'efficacité de la série.

En acceptant la série, Alex Caine ne craint pas d'être identifié par des gens qui lui en veulent, comme d'anciens membres des *Bandidos*. «Ils ne regardent pas *Historia!*» blague l'infiltrateur, avant d'ajouter: «Si jamais ça chauffe un petit peu, je disparaiss.» J'ai eu le privilège de passer un moment avec l'homme de 68 ans, d'une grande humilité, mais fier de son parcours, à raison. Il mène désormais une vie tranquille, prend plaisir à cultiver ses tomates et à regarder le curling à la télévision. «Pareil à regarder de la peinture sécher!» me dit-il. Mais si le téléphone sonnait, il n'hésiterait pas un seul instant à reprendre du service. «C'est arrivé en novembre 2015. J'ai tout de suite reconnu la voix en décrochant.» En deux secondes, il était redevenu Alex Caine, son nom d'emprunt.

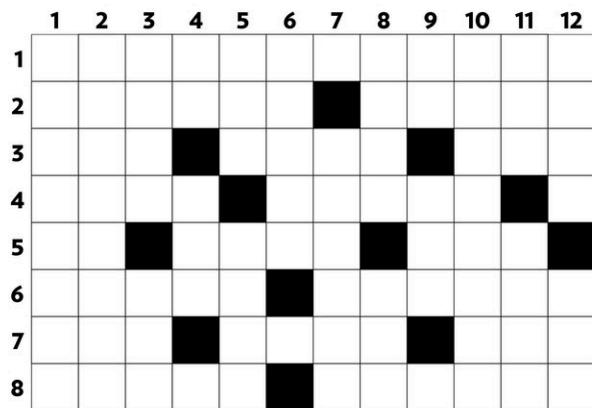
Après son passage à *Tout le monde en parle*, Caine avait reçu 14 propositions de projets et les a toutes refusées. D'ailleurs, sa première rencontre avec les producteurs de Pixcom, dont Charles La-fortune, s'était plutôt mal déroulée. Le principal intéressé, qui préfère de loin l'anonymat, n'était pas pressé de voir son visage placardé ainsi à l'antenne. Un livre, ça allait, mais une série télé? «Ça ne m'intéressait pas. J'aime bien ma solitude», m'a-t-il confié. La productrice Isabel Chevrier est toutefois revenue à la charge pour le convaincre du bien-fondé de son projet.

Elle a vite compris que l'entreprise ne serait pas simple. Ne serait-ce que pour prendre contact avec Alex Caine, encore en mission au début du projet. «Il partait durant trois mois, je devais passer par son éditeur pour lui parler», raconte-t-elle. À n'importe quel moment, l'infiltrateur pouvait leur glisser entre les doigts sans prévenir, ce qui le rend encore plus mystérieux. On a beau passer au travers de ses missions les plus délicates, reste qu'on ne connaîtra jamais vraiment qui est le vrai Alex Caine.

Après le documentaire, la série de fiction

Alex Caine se dit convaincu qu'il y a du matériel pour deux ou trois saisons supplémentaires de la série documentaire. Avec une vie pareille, c'est à se demander comment il se fait qu'on ne s'en soit pas inspiré pour une fiction chez nous. Pixcom y a pensé aussi, et développera cet automne un projet de série inspirée des missions d'Alex Caine, un peu comme *Le négociateur*, créée à partir des enquêtes de Claude Poirier. On peut déjà se demander à qui on confiera le rôle principal. En attendant, Pixcom négocie pour distribuer le docu-fiction aux États-Unis. **RICHARD THERRIEN**

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

- 1 Similitude des traits du visage entre deux personnes.
- 2 Qui aime à agir - Substance dure et blanche qui recouvre la couronne des dents.
- 3 Ce n'est pas un débutant - Il faut en prendre un pour sauter plus loin - Matière visqueuse et tenace.
- 4 Tuyau terminé par un petit fourneau qu'on bourre de tabac - Peau de bouc cousue, servant à conserver l'eau.
- 5 Conjonction qui marque une liaison - Adverbe indiquant un grande quantité - Peut être positif ou négatif.

VERTICALEMENT

- 6 D'un poids faible - Faculté de choisir entre plusieurs situations.
- 7 Autour d'une île - Grimace de mécontentement - N'a pas toujours de trottoirs.
- 8 Qui a perdu sa fortune - Futées.

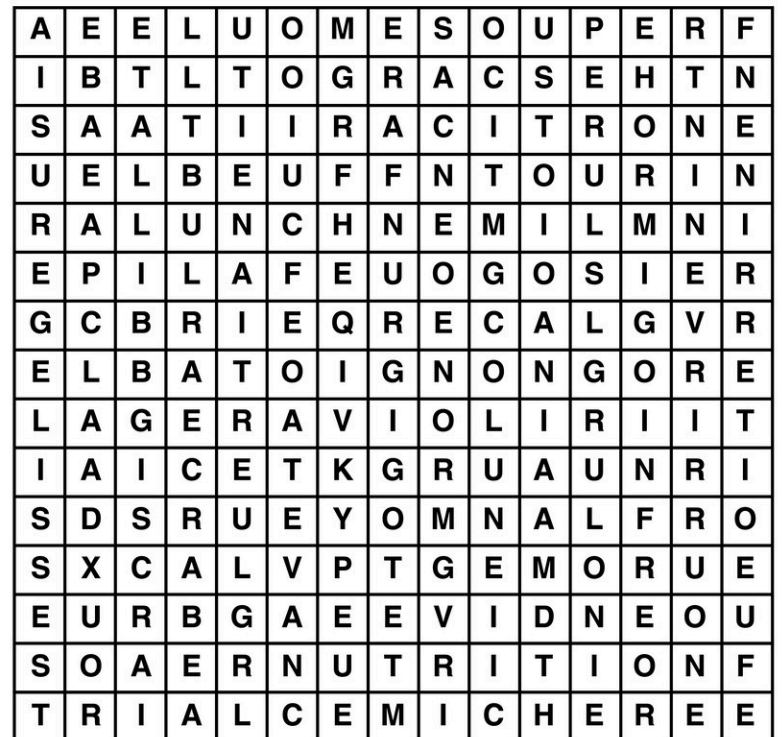
- 4 Conjonction qui indique une condition - Commence le 21 juin.
- 5 Elle vivait au paradis avec Adam - Instrument servant à tuer ou à blesser.
- 6 Chapeau rond et bombé.
- 7 Dans le voisinage habituel.
- 8 Qui manque de rapidité - Pas beaucoup.
- 9 Signifie avant midi - S'esclaffe.
- 10 Organe plat qui permet aux poissons de se déplacer.
- 11 Poil situé au bord de la paupière - Fait un noeud.
- 12 Personne désignée par une élection - Venus au monde.

SOLUTION du dernier numéro

1	M	A	N	C	H	O	T	G	O	L	F
2	A	M	E	R	T	A	B	L	I	E	R
3	L	E	G	A	L	E	A	U	S	S	I
4	A	N	O	N	S	O	N	I	T		
5	I	C	E	S	S	C	A	L	P		
6	S	O	I	E	T	E	I	L	O	T	
7	E	N	E	R	V	E	A	D	O	R	E
8	S	U	R	E	L	E	M	E	N	T	S

MOT MYSTÈRE

CUISINE - Un mot de 10 lettres



Solution du dernier problème : **IMPRIMERIE** 07-03-2017

- ATRIAU
- BABA BLEU BRIE
- CARI CHERE CITRON CONFIT CRABE CREPE CROQUETTE
- DIETE
- ECLAIR ENCAS ENDIVE ESCARGOT
- FAR FLAN
- GIGOT GLACER GOINFRE GOSIER GRUAU
- HUILLE
- LASAGNE LEGER LIME LISSE LUNCH
- MICHE MIE MORUE MOYEU
- NAVET

- NOURRIR NUTRITION
- OLIVE ORANGE
- PILAF
- RABLE
- RAVIOLI RECETTE REGAL ROGNON ROT ROUX
- SEL SEMOULE SOUPER SUCRE
- TABLE
- TERRINE THE TOURIN
- VEAU

MOTS CROISÉS

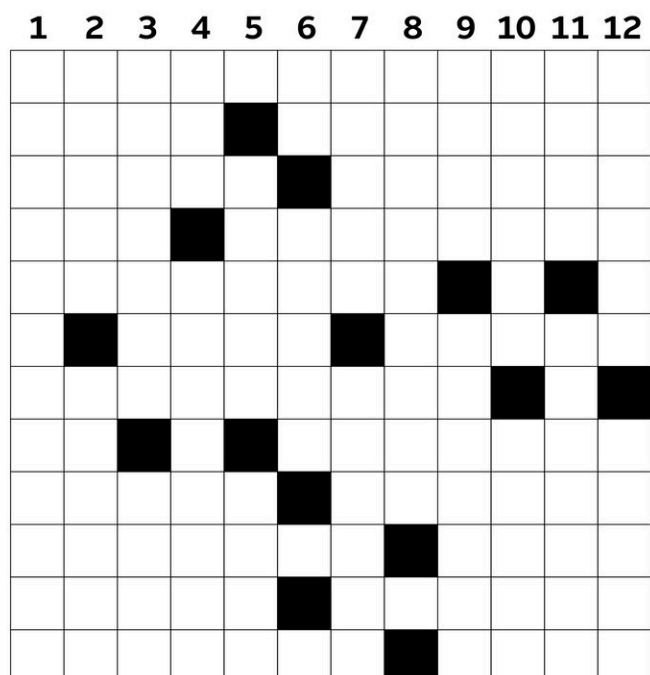
HORIZONTALEMENT

- 1. Action de boiter.
- 2. Porte extérieure d'une maison - Nomade.
- 3. Cheminées - Aiguilles.
- 4. Patronne - Opiniâtres.
- 5. Le requin en est un.
- 6. Bouché - Épreuves.
- 7. Buffets où l'on range la vaisselle précieuse.
- 8. Île de France - Oiseaux grimpeurs.
- 9. Matière textile - Visage grotesque.
- 10. Absurde - Organe sécréteur.
- 11. Place - Écrivent.
- 12. Rendent plus long - Sert à suspendre.

VERTICALEMENT

- 1. Échange réciproque et simultané de situation.
- 2. Sport de combat - Groupe.
- 3. Canneberge - Vin blanc.
- 4. Démodé - Celui qui écoute.
- 5. Groupement religieux - Célèbre troyen.
- 6. Id est - Désavouent.

- 7. Partie saillante et allongée - Fixent le cours de.
- 8. Géomètre topographe.
- 9. Ne dit pas un mot (Se) - Garde.
- 10. Congénitales - Pas jeunes.
- 11. Enlevée - Substances contenues dans les rafles de raisin.
- 12. Centaure - On s'y promène.



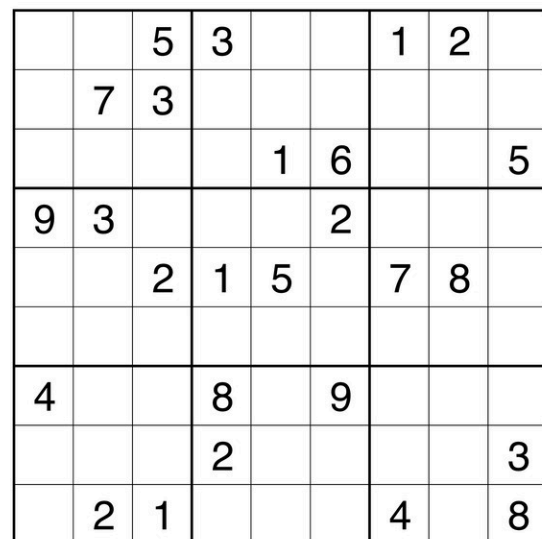
SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

1	V	E	R	R	O	U	I	L	L	A	G	E
2	E	T	E	I	N	T	S	A	M	E	N	
3	C	E	U	X	A	M	U	S	A	N	T	
4	T	S	E	C	H	E	E	R	R	E		
5	E	U	S	A	N	A	R	R	E	R		
6	U	N	I	F	I	E	E	S	E	R		
7	R	I	S	E	E	S	A	G	R	E		
8	V	R	U	P	I	N	E	M				
9	B	O	O	M	R	E	A	N	I	M	E	
10	A	Q	U	I	L	I	N	E	T	E	S	
11	N	U	E	E	T	A	S	S	E	N	T	
12	C	E	D	R	E	S	N	E	M	E		

7 mars 2017

N° 4807

SUDOKU



4083

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

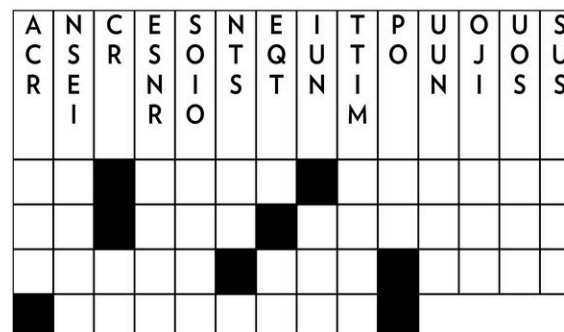
Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

7	1	6	2	4	5	3	9	8
9	3	8	1	6	7	2	5	4
5	4	2	3	9	8	7	1	6
4	9	1	7	5	6	8	3	2
8	6	3	4	1	2	9	7	5
2	5	7	9	8	3	6	4	1
6	8	9	5	3	1	4	2	7
1	2	4	6	7	9	5	8	3
3	7	5	8	2	4	1	6	9

4082

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur



Thème : Citation de Joseph Joubert

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

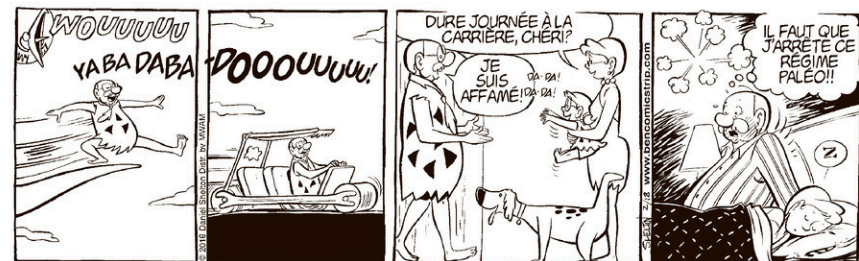
Solution du dernier numéro :

Citation de Louise Leblanc: Pendant qu'on fouille dans la vie des autres, on oublie la sienne.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 7 mars 2017

Bélier (21 mars au 19 avril): Vu que la Lune en Cancer n'est pas la meilleure alliée du Bélier, il pourrait y avoir un danger rattaché à l'envie d'obtenir davantage de biens et de dividendes. L'appât du gain serait la principale chose qui puisse détériorer une situation agréable. Il n'y aura toutefois aucun mal à vouloir améliorer votre sort, pour autant que vous soyez capable d'apprécier vos acquis actuels.

Taureau du 20 avril au 20 mai): Le cycle de la Lune en Cancer pourrait vous procurer l'effet d'un second souffle et contribuer à faire disparaître une limitation. Voici donc un mardi pouvant être pour vous stimulant, lors duquel vous pourriez faire avancer une affaire qui vous tient à cœur. N'hésitez pas à contacter une personne qui a manifesté récemment de l'intérêt à votre endroit. La balle se trouve dans votre camp...

Gémeaux (21 mai au 21 juin): Aller doucement n'empêche pas d'arriver. Certes, la triple conjonction Soleil-Mercure-Neptune en Poissons, au carré de votre Signe, pourrait vous mettre quelques bâtons dans les roues, mais un ralentissement pourrait malgré tout vous permettre de parvenir à vos fins, et peut-être même avec d'autant plus d'éclat. Profitez de cette période d'attente pour peaufiner vos projets...

Cancer (22 juin au 22 juillet): Étant donné que les autres ne feront pas nécessairement les premiers pas, c'est probablement à vous d'aller les solliciter. Rassurez-vous, votre crainte de rejet n'est pas fondée. Faites-vous confiance ne vous laissez pas hanter par les pires scénarios. Et avec le cycle de la Lune en Cancer, l'enthousiasme de certaines personnes pourrait même vous étonner...

Lion (23 juillet au 22 août): Il n'est pas toujours possible de tout avoir. Le cycle Lunaire est de passage en Cancer, et aujourd'hui ses aspects vivent pas mal de travers. Par conséquent, il pourrait s'agir pour le noble Lion que vous êtes d'un mardi mitigé, lors duquel vous devrez probablement renoncer à une chose afin de pouvoir en obtenir une autre. Que voulez-vous, rien n'est parfait...

Vierge (23 août au 22 septembre): Toujours de passage en face de votre Signe, en Poissons, la triple conjonction Soleil-Mercure-Neptune vous propose un mardi plus valorisant. Ayant le tour avec les mots, vous captiverez votre auditoire, amenant les autres à s'intéresser davantage à vous. Une certaine complicité pourrait d'ailleurs s'établir avec quelqu'un que vous connaissiez peu ou pas du tout...

Balance (23 septembre au 23 octobre): Les gens changent avec le temps et certaines de vos perceptions gagneraient à être mises à jour. Des individus dont vous aviez qualifié le rendement d'insuffisant ont peut-être perfectionné leurs aptitudes. Sur le plan personnel, il est également possible que quelqu'un ait modifié ses comportements. Malgré les aspects de la Lune en Cancer, pourquoi ne pas lui accorder une seconde chance?

Scorpion (23 octobre au 21 novembre): Cette étape actuelle des Poissons devrait revigorer votre enthousiasme et votre détermination. Les changements que vous envisagez sont réalisables, mais vous devez poser des gestes concrets afin de les appeler. Une modification apportée à la manière habituelle de procéder pourrait agir comme catalyseur et entraîner de grandes transformations. Prenez l'initiative en vue de briser le statu quo.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre): Compte tenu de la conjonction Mars-Uranus en Bélier, les situations peuvent se mettre à évoluer soudainement. Mais vu d'autres aspects, la tournure des événements risque de vous laisser perplexe. Cependant, vous pourriez finir par en apprécier les bienfaits dans un avenir rapproché. Exprimez vos appréhensions, mais ne vous fermez pas systématiquement au changement.

Capricorne (22 décembre au 19 janvier): Avec le cycle de la Lune en Cancer, face au Capricorne, vos émotions seront probablement plus fortes. En fait, les personnes qui vous côtoient se montreront peut-être moins bien intentionnées, et hésiteront à accepter quelques compromis. La flexibilité ne sera sans doute pas à l'honneur, et ce sera à vous à modifier certaines décisions prises sans en avoir parlé au préalable.

Verseau (20 janvier au 18 février): Le cycle Lunaire en Cancer qui aujourd'hui vit pas mal de travers, pourrait rendre vos désirs moins facile d'accès, ou du moins vous donner cette impression. Les autres risquent de ne pas se comporter exactement tel que vous le souhaiteriez, et ce, d'autant plus s'ils ignorent quelles sont vos attentes. Vous aurez donc avantage à faire clairement état de vos intentions.

Poissons (19 février au 20 mars): Si vous n'aimez pas ce que vous voyez, il faudrait probablement changer la manière dont vous le regardez. Étant donné que les choses ne se transformeront pas radicalement du jour au lendemain, il sera préférable d'apprendre à les accepter. Et il sera plus facile de vous détacher des éléments qui vous importunent plutôt que de fournir des efforts pour les modifier à votre guise...

MARDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

7 MARS	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Toc toc toc	Téléubbies	Tout le monde	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	4 et demi...	Monk	Virginie	Virginie	Monsieur Selfridge	Entrée principale			Silence, on joue!		
V	Atomes crochus	Infopublicité	Les Infos	(:40) Les Infos	Guerre des clans	Espace Découvertes	CSI: NY / Un corps en vitrine		PIÉGÉE À 17 ANS (2012) avec Chuck Hittinger, Amy Pietz, Taylor Spreitler.			MA PAROLE CONTRE LA LEUR (2014) avec Gary Weeks, Makenzie Vega.			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour			2 filles le matin / Maripier Morin		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		PLAN PARFAIT (2011) avec Billy Crudup, Alan Arkin, Greg Kinnear.			Publicité	Les feux de l'amour	(:25) Top modèles	(:55) TVA nouvelles				
TQc	(T)erreurs	Argonauts	Vic Viking	Grizzly	Robin Bois	Zorro (:55) Chaplin	Un chef à la cabane		Conseils famille	Mode d'emploi	Point doc	De garde 24/7	Espace chanson	Lucky Luke	Les Dalton	IL PLEUT DES HAMBURGERS (2009)			Shaun-mou.	

7 MARS	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
CKTV	Le Téléjournal 18 h		District 31	La Facture	Unité 9			Mémoires vives		Le Téléjournal		Marina Orsini		
V	Coup de foudre	Un souper parfait	L'arbitre		Le mentaliste / Le tatouage			Mémoire sous enquête / Mon fils a disparu		En mode Salvail	(:50) Espace Découvertes / Le calmar	(:50) Infopublicité	Zone Séduction	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Piment fort	J.E.	Sans limites / La légion des anonymes Partie 1 de 2			O' / O'... le Pub!		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque	(35) 2 filles matin / Maripier Morin, Pier-Luc Cloutier.		
TQc	Cochon dingue	Subito texto	Électrons libres	Like-moi!	National Geographic			Banc public		Conseils de famille	Parents mode d'emploi	Curieux Bégin		Deux hommes en or
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Irresponsable	Web Thérapie	Elles étaient en guerre			Criminels 2.0 / Arjan Roskam, le roi du cannabis		Parcoureur / Histoire vivante	Journal / (:20) J.Afrique	(:40) Profilage / Silence radio		
CANAL D	Des idées payantes / De bas en haut		Les dossiers de la NASA		Cauchemar sur l'autoroute / Tempête de vent			Isolés et en péril / La soif du Nevada		Le contrat / Pozza		Docu-D / Être milliardaire	24CH	
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Eva, Ruda, Léo et moi			Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360°	24CH	Trajectoires / Daniel Brière	L'antichambre (D)		Hockey 360°		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Canucks de Vancouver (D)					
VIE	Chic Shack	Quel âge me donnez-vous?	C'est quoi ton plan?	Décore ta vie	Vendre ou rénover / Recomposer l'espace		Dans les coulisses des urgences / 5% de chances		Mini-maisons recherchées	Le pro du sur mesure	De taudis à logis / Rénovation monstre		Médium	
SERIES+	Élémentaire / Les vieux démons		Hawaii 5-0 / Ho'Apono			L'enquête / Mise à l'écart		Élémentaire / Délit de faciès		Hawaii 5-0 / Ua' o'oloku ke anu i na mauna		La loi et l'ordre: Crimes sexuels / Excès d'attention		Élémentaire
Z	Prêt sur gage de l'enfer	Remorquage à South Beach	Américans / Une Kingwood 71 plutôt cool / Replicar rétro		Les vampires originels / Dans l'ombre des vivants			The Strain / L'éclipse		Strike Back (v.f.)		Star Trek: Entreprise / Vaisseau fantôme		Californication / Le lucre
HISTORIA	Roanoke: la colonie perdue Partie 2 de 2		Pawn Stars	Course aux trésors	Pawn Stars	Pawn Stars	Les a\$ de la brocante / Toujours prêts!		La fièvre des encans	Les moteurs	Racines		Pawn Stars	
ÉVASION	Gator Boys: Au secours des alligators		Monstres d'eau douce / Horreur au Canada		Vivre sous zéro			Couple c. nature / Rencontre avec un ours: Montana		OuiSurf / Madagascar 2		Traqueurs de pierres / Émeraude, Colombie		Vivre sous zéro
ARTV	Downton Abbey / Spéciale de Noël - La famille Crawley se dirige vers l'Écosse pour visiter Lady Rose et ses parents.			Les grandes entrevues / Martin Petit			Info, sexe et mensonges	PaparaGilles	Fleming, l'homme qui voulait être James Bond		Enquêtes internes			

affaires

OR
1224,81
-7,27
\$/US/ONCE

PÉTROLE
55,990
0,22
BARIL US\$

ALUMINIUM
0,86
-1,04%
\$/US/LIVRE

EURO
0,7054
0,0017
€/EURO

LE DOLLAR
74,60
-0,14
c/US

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cy

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	924.70 \$	2.91 \$	98084893
S&P/TSX 300	15629.75 \$	21.25 \$	203871670
S&P/TSX VENTURE	810.25 \$	-8.21 \$	80872372
DOW JONES	20954.34 \$	-51.37 \$	266621391
NASDAQ/USA	5849.17 \$	-21.58 \$	0
NASDAQ/Canada	345.68 \$	0.00 \$	0

TORONTO

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
GOLDCORP INC	G	20.07 \$	-0.18 \$	9711700	ELECTRIC FINANCIAL	ELF	795.00 \$	25.00 \$	991
B2 GOLD CORP	BTO	3.76 \$	-0.26 \$	7681473	CONSTELLATION	CSU	647.46 \$	5.09 \$	30292
YAMANA RES INC	YRI	3.39 \$	-0.11 \$	6503702	CCL INDUSTRIES INC	CCL.B	289.05 \$	2.34 \$	57705
KINROSS GOLD CORP	K	4.44 \$	-0.05 \$	5252068	BOYD GROUP INCOME	BYD.UN	90.47 \$	2.02 \$	34978
NEXGEN ENERGY LTD	NXE	3.22 \$	-0.35 \$	5116272	FAIRFAX FINANCIAL	FFH	621.16 \$	1.94 \$	35222
BOMBARDIER INC	BBD.B	2.33 \$	-0.09 \$	4960568	LASSONDE	LAS.A	214.08 \$	1.71 \$	899
IVANHOE MINES LTD	IWN	3.97 \$	-0.20 \$	4410284	Les plus fortes baisses				
ENCANA CORP	ECA	15.36 \$	0.05 \$	4273267	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
IAMGOLD CORP	IMG	4.78 \$	-0.30 \$	4102373	MOLSON COORS	TPX.B	131.00 \$	-2.38 \$	741
MANULIFE FINANCIAL	MFC	24.62 \$	0.17 \$	4061037	CARGOJET INC	CJTA	46.91 \$	-2.10 \$	200
					TAIGA BUILDING	TBL.NT	114.75 \$	-2.05 \$	2000
					TORONTO DAILY	TDX	23.72 \$	-1.55 \$	549705
					AGNICO EAGLE MINES	AEM	53.63 \$	-1.53 \$	863755
					COLLIERS INTL	CIGI	64.85 \$	-1.48 \$	135509

NEW YORK

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
DIREXION DAILY JR	JNUG	5.59 \$	-1.13 \$	102977050	NVR	NVR	1982.99 \$	17.37 \$	28394
VANECK VECTORS	GDX	21.64 \$	-0.56 \$	75803987	CABLE ONE INC	CABO	627.99 \$	7.75 \$	33302
BANK of AMERICA	BAC	25.25 \$	-0.19 \$	75644810	BIGLARI HOLDINGS	BH	420.99 \$	6.16 \$	3150
SNAP INC	SNAP	23.77 \$	-3.32 \$	72923194	TEXAS PACIFIC LAND	TPL	300.00 \$	4.97 \$	11417
SPDR S&P 500	SPY	237.71 \$	-0.71 \$	55386718	DIREXION DAILY JR	JNST	21.99 \$	3.12 \$	20470625
FINANCIAL SELECT	XLF	24.78 \$	-0.19 \$	49017181	CRANE	CR	75.32 \$	2.92 \$	694575
VANECK VECTORS	GDXJ	33.42 \$	-2.11 \$	48398654	Les plus fortes baisses				
DIREXION DAILY	NUGT	7.94 \$	-0.63 \$	44167839	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
VELOCITYSHARES 3X	DGAZ	5.63 \$	-0.26 \$	37511948	BERKSHIRE HATHAWAY	BRK.A	262800.00 \$	-360.00 \$	197
CHESAPEAKE ENERGY	CHK	5.35 \$	0.03 \$	34034688	ALLERGAN INC A PR	AGN.PRA	851.43 \$	-10.68 \$	1904
					PROSHARES ULTRA	GDJJ	56.46 \$	-7.21 \$	19777
					ALEXANDER'S	ALX	423.48 \$	-6.38 \$	1590
					BOSTON BEER CO	SAM	155.00 \$	-6.35 \$	143930
					PENUMBRA INC	PEN	77.25 \$	-5.35 \$	609076

NASDAQ

Les titres les plus actifs				Les plus fortes hausses					
Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ADVANCED MICRO	AMD	13.04 \$	0.01 \$	117181366	CONCERT	CNCE	15.64 \$	5.99 \$	10631983
FRONTIER	FTR	2.76 \$	-0.11 \$	48285080	TG THERAPEUTICS	TGTX	10.20 \$	4.85 \$	33774385
TG THERAPEUTICS	TGTX	10.20 \$	4.85 \$	33774385	NVE	NVEC	83.12 \$	4.42 \$	41576
DRYSHIPS	DRYS	1.31 \$	-0.06 \$	29564130	REGENERON	REGN	381.93 \$	3.27 \$	1020846
MICRON TECH	MU	25.71 \$	0.14 \$	25524504	FOUNDATION	FMI	31.30 \$	3.00 \$	896436
INTEL	INTC	35.57 \$	-0.33 \$	24415645	NETFLIX	NFLX	141.94 \$	2.80 \$	7116005
NVIDIA	NVDA	97.67 \$	-0.76 \$	22088634	Les plus fortes baisses				
APPLE	AAPL	139.34 \$	-0.44 \$	21746875	Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
MICROSOFT	MSFT	64.27 \$	0.02 \$	18750255	ATRIUM	ATRI	478.70 \$	-11.05 \$	1828
CISCO SYSTEMS	CSCO	34.19 \$	-0.10 \$	17603970	INTUITIVE SURGICAL	ISRG	735.70 \$	-9.09 \$	399851
					GRAVITY CO	GRVY	21.47 \$	-5.71 \$	147627
					FIRST CITIZENS	FCNCA	359.34 \$	-5.69 \$	28106
					THE PRICELINE	PCLN	1730.21 \$	-4.89 \$	354576
					IONS	IONS	50.18 \$	-4.52 \$	3344657

TITRES VEDETTE À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	15.45 \$	15.18 \$	15.36 \$	0.05 \$
Barrick Gold Corp	ABX	24.37 \$	23.88 \$	24.08 \$	-0.35 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	63.35 \$	61.50 \$	63.25 \$	0.58 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.50 \$	2.43 \$	2.44 \$	-0.08 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.38 \$	2.30 \$	2.33 \$	-0.09 \$
BCE Inc.	BCE	58.35 \$	57.82 \$	58.23 \$	0.25 \$
Bank of Montreal	BMO	103.50 \$	102.12 \$	103.32 \$	0.47 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	80.53 \$	79.60 \$	80.20 \$	0.24 \$
CAE Inc	CAE	20.33 \$	20.06 \$	20.24 \$	-0.08 \$
Cascades Inc.	CAS	13.61 \$	12.97 \$	13.00 \$	-0.43 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	71.23 \$	69.99 \$	71.00 \$	0.16 \$
Canfor	CFP	18.52 \$	18.16 \$	18.24 \$	-0.27 \$
CIBC	CM	119.86 \$	118.27 \$	119.55 \$	0.35 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	41.87 \$	41.13 \$	41.76 \$	-0.05 \$
CN Railway Company	CNR	97.17 \$	95.88 \$	97.09 \$	0.78 \$
Canadian Pacific Railway	CP	200.45 \$	198.30 \$	200.18 \$	0.63 \$
Canadian Tire	CTC	205.00 \$	202.25 \$	205.00 \$	1.00 \$
Canadian Western Bank	CWB	30.92 \$	30.64 \$	30.86 \$	-0.21 \$
Domtar	UFS	50.78 \$	50.05 \$	50.14 \$	-0.70 \$
Emera	EMA	45.50 \$	45.13 \$	45.20 \$	-0.22 \$
Enerplus	ERF	12.08 \$	11.56 \$	12.04 \$	0.31 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	62.32 \$	61.49 \$	62.24 \$	-0.12 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	23.47 \$	22.26 \$	22.77 \$	0.47 \$
Great-West Lifeco	GWO	36.67 \$	36.25 \$	36.58 \$	0.10 \$
Industrial Alliance	IAG	56.66 \$	56.13 \$	56.27 \$	-0.07 \$
Societe financiere IGM	IGM	41.17 \$	40.64 \$	41.13 \$	0.21 \$
Imperial Oil	IMO	41.43 \$	40.89 \$	41.42 \$	0.31 \$
Quebecor Inc	QBR.B	37.81 \$	37.34 \$	37.75 \$	0.11 \$
Loblaws Cos.	L	70.19 \$	69.31 \$	69.99 \$	0.13 \$
Laurentian Bank	LB	59.97 \$	58.83 \$	59.68 \$	0.46 \$
Manitoba Telcom	MBT	39.39 \$	39.17 \$	39.33 \$	0.07 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	31.69 \$	31.23 \$	31.40 \$	-0.22 \$
Magna International	MG	57.77 \$	57.10 \$	57.50 \$	-0.56 \$
Metro Inc.	MRU	39.13 \$	38.52 \$	38.87 \$	-0.02 \$
National Bank	NA	59.00 \$	57.60 \$	58.75 \$	0.50 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	7.94 \$	7.89 \$	7.90 \$	-0.05 \$
Precision Drilling Corp.	PD	6.78 \$	6.57 \$	6.72 \$	-0.07 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	20.08 \$	19.71 \$	20.01 \$	0.11 \$
Potash Corp	POT	22.96 \$	22.64 \$	22.82 \$	-0.08 \$
Power Corp.	POW	31.99 \$	31.59 \$	31.99 \$	0.12 \$
Power Financial	PWF	35.50 \$	35.14 \$	35.49 \$	0.06 \$
Quebecor Inc.	QBR.B	37.81 \$	37.34 \$	37.75 \$	0.11 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	56.86 \$	55.74 \$	56.44 \$	0.50 \$
Royal Bank	RY	99.18 \$	97.50 \$	99.13 \$	0.84 \$
Saputo Inc.	SAP	46.21 \$	45.30 \$	45.37 \$	-0.90 \$
Sears Canada	SCC	1.86 \$	1.67 \$	1.70 \$	-0.03 \$
Shaw Communications	SJR.B	27.85 \$	27.57 \$	27.79 \$	0.05 \$
Sun Life financial	SLF	49.03 \$	48.11 \$	48.86 \$	0.12 \$
SNC-Lavalin	SNC	55.58 \$	54.52 \$	55.45 \$	0.70 \$
Superior Propane Corp	SPB	12.81 \$	12.55 \$	12.57 \$	-0.17 \$
Suncor Energy Inc.	SU	42.24 \$	41.38 \$	42.21 \$	0.45 \$
Telus Corporation	T	43.37 \$	42.88 \$	43.37 \$	0.35 \$
Transalta Corporation	TA	7.45 \$	7.13 \$	7.25 \$	-0.23 \$
Tembec	TMB	3.01 \$	2.95 \$	3.00 \$	0.00 \$
TD Bank	TD	70.33 \$	69.12 \$	70.30 \$	0.68 \$
Transcanada Pipe	TRP	61.64 \$	60.57 \$	61.60 \$	0.76 \$
Torstar Corp.	TS.B	1.88 \$	1.82 \$	1.86 \$	-0.01 \$
Weston George Ltd	WN	111.82 \$	110.22 \$	111.51 \$	0.35 \$

AIDE SOCIALE

Réforme retardée

PATRICE BERGERON

Presse canadienne

Sursis pour les prestataires d'aide sociale: les pénalités et les suppléments prévus par le gouvernement Couillard ne sont pas prêts d'entrer en vigueur.

La réforme de l'aide sociale a en effet été enrayée par la longue grève des juristes de l'État, qui s'est dénouée la semaine dernière avec l'adoption d'une loi spéciale forçant leur retour au travail.

Le projet de loi 70 qui revisite les mesures d'employabilité a été adopté en novembre dernier, mais c'est le règlement qui doit mettre en place tous les mécanismes, les conditions et modalités de l'application de la loi.

Or, la réglementation devait être entre autres révisée par les avocats et notaires de l'État, qui n'ont repris le travail que mercredi dernier, après quatre mois de conflit de travail.

Le porte-parole du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Simon Laboissonnière, a confirmé lundi qu'il y avait actuellement du « retard » dans la mise en place dans la réforme et qu'il était imputable au conflit de travail.

« Ce qu'on me dit, c'est que il y a un retard, alors je présume que oui, le règlement aurait dû déjà être affiché (en temps normal) », a-t-il expliqué dans une entrevue téléphonique avec *La Presse canadienne*. Il n'a pas pu toutefois évaluer la durée du retard, ni préciser un nouvel échéancier, ni chiffrer les coûts engendrés par ce retard.

Le pivot de cette réforme de l'aide sociale est le programme Objectif Emploi, qui vise notamment à intégrer au marché du travail ceux et celles qui font une première demande d'aide de dernier recours.

En vertu des intentions réglementaires du ministre François Blais évoquées en commission parlementaire, les demandeurs recevront une prime s'ils acceptent un des trois parcours d'employabilité possibles, mais ils seront pénalisés s'ils refusent ou s'ils s'absentent durant la démarche.

Dans le pire des scénarios, en cas de manque de collaboration, après une quatrième absence de plus de cinq jours, la prestation de base, soit 623 \$ par mois, serait amputée de 224 \$ pour au moins un mois, à 399 \$ par mois.

À cela s'ajouteraient cependant le Crédit d'impôt sur la solidarité et le Crédit d'impôt sur la TPS, qui ensemble totalisent 103 \$ par mois.

En commission parlementaire, M. Blais a esquissé les grandes lignes du règlement à venir. Il prévoirait d'abord une convocation du nouveau prestataire pour une rencontre et en cas de refus de participer, le chèque du mois suivant serait

retenu et remis en mains propres.

En cas d'acceptation toutefois, le nouveau prestataire serait orienté en fonction de trois parcours distincts, assortis d'un supplément à la prestation mensuelle de base de 623 \$: recherche intensive d'un emploi (+165 \$); formation et acquisitions de compétences (+260 \$); développement des habiletés sociales (+165 \$).

Des sanctions s'appliqueraient ensuite aux contrevenants qui ne suivent pas le parcours, en fonction du nombre de semaines d'absence. À la première offense, une première absence de plus de cinq jours, on leur retirerai 165 \$; à la deuxième, on retrancherait 56 \$ supplémentaires; à la troisième, 112 \$, et à la quatrième 224 \$.

Rappelons que le règlement à venir doit d'abord être prépublié dans la *Gazette officielle*, pour 45 jours de consultations, avant d'entrer en vigueur.

Le gouvernement Couillard plaide que la réforme n'a pas pour but de réduire les coûts de l'aide sociale. Si les 17 000 nouveaux demandeurs sont admis aux mesures d'employabilité, il en coûtera 50 millions \$ de plus par année, fait-on valoir.

EN BREF

Bombardier commande Lance Stroll

Bombardier (TSX:BBD.B) fait le saut en Formule 1: la division des avions d'affaires de la multinationale québécoise a décidé de devenir l'un des commanditaires de son compatriote Lance Stroll, qui fera ses débuts cette saison avec l'écurie Williams. Il s'agit d'une entente de partenariat d'une saison qu'ont paraphé Bombardier et l'écurie anglaise. Cette entente permettra à Bombardier de voir son logo apposé sur le casque de Stroll. Il sera également visible dans les garages de l'écurie lors de toutes les courses du calendrier 2017. « Ce partenariat offre à Bombardier Avions d'affaires une occasion unique d'augmenter son rayonnement auprès d'une clientèle au niveau global », a indiqué la compagnie par communiqué.

La saison de la Formule 1 se mettra en branle le 26 mars prochain, à Melbourne, en Australie. Stroll participera quant à lui à la deuxième session d'essais hivernaux au courant de la présente semaine. La semaine dernière, sa première participation officielle à des essais de Formule 1 a été ponctuée de trois sorties de piste en deux jours. PRESSE CANADIENNE

Petites Annonces



418 549-4444

Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

IMMOBILIER VENTE

6687 Terrains, terres et fermes à vendre

TERRE EN CULTURE À VENDRE
64 ACRES, SECTEUR LAC À LA CROIX
418 719-4058/ 418 480-0960

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 3½, 4½, 5½, 6½, repeints, non meublés, semi-meublés ou meublés, possibilité chauffés éclairés. Près Place du Royaume, UQAC. Neufs, rue Des Grands-Ducs, ascenseur, plancher chauffant, finition au choix du locataire. Tél.:418-815-3383. Courriel: lesconstructionsmt@gmail.com

3½, 4½, 5½
1 MOIS GRATUIT
Chicoutimi-Nord et Chicoutimi Disponibles immédiatement
Rénovés
Céramique et bois flottant
Tél.:418-944-8580

4½, 400\$, non ch./écl., déneigé l'hiver, libre 1^{er} avril, 463 Jos-neil-Girard, 418 672-6049

4½ CHICOUTIMI, porte patio, rue Massenet, propre et paisible, déneigé, non-fum., 530\$ non ch./ni écl., 1^{er} avril, réf., 418 540-1744

À CHICOUTIMI, 4½ sur 2 étages, 560\$/mois, libre 1^{er} juil., 418 693-2000/418 557-3463.

6737 Logements à louer

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
promotion
3½ à partir de 500\$/mois
5½, à partir de 700\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.:1-581-500-0303 (sans frais) ou 418-812-4470

ARVIDA, 2364 Place Dubose, 4 ½, rénové à neuf, 2 remises int./ext., 575\$. 418-718-4290.

ARVIDA CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2½ à 5½, 455\$ à 599\$
Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie
PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES
418-548-3773 ou 418-512-3565

BAGOTVILLE 2½, grand, 1843 Grande-Anse, très propre, meublé, chauffé, éclairé, 350\$/mois, libre immédiatement. Tél.:418-481-1087, 418-817-5581.

CHICOUTIMI, 1102 Angoulême, ap 110, 3½. rez-de-ch, 610\$ ch., écl., libre. 418-543-1268

CHICOUTIMI, (2) 3½, 521 ch. de la Réserve, 289-B, rue Bégin, chauffés, éclairés, Tél.:418-503-1110.

Chicoutimi 3½, rénové, Riv.-du-Moulin, semi-meublé, ch., écl., 430\$, libre. 418-812-2989.

CHICOUTIMI 4½, 5½, Place des Écorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.

6737 Logements à louer

CHICOUTIMI 4½, grand, espace luxueux, rue des Pigeons, remise, 695\$/mois. Tél.:418-698-3478.

CHICOUTIMI 4½, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625\$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 4½, près Place Roy, rue Joseph-Dandurand, et Lorenzo Genest, très propre, un stat., remise, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.

CHICOUTIMI 4½ spacieux et moderne, rue des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, libre. Tél.:418-540-9470.

CHICOUTIMI, 4½, style condo, 963 St-Paul, grand, lumineux, ent. privée, multiples services inclus, 575\$, non ch/écl., 418-690-6703.

CHICOUTIMI 5½, 2 étages, près école St-Exupéry, 675\$. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 5½, 2 étages, près école St-Exupéry, 675\$. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 5½, 600\$/mois, non chauffé, non éclairé, peinture fraîche, libre. Tél.:418-693-0588.

CHICOUTIMI 5½, Côte Réserve, très grand, grand terrain, 675\$/mois. Tél.:418-549-3233.

JONQUIÈRE
2306 Truchon, 4½, rez-de-chaussée, rénové, entrée contrôlée, 585\$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIÈRE 3½, St-Georges, grand, 430\$, ch., écl., eau ch. fournie. Tél.:418-376-6131.

JONQUIÈRE 4½ (375\$), 6½ (475\$), 1 mois gratuit, près services, remises. 418-547-6469.

JONQUIÈRE 4½, condo de luxe neuf, 1117 pi.ca., clim., cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900\$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIÈRE 4½, entièrement rénové, rue St-Jérôme, près services, ch., eau chaude fournie, 2 stat., 550\$, libre. 418-818-3624.

JONQUIÈRE 5½, rue des sizerins, 585\$, non ch. ni écl., près du IGA St-hubert, grand parc en arrière Tél.:418 817-2578.

KÉNOGAMI 5½, 2e étage, 530\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.418-812-2989.

LA BAIE 3½ Semi-meublé, non ch./écl., eau ch., réf.demandées, 405\$, 418 544-6320.

LA BAIE 4½, non chauffé, non éclairé, 600\$/mois, libre 1^{er} mars. Tél: 581-882-8829.

LA BAIE, 4½, PRÈS DU CENTRE D'ACHAT non ch./non écl. 418 541-0434.

6759 Condos à louer

CHICOUTIMI condos de luxe, 4½, quartiers des Bois-Vins et des Oiseaux, climatiseur, céramique chauffante, insonorisation supérieure, remise, déneigé, gazon, lavage des fenêtres, non chauffés, non éclairés, prix à partir de 915\$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-817-0882, 418-690-6703.

6761 Chambres à louer

A VOIR ! Jonquière- grande chambre, télé, tél, internet, s/lavage, 285\$. 418-540-7063.

JONQUIÈRE rue Montfort, 240\$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sècheuse. Tél.:418-695-9869, 418-815-9834.

6767 Bureaux et locaux à louer

Chicoutimi 615 Audet/boul.Université, 1,500 pi2, asc.+ s/sol, 850\$. Tél.:418-549-3233.

KÉNOGAMI petit local comm., idéal salon coiffure ou couturière, etc. Tél.:418-812-2989.

LOCAL, 900 pi.ca., aménagé «electric proof», chauffé au gaz, boul. St-Paul Chicoutimi. Tél.:418-690-7890.

LOCAL À LOUER 46' X 24', 2e 50' X 50', chauffé, libre, Chicoutimi Nord 418-690-6340

6768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

CHICOUTIMI 766 rue Alma, entrepôt non chauffé, 20'x30', 12 pieds de haut, 2 portes de garage. Tél.:418-591-0087.

SERVICES ET EXPERTS

6783 Massothérapie et soins thérapeutiques

ST-FÉLICIEN massage thérapeutique relaxant Reiki, avec reçu, Marc, 418-671-0831.

VOUS vous sentez fatigué, stressé, en manque de vitalité. Réharmonisez vos centres d'énergie. SOINS Reiki Usui et Karuna. Séances de 30 minutes, contribution volontaire. Tél.: 418-550-1976.

6785 Services de garde

GARDERIE Tantine, 1 place, Jonquière, quartier St-Raphael, 30\$/jour, 418-944-8124.

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$

sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6791 Entretien et travaux domestiques

OFFRE mes services pour ménage et grand ménage.Prix à discuter. Laisser message **418 412-4401.**

6795 Réparation, rénovation et construction

CONSTRUCTION Rénovation RS: Rénovations intérieures, extérieures, isolation, cuisines et salles de bains, etc. Échéancier respecté. 30 ans d'expérience. Estimation gratuite. Clefs en main. Cellulaire:581-234-3225, 418-690-3792. APCHQ, RBQ-5633-0020-01.

RÉNOVATIONS intérieures de tous genres, plastrage, peinture etc. RBQ.: 5699-9352-01. Tél.:418-590-4771 ou 418-549-5617 laissez message.

6798 Déneigement

DENEIGEMENT de toiture. Prix compétitif. Tél.:418-547-7378, 418-718-7378.

DENEIGEMENT et déglacage de toiture résidentiel et comm.Travail sécuritaire. Estimation gratuite. Tél.: 418 590-5945.

SERVICES PERSONNELS

6816 Agences de rencontres

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

6819 Messages personnels

2 nouvelles jolies demoiselles vous reçoivent, se déplacent, excellent service pour votre plus grand plaisir. Tél.1-514-465-8637.

A Alma ♥ 37 ans,cheveux longs noirs, 150 lb, reçoit et se déplace partout. 418-321-8600 ♥

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

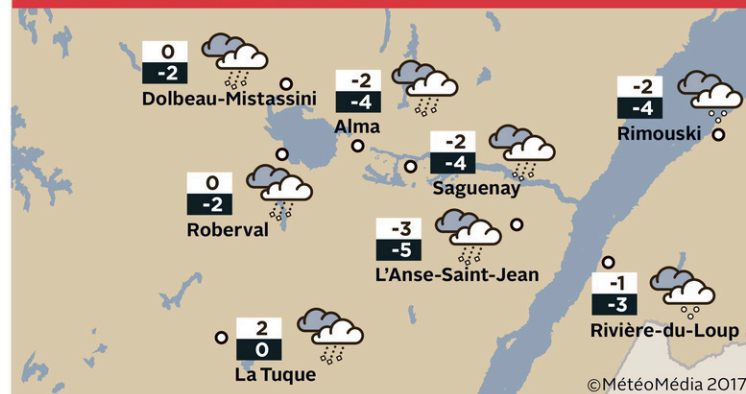
A FLEUR de peau, Eric et Billy. Tél.:581-234-1493.

AMAZING de retour

BEAUTÉ blonde, courbes parfaites, jolie buste voluptueux, vous reçoit pour massage érotique, Lac-St-Jean, 581 230-6062.

Beauté garantie à 100%, 34- 24- 34 propreté exemplaire, gentille et sourie sincère. sandravenus@outlook.com.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 6
Min. -4
Averses
Précipitations : 70 %
Vents légers

Vendredi
Max. -13
Min. -19
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du nord-ouest 20 km/h

Judi
Max. -4
Min. -15
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents du nord-ouest 25 km/h

Samedi
Max. -15
Min. -19
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents du nord-ouest 25 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Éclaircies	-4	-5
Chibougamau	Verglas	0	-2
Gaspé	Beau	0	-6
Gatineau	Pluie	6	0
Îles-de-la-Mad.	Beau	-3	-4
Maniwaki	Pluie	6	-1
Montréal	Pluie	5	3
Mont-Tremblant	Pluie	5	0
Québec	Ave neige	0	-2
Rimouski	Ave neige	-2	-4
Sept-Îles	Variable	-5	-8
Sherbrooke	Plu et nei	5	4
Tadoussac	Faib neige	-2	-4
Thetford Mines	Plu et nei	2	0
Trois-Rivières	Plu et nei	3	1
Val-d'Or	Pluie	6	-2

LE SOLEIL



LA LUNE



LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h12	1,3	6h33	0,9
11h22	4,6	11h45	4
18h16	0,9	19h38	0,4

LE VENT
Vents Est à 25 km/h



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

6819 Messages personnels**BELLES, SUPERBES
CORPS DE RÊVE**

Jeunes, belles
et sensuelles
Une expérience exclusive
où très grande beauté,
plaisir et discrétion
sont garantis

LES FILLES Océanne

581-234-2406



NOUS EMBAUCHONS
BELLE, FÉMININE
ET ÉLÉGANTE
Avec ou sans expérience

CAROLLE, massage complet et cranien
et/ou rasage, engageons, 418-690-3142.

DÉTENTE ET MASSAGE
581-235-9520

JOLIE Joanie reçoit et se déplace.
Tél.: 418 820-9122.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité.
Tél.: 418-973-4839.

OUVERT CHICOUTIMI, de 8h30 à 16h.
Tél.: 418 693-4955.

POUR les hommes, c'est le temps de vous
offrir un petit caprice. Je vous offre un mas-
sage de détente en douceur. Je peux vous re-
cevoir. Pierre. Tél.: 418-944-2568.

SHIRLEY «SYLVIANE»

JEUNE, jolie, cheveux longs, grandes jam-
bes, gros buste, offre relaxation et détente.
Tél.: 418-542-7472.

SOPHIA, FEMME MATURE,
581-235-1231.

Splendides Chrystal et Saloméço reçoivent et
se déplacent. Tél.: 581-490-1994.

VÉRO
Tél.: 581-882-0191

**EMPLOIS****6834 Offres d'emploi**

À JONQUIÈRE, recherche PRÉPOSÉ(E)S
pour 9 personnes avec déficiences physiques.
Soins d'hygiène, médication, repas, entre-
tien Quarts de travail de 12h ou 8h, 1 fin sem.
sur 2 et sur semaine jour/soir/nuit. Formation
RCR obligatoire (moins de 3 ans), 1 certificat
de bonne conduite sera exigée à l'embauche.
Svp transmettre vos coordonnées et CV
par courriel : nathalieaamo@hotmail.com
ou contactez Nathalie au 581 306-3031.

AVANT 11 MARS, cherche 19 personnes dé-
sirant perdre 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les
repandre. (Règlementé, formulé par méde-
cins) www.regimesplus.net 819-548-5752

**RECHERCHE CAMELOT
(avec ou sans voiture)**

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
pour un remplacement
d'une semaine le 6 mars
(30 clients environ)

**À ST-BRUNO
SECTEUR DES FLEURS**

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

6834 Offres d'emploi**RECHERCHE CAMELOTS
(avec ou sans voiture)**

pour distribuer
★ Le Quotidien ★
Progrès-Dimanche
Week-End inclus le samedi
6 jours/semaine

Salaire très substantiel
Choix d'un secteur parmi
les suivants:

Hébertville - Larouche
Métabetchouan
Chambord - Lac Bouchette
Roberval
Saint-Bruno - Saint-Prime
et Mashteuiatsh

Bienvenue à tous et
aux retraité(e)s
de 60 ans et plus!



Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

**VÉHICULES****6851 Automobiles**

2009 SUBARU Impreza, 79,000 km, ma-
nuelle, parfait état, 9,500\$, 418 549-5569

ACHAT ET VENTE DE

PNEUS neufs et usagés, de toutes gran-
deurs, prix compétitifs. Garage René
Girard. Tél.: 418-548-3306.

BYE BYE BAZOU 100\$ à 1,000\$ pour votre
vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-
695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h
à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés**1000\$ ET MOINS**

ACHETONS autos et camions pour pié-
ces. Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél.: 418-543-8361.

**6858 Bateaux et
véhicules nautiques**

Chaloupes en aluminium 12', 800\$ et soudure
aluminium stainless. Tél.: 418-815-7657.

**MARCHANDISES****6882 Meubles et
électroménagers**

LAVEUSE, sècheuse, cuisinière, réfrigéra-
teur, congélateur, debout et tombeau, lave-
vaiss. 418-545-9361.

**6883 Bois, appareils de
chauffage et climatiseurs**

BOULEAU et MERISIER vert : 90\$.
TREMBLE: 60\$. Livré. PRO-FORÊT. Prends
réservation : 418- 673-3161, 418-590-0365.

BOULEAU sec à l'intérieur à vendre, 90\$ la
corde. 418-481-2252



En 2013 seulement, les pannes d'électricité survenues au Québec ont coûté 41,4 millions \$ à Hydro-Québec. — ARCHIVES
LE SOLEIL

HYDRO-QUÉBEC

Quand la météo coûte cher



JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Depuis 2010, les pannes majeures
d'électricité ont coûté cher à
Hydro-Québec. La société d'État
a payé 114,6 millions \$ à la suite
des caprices de Dame Nature.

Selon un document obtenu grâce
à la Loi sur l'accès à l'informa-
tion, l'année la plus difficile sur
le portefeuille du distributeur a
été 2013. À travers la province,
la facture pour rétablir les ser-
vices d'électricité s'était élevée à
41,4 millions \$.

Ces sommes avaient servi à payer
« le salaire des employés, les ser-
vices externes et l'achat de biens »,
indique Hydro-Québec. Cette der-
nière avait alors dénombré 17 jour-
nées, notamment durant les mois de
janvier, février, juillet et décembre,
où des milliers de citoyens avaient
été privés d'électricité.

Le 31 janvier, la ville de Qué-
bec avait entre autres été victime
de violentes rafales. Des toitures
de maison avaient été arrachées,
notamment celle d'un immeuble
à logements de la 25^e Rue, dans
Limoilou. Plus de 35 000 abon-
nés s'étaient retrouvés dans le noir
dans les régions de Québec et de
Chaudière-Appalaches. À travers
la province, on parlait de plus de
100 000 foyers débranchés.

Entre 2011 et 2013, puisque la
facture des pannes majeures a
franchi la barre des 16 millions \$,
les coûts supplémentaires se
sont fait ressentir sur les tarifs
d'électricité des consommateurs.
Mentionnons qu'afin d'atténuer
l'impact des pannes sur le porte-
feuille d'Hydro-Québec, la Régie
de l'énergie a permis au distribu-
teur de se doter d'un mécanisme
de récupération des charges d'ex-
ploitation. Chaque année, une
provision de 8 millions \$, basée
sur la moyenne des années 2001
à 2007, en excluant les valeurs
extrêmes, est dédiée aux pannes
majeures. Un compte de frais
reportés, pour les moments où la
facture excède les 16 millions \$,

permet également de transférer
les sommes dues vers un autre
exercice financier.

« Une façon pratique pour calculer
l'impact tarifaire d'une dépense est
que 100 millions \$ égalent à 1 % »,
explique au *Soleil* Marc-Antoine
Pouliot, porte-parole d'Hydro-
Québec. En 2012, la facture pour
les pannes d'électricité avait été de
24,1 millions \$. « Le premier 8 mil-
lions \$ est déjà budgété. La diffé-
rence ensuite jusqu'à 16 millions \$
est soustraite des bénéfices. Et fina-
lement, l'écart restant se reflète sur
les tarifs des clients », poursuit-il.
Par exemple, pour 2012, l'impact a
été de 0,08 % sur la hausse tarifaire
de 4,3 % en 2014.

HAUSSE DE FRAIS

Il s'agissait d'ailleurs de l'une des
plus importantes hausses en 10 ans.
Cela s'était traduit par un bond de
la facture d'électricité d'environ
95 \$ par année pour le propriétaire
d'une maison moyenne. Initiale-
ment, Hydro-Québec réclamait une
augmentation de 5,8 %.

Pour 2013, les sommes addition-
nelles avaient été portées sur l'aug-
mentation en 2015 de 2,9 % des tarifs.
« Cela avait représenté 0,3 % de pres-
sion à la hausse », avance M. Pouliot

En moyenne, annuellement,
les mauvaises conditions clima-
tiques coûtent entre 10 millions \$
et 25 millions \$ à la société d'État.
Et cette dernière ne possède pas
d'assureur. « Notre assurance est
en quelque sorte notre compte
d'écart. Cela nous permet de
transférer une partie de la facture
des événements imprévisibles sur
une autre année, soit deux ans
après », conclut M. Pouliot.

Depuis 2013, la facture des pannes
majeures d'électricité est de moins
en moins salée. En 2015, Hydro-
Québec avait déboursé 5,7 millions \$.
Pour 2016, les données seront dispo-
nibles au mois d'août.

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (Mme Monique)

Le 5 mars 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Ste-Marie de Jonquière, à l'âge de 80 ans, Mme Monique Bergeron, fille de feu M. Ernest Bergeron et de feu Mme Cécilia Bergeron. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

**Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, de la Fabrique
Jonquière**

Les heures d'accueil sont le mercredi 8 mars 2017 de 18 h 30 à 21 h 30. Jeudi, jour des funérailles, le salon ouvrira à 10 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 9 mars 2017 à 12 h 30 à l'église St-Raphaël de Jonquière. Mme Bergeron sera incinérée et les cendres seront déposées au columbarium de Nault et Caron.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Marc Tremblay, Guy (Sergine Bouchard) et Pascale; ses petits-enfants: Stéphanie Plante Tremblay, Jean-François Milliard (Ellie), Sarah, Maxime et Camille Tremblay, Kassandra Thomas Tremblay, Marie-Pierre et Mathieu Vaillancourt; ses frères et sœurs: feu Julienne Bergeron (Gérard Tremblay), père Gérard, feu Laurent (feu Yvette Fortin), Germain (Rachelle Huot), Jeanne D'Arc (Zotique Pouliot), soeur Madeleine, Adrienne (feu Jacques Vermette), feu Lucienne, Louise (Jean-Jacques Duclos), Claudette (Gérard Roy) et Jocelyne (Claude Vachon). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la fabrique de la paroisse St-Dominique sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre un hommage à Mme Bergeron et signer le livre des invités rendez-vous sur le site

www.naultetcarondelafabrique.ca



Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com - Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

MOREAU (M. Jean-René)

Le 4 mars 2017, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 87 ans et 6 mois, M. Jean-René Moreau, époux de Mme Viviane Huard, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Il était le fils de feu M. Joseph Moreau et de feu Mme Rose Lemieux. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

**Complexe funéraire Hébert et fils
2355, boul. Wallberg
Dolbeau-Mistassini**

le mercredi 8 mars 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 9 mars 2017 de 9 h à 11 h, suivi de la célébration de la Parole au Complexe funéraire Hébert et fils à 11 h.

La dépouille mortelle sera confiée au crématorium Hébert et fils de Roberval et les cendres seront déposées, ultérieurement, au cimetière de Dolbeau.

Outre son épouse, Mme Viviane Huard, il laisse dans le deuil ses enfants: Johanne (Gaétan Tremblay), Serge (Céline Belley) et Alain Moreau (Raymond Lyonnais); ses petits-enfants: Cyndia Moreau, Michel Laforte (Marie-Claude Laforte) et Catherine Laforte (Yvon Gaudreault).

Il était le frère de: feu Roger, feu Ovide, feu Yvon, Jeanne d'Arc (feu Charles Bouchard), Jeanine (feu Jacques Beaulieu), Lucette (feu Roméo Lalancette), Colombe (Guy Hinse), feu Rita (feu Lucien Therrien), feu Gaétane (feu Alain Caron) et feu Louise Moreau.

Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Huard ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation de La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9.



Pour informations, bureau: (418) 276-1411, salon funéraire: (418) 276-8026, télécopieur: (418) 276-1447, courriel: hebertetfils@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Fils, Dolbeau-Mistassini. (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (Mme Éline)

Le 3 mars 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 64 ans et 4 mois, Mme Éline Desgagné, épouse de M. Jean-Paul Carrier, demeurant rue des Épinettes, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

**Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière**

le mercredi 8 mars 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 9 mars 2017 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 9 mars 2017 à 11 h à l'église St-Raphaël. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Desgagné et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Solange Lévesque et de feu M. Charles Desgagné.

Outre son époux, M. Jean-Paul Carrier, elle laisse dans le deuil ses filles: Véronique Carrier (Michel Brideau), Geneviève (Danny Gagné), Patricia; ses petits-enfants: Ariane, Matis, Alexia, Élodie, Julianne, Victoria et Mégane; ses frères et sœurs: Denis Desgagné (Claire Raymond), Lise (Gary Mimeault), Yvon (Élisabeth Dowd), Yvan (Madeleine Saulnier), Diane (Jules Larouche), Carmen (Guy Fortier), Guy (Sylvie Matasoff), Guylaine, Michel (Anick Beaudoin), Claude (Mary Tondi), Pierre (Marisa St-Pierre), Nathalie. Elle était la belle-sœur de: feu Jean-Luc Carrier (Madeleine Brulotte), feu Hélène (Louis Martel), feu Benoît (Adrienne Brulotte), feu Robert (feu Claudette Bergeron), soeur Angèle, Ursuline, feu Théophile (Denise Létourneau), feu père Marcel, Rédemptoriste, feu Claude (Néda Chacour), feu Clément (Lauranna Paradis), Raymond-Marie (Charlotte Bernard), feu René (Lucette Vézina), Gilles (Doreen Shaw), Antoine, Marc-André (Hermance Tremblay). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis. Un merci tout spécial aux membres du personnel soignant de l'Hôpital de Chicoutimi pour leur dévouement, leur implication et leurs attentions particulières tant auprès d'Éline qu'aux membres de sa famille. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation de ma vie. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.



Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec). Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

TRAHAN (M. Germain)

Est décédé dans la sérénité, entouré de l'amour des siens, à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, le 2 mars 2017, à l'âge de 71 ans et 11 mois, M. Germain Trahan, époux de Mme Louise Villeneuve, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Jean Trahan et de feu Mme Anne-Marie Girard. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval**

le mercredi 8 mars 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le jeudi 9 mars 2017 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Louise Villeneuve, il laisse son fils Daniel (Mélanie Sasseville); ses petits-enfants: Justine et Elyjan Trahan. Il était le beau-frère de: Rose-Yvonne Villeneuve (feu Jean-Paul Gagnon), Gaétan Villeneuve (Thérèse Milord), Jean-Claude Villeneuve (Céline Baril), Jean-Guy Villeneuve (Nicole Lalancette), Roger Villeneuve (Lucille Mainville) et feu Carol Villeneuve. Également, il laisse les membres de la famille Morin: Francine Morin (Roger Gagnon), Alain Morin (Andrée St-Gelais), Serge Morin (Pâquerette Simard), soeur Sylvie Morin, a.m.j. et Guylaine Morin (André Caron); un grand ami de longue date M. Léo Nadeau; ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb 3e degré et membre de l'Âge d'Or.

M. Trahan a travaillé pendant 34 ans à l'Hôtel-Dieu de Roberval. De plus, il a oeuvré comme bénévole dans divers organismes communautaires de son milieu.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com



le monde

Premier QG militaire pour l'UE

Les ministres européens des Affaires étrangères ont jeté lundi à Bruxelles les bases d'un «quartier général» militaire pour l'Union européenne, censé centraliser dès ce printemps le commandement de certaines missions extérieures. Les 28 ont décidé «de mettre en place, à court terme, une capacité militaire de planification et de conduite au sein de l'état-major de l'UE à Bruxelles, qui sera chargée, au niveau stratégique, de la planification et de la conduite opérationnelles de missions militaires à mandat non exécutif», c'est-à-dire non combattant, selon le texte qu'ils ont adopté. Plusieurs pays de l'UE, notamment le Royaume-Uni, voient d'un mauvais oeil toute initiative qui pourrait évoquer une armée européenne. Londres a toujours bloqué toute avancée dans ce domaine, au grand dam de pays comme la France et l'Allemagne. **AFP**

Le renvoi d'un cardinal demandé

Le pape François a été appelé lundi par un groupe catholique à remplacer un cardinal, suite aux accusations contre de hauts responsables du Vatican qui bloqueraient des réformes anti-pédophilie. Le groupe international We Are Church «appelle le pape François à remplacer le cardinal Gerhard Ludwig Müller par quelqu'un qui introduira transparence, justice et compassion» dans la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le ministère important qu'il dirige actuellement. Cette requête fait suite à la démission début mars de l'Irlandaise Marie Collins, victime dans sa jeunesse d'abus sexuels par des religieux. La presse internationale s'est aussi fait l'écho de gestes de clémence du pape pour certains prêtres pédophiles, évitant par exemple à un prêtre italien d'être défroqué. Récidiviste, ce dernier vient d'être condamné à la prison. **AFP**

Enquête exigée au Soudan du Sud

La Commission de l'ONU sur les droits de l'homme au Soudan du Sud a réclamé lundi une enquête internationale indépendante sur les crimes commis dans ce pays ravagé par la guerre civile, réitérant sa mise en garde contre un «nettoyage ethnique». Dans un rapport, la commission formée de trois experts a dénoncé «une hausse massive de graves violations des droits de l'homme et de sévices» au Soudan du Sud au cours des derniers mois. Dans le document qui doit être présenté au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève la semaine prochaine, les experts renouvellent leur mise en garde après deux visites sur place l'an dernier contre «un nettoyage ethnique en cours». Ils appellent l'ONU à ordonner «une enquête impartiale, indépendante et internationale sur les crimes les plus graves, dont les violences sexuelles liées au conflit». **AFP**

Un décret revu et corrigé

Trump tente à nouveau de restreindre l'accès aux États-Unis

IVAN COURONNE
Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump a signé lundi un nouveau décret interdisant l'entrée aux États-Unis aux voyageurs de six pays musulmans, rédigé de façon à passer l'obstacle de la justice et éviter le tollé mondial de sa première tentative.

Le président américain continuait parallèlement à se battre sur un autre front : l'affaire des contacts supposés entre son entourage et des responsables russes pendant la campagne présidentielle.

Après avoir accusé Barack Obama de l'avoir placé sur écoute avant l'élection, il a demandé au Congrès d'élargir son enquête et d'intensifier la chasse aux «fuiteurs», qui font passer dans la presse des informations classées secret défense, et éventuellement plus généralement les secrets de la Maison-Blanche.

M. Trump, invisible lundi, a signé le décret dans le Bureau ovale, et non lors d'un événement médiatisé. Il entrera en vigueur le 16 mars.

«Ce décret s'intègre dans nos efforts pour éliminer les vulnérabilités exploitées par les terroristes islamistes radicaux à des fins destructrices», a dit le chef de la



Le secrétaire d'État, Rex Tillerson, le procureur général des États-Unis, Jeff Sessions, et le secrétaire de la Sécurité intérieure, John Kelly, ont tous les trois commenté le nouveau décret interdisant l'accès au pays par des voyageurs de six pays. — PHOTO AFP, MANDEL NGAN

diplomatie américaine, Rex Tillerson, lors d'une déclaration avec ses homologues de la Justice et de la Sécurité intérieure.

L'IRAK ÉPARGNÉ

Principaux amendements par rapport au décret du 27 janvier bloqué par la justice fédérale : l'Irak ne fait plus partie des pays dont les ressortissants ne pourront plus entrer aux États-Unis, et les détenteurs de «cartes vertes» et de visas sont explicitement protégés.

La suspension de l'accueil des réfugiés est décrétée pour 120 jours, comme auparavant. Les réfugiés syriens, qui étaient bannis *sine*

die, sont également bloqués pour 120 jours. Ceux dont le voyage aux États-Unis était déjà planifié pourront toutefois venir.

Six pays sont visés par la nouvelle interdiction, soit : l'Irak, la Syrie, le Soudan, la Libye, la Somalie et le Yémen.

L'action présidentielle est le prélude à la mise en place d'une politique de «vérification extrême» aux frontières afin d'empêcher des infiltrations djihadistes.

L'administration a justifié l'urgence de ces mesures en affirmant qu'environ 300 personnes entrées comme réfugiés faisaient actuellement l'objet d'une enquête antiterroriste du FBI.

Donald Trump avait été accusé de discrimination envers les musulmans, potentiellement anti-constitutionnelle, lors du premier décret, qui a été suspendu par un juge le 3 février, et finalement révoqué par lui lundi.

La nouvelle version est présentée comme plus solide juridiquement, fondée sur les pouvoirs exécutifs du

président pour protéger la nation et appliquer les lois migratoires.

Les six pays de la liste d'interdiction, pour 90 jours, sont les trois de la liste du département d'État des pays «soutenant le terrorisme» (Iran, Syrie, Soudan), ainsi que trois «États en faillite» (Libye, Somalie, Yémen), où vérifier les antécédents des demandeurs s'avère impossible, selon l'administration.

La réécriture a satisfait la majorité républicaine, dont beaucoup s'étaient désolidarisés du gouvernement.

«Ce nouveau décret promet notre objectif commun de protéger le pays», s'est félicité Paul Ryan, président de la Chambre des représentants.

Mais les opposants de la première heure ont dénoncé un texte à peine édulcoré, toujours discriminatoire.

La grande ONG de défense des droits civiques ACLU a promis de le contester, tweetant : «Rendez-vous au tribunal».

«Je suis sûr que ce décret fera face aux mêmes obstacles dans les tribunaux que le précédent», a déclaré le chef des sénateurs démocrates, Chuck Schumer.

Pour Bernie Sanders, arguant que la seule nationalité ne permettait pas de juger de la dangerosité d'un individu, la directive «raciste» sera en outre inefficace.

Un rapport du département de la Sécurité intérieure, apparu dans la presse, a d'ailleurs conclu que les radicalisations intervenaient plusieurs années après l'arrivée aux États-Unis.

L'Irak est exempté, car son gouvernement aurait accepté de fournir des informations supplémentaires sur ses citoyens demandant des visas. Bagdad avait protesté d'être mis au ban, et s'est félicité du revirement.

PARIS-NICE

Duchesne a trimé dur

SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

Antoine Duchesne et l'ensemble des cyclistes inscrits au Paris-Nice n'ont pas eu beaucoup de plaisir, lundi, pendant la deuxième étape courue entre Rochefort-en-Yvelines et Amilly. Une température de 3 degrés, de la pluie et de forts vents de côté leur ont passablement compliqué la vie pendant l'épreuve de 195 kilomètres.

« C'est vraiment terrible! », a résumé le cycliste natif de Chicoutimi au réseau Sportcom.

« C'était très pénible et j'ai rarement fait des journées de 200 bornes où c'était de la pluie non-stop. Après 10 kilomètres, il y avait déjà 10-15 groupes sur la route qui essayaient d'aller plus vite. Ce n'était vraiment pas facile. Personne n'a trouvé ça agréable aujourd'hui. Juste aller dans tes poches (pour aller

chercher la nourriture), tu ne sens plus tes doigts et tu as de la difficulté à tenir le guidon. Je n'avais pas de super sensations, même si ça allait mieux qu'hier. Au moins, je sais que la forme est là. »

Malgré une crevaison tout juste avant le départ réel qui l'a repoussé en queue de peloton avant des sections du parcours où le vent était particulièrement fort, Duchesne a été le premier cycliste de l'équipe Direct Energie à atteindre l'arrivée. Il a terminé la course en 76^e position, dans un peloton d'une soixantaine de coureurs. Ce groupe s'est présenté 14 minutes après le vainqueur, l'Italien Sonny Colbrelli (Bahrain Merida). De son côté, le Français Arnaud Démare (FDJ) a conservé le maillot jaune de meneur. Duchesne occupe la 102^e position, à 30 minutes et 40 secondes du premier. Son retard est similaire à celui d'une quarantaine de coureurs.

L'étape de mardi se déroulera entre Chablis et Chalon-sur-Saône.



Les cyclistes inscrits au Paris-Nice ont affronté des conditions difficiles lundi. —PHOTO AFP



En finale, le Club de volleyball Saguenay U16 a vaincu les Macareux Ouest de Baie-Comeau. —PHOTO COURTOISIE

TOURNOI DE VOLLEYBALL DE SAGUENAY

Le CVS ne laisse rien à la visite

SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

Le Club de volleyball Saguenay a fait de bonnes affaires, en fin de semaine, au cours du Tournoi provincial de volleyball de Saguenay. Ses équipes ont dominé les catégories U14 (benjamine) et U16 (cadette) et une autre a ramené une médaille d'argent.

Au tableau U16, le CVS a d'abord terminé la ronde préliminaire au sommet de son groupe après des victoires sur les Spartiates de Baie-Comeau, les Muses d'Alma, les Titans du Séminaire de Chicoutimi et le Noir et Or de l'Institut d'enseignement de Sept-Îles. Un gain sur l'Express de Louiseville en demi-finale a été suivi par un rendez-vous avec les Macareux Ouest de Baie-Comeau, une équipe qui montrait

aussi une fiche parfaite. Le CVS U16 a relevé le défi et l'a emporté en deux manches.

Le CVS a aussi suivi son équipe U15 dans le volet cadet du tournoi. Troisième de son groupe, elle a terminé la compétition en division 2 et gagné la finale contre les Muses.

Dans la catégorie U14, la finale a mis en vedette deux équipes du club hôte. La logique a alors été respectée puisque la formation U14 a eu le meilleur sur le U13.

Pour atteindre la finale, l'équipe U14 a écarté de son chemin tous ses adversaires sans perdre une manche. Pour leur part, les plus jeunes représentantes du CVS ont connu un week-end de rêve en terminant en tête de leur groupe. Elles ont divisé les honneurs de deux matchs en plus d'en gagner un autre. Une victoire en demi-finale a été suivie par une finale qui a fait plaisir aux dirigeants du CVS.

PATINAGE DE VITESSE

Moment fort de la saison pour cinq régionaux

SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

Cinq athlètes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Marianne St-Gelais, Marie-Ève Drolet, Samuel Girard, Valérie Maltais et Kasandra Bradette, se préparent à vivre un moment fort de leur saison. Ils participeront, en fin de semaine, aux Championnats du monde de patinage de vitesse sur courte piste à Rotterdam, aux Pays-Bas.

St-Gelais, Drolet et Girard font partie des patineurs canadiens qui participeront aux épreuves individuelles des championnats (500 m, 1000m et 1500m). Les huit premiers au classement général pourront aussi s'installer au départ de la super finale du 3000m. De leur côté, Maltais et Bradette donneront un coup de main à l'équipe nationale lors des épreuves de relais.

Après avoir connu d'excellents moments

sur la scène de la Coupe du monde, Marianne St-Gelais attaque la dernière compétition internationale de la saison avec optimisme et en se fixant de grands objectifs.

« Mon objectif est d'être championne du monde et pourquoi pas rajouter un titre sur une distance aussi », note St-Gelais, dans un communiqué de Patinage de vitesse Canada.

L'an dernier, la patineuse native de Saint-Félicien a conclu les championnats mondiaux à seulement trois points de la gagnante, la Coréenne Min Jeong Choi.

« Cette année, je serai plus concentrée, promet celle qui vient de gagner huit médailles, dont trois d'or, en cinq étapes de la Coupe du monde. L'an dernier, j'ai fait une erreur au 1000 m ce qui, selon moi, m'a coûté le titre. Des championnats du monde qui se terminent à trois points, on n'en verra pas beaucoup dans notre vie! Cette année, mon objectif est de faire le

moins d'erreurs possible pour me donner une meilleure chance. J'ai vu ce que ça prenait l'an dernier pour être championne du monde et je pense que mes adversaires cette année seront encore plus affamés. »

Patinage de vitesse Canada rappelle par ailleurs que Marie-Ève Drolet effectue un retour aux Championnats du monde de patinage de vitesse, cette année. Sa dernière présence à cette compétition remonte à l'édition présentée à Montréal en 2014. Quelques mois plus tard, en janvier 2015, elle donnait naissance à son premier enfant.

AUTRES PATINEURS

Le Canada sera aussi représenté par Kim Boutin, Charle Cournoyer, Charles Hamelin, Pascal Dion et Guillaume Bastille à Rotterdam. Vétéran de l'équipe, Hamelin se promet d'aborder la compétition avec une nouvelle approche.

« Mon objectif est d'avoir une compétition constante et non pas comme l'an dernier où j'ai commencé avec une pénalité en grande finale du 1500 m pour n'avoir qu'un seul point, explique Charles Hamelin. Je veux accumuler le plus de points possible pour être en haut du classement après les trois premières épreuves. Cette année, je vais plus me concentrer sur la façon dont je vais accomplir cet objectif que sur le résultat à la fin. Avec notre psychologue sportif, Fabien Abejean, on a discuté de pourquoi cette compétition est différente. J'ai toujours eu un peu de difficulté à être constant et c'est peut-être dans la façon dont j'abordais cette compétition. C'est peut-être même la seule raison puisque c'était la seule compétition où j'abordais d'une façon catégorique que je voulais être numéro un. Je veux aussi transposer ça aux Jeux olympiques pour avoir la même mentalité. »

DÉJÀ SON 40^E COMBAT SAMEDI

David Lemieux, le «jeune vieux»

La Presse

Mine de rien, lorsque David Lemieux va marcher vers le ring samedi soir dans un casino de l'État de New York, il va le faire pour la 40^e fois de sa carrière professionnelle. Quarante combats, c'est beaucoup pour n'importe quel boxeur; c'est immense pour un boxeur de 28 ans.

C'est plus que Jean Pascal et Lucian Bute, qui ont chacun 37 combats. Quand un boxeur se rend à la « quarantaine », il est habituellement sur le déclin et la retraite n'est pas loin. C'est loin d'être le cas pour Lemieux.

« Je pense que le meilleur s'en vient, que le sommet de ma carrière s'en vient », a lancé avec assurance Lemieux hier, à quelques jours de

son combat contre l'Américain Curtis Stevens (29-5), au Casino Turning Stone de Verona.

« C'est sûr qu'on se dirige vers un championnat du monde. Je vais redevenir champion du monde. Ce que je veux samedi, c'est une belle performance pour envoyer un message. Je veux montrer que David Lemieux est dans les meilleurs poids moyens au monde », affirme Lemieux, qui a livré son premier combat pro en 2007 à l'âge de 18 ans.

Ce qui a permis à Lemieux de durer et d'être en pleine forme après 10 ans de boxe, c'est beaucoup son style de cogneur. Ses premiers combats n'ont jamais duré bien longtemps. Résultat, il a livré 142 rounds de boxe pour une moyenne de 3,6 rounds par combat. C'est ridiculement peu. En guise de comparaison, Bute a boxé 255 rounds (6,9 de moyenne) et Pascal, 263 (7,1).

« David continue de s'améliorer. Il abat ses propres records dans les tests physiques. Je pense que ses meilleures années sont à venir, fait valoir son promoteur, Camille Estéphan. C'est quand même impressionnant un jeune de 28 ans qui a 40 combats professionnels. Mais il n'a pas été usé par la boxe, il n'a pas fait trop de guerres. »

UN CHAMPIONNAT EN 2017?

Le plan est donc d'envoyer un message samedi contre Stevens, lui aussi un cogneur. Lemieux (36-3) est favori, mais l'Américain de 31 ans a les outils pour créer la surprise.

« Stephens, il ne faut pas le prendre à la légère. Il a été un amateur décoré avec plus de 300 combats. Chez les pros, il a fait de gros combats, il a beaucoup d'expérience. Mais je pense que David lui est supérieur à tous les niveaux », note Estéphan.

« Dans ce camp d'entraînement, on est allés chercher des partenaires d'entraînement de très haut calibre et ils avaient hâte de repartir chez eux, continue le promoteur. Il y a eu des gars qui se sont fait arrêter à gauche et à droite, des côtes cassées, etc. »

Il y aura samedi trois ceintures intermédiaires en jeu (WBO intercontinental, IBF nord-américain et WBC des Amériques). Ça peut sembler fumeux, mais ça veut dire que le gagnant sera classé très haut dans les classements des poids moyens (160 livres).

« On veut s'assurer d'obtenir en 2017 une autre chance au titre mondial. Que ce soit contre [le champion WBO] Billy Joe Saunders ou contre Canelo Alvarez. David le mérite et on est rendus là. »



Le Québécois David Lemieux affrontera l'Américain Curtis Stevens, samedi, dans un casino de Verona, dans l'État de New York. — PHOTO LA PRESSE, IVANO H. DEMERS

QUALIFICATIONS À INDIAN WELLS

Françoise Abanda éliminée au premier tour

Presse canadienne

INDIAN WELLS, Calif. - La Montréalaise Françoise Abanda a subi l'élimination au premier tour des qualifications de l'Omnium BNP Paribas, qui s'amorcera plus tard cette semaine.

Abanda s'est inclinée 7-6 (2) et 6-3 aux mains de la Russe Evgeniya Rodina, classée septième du tableau des qualifications.

Détentrice du 172^e échelon au classement mondial, la Montréalaise de 20 ans n'a pas su profiter de l'inefficacité de sa rivale au service, particulièrement pendant la manche initiale.

Lors de ce premier set, Rodina a concédé quatre bris de service, alors qu'elle n'a réussi que 35 pour cent de ses premières balles et a commis sept doubles fautes.

Mais Abanda a elle-même perdu son service en quatre occasions lors du premier set.

Lors du bris d'égalité, Abanda a gagné le premier point, à son service, mais a perdu les six suivants. Elle a sauvé la première balle de manche,

mais Rodina a converti la suivante pour se sauver avec la première manche.

Eugenie Bouchard, de Westmount, va affronter l'Allemande Annika Beck en première ronde du tournoi.

CURLING CANADIEN

Deuxième gain de suite pour le Québec

Presse canadienne

SAINT-JEAN, T.-N.-L. - Après des défaites à ses deux premières sorties du tournoi, le quatuor québécois de Jean-Michel Ménard a signé un deuxième gain d'affilée au Championnat canadien de curling lundi.

Ménard et ses trois partenaires ont inscrit trois points au cinquième bout et ils ont défait la Saskatchewan par le score de 8-3.

Cette poussée leur permettait de se bâtir une avance de 6-2.

Les Québécois ont mis le duel

FORFAIT DE RAONIC

Du côté masculin, le Canadien Milos Raonic s'est désisté à cause d'une blessure à la jambe droite, la même qui lui a fait rater la finale à Delray Beach, à la fin février.

SIXIÈME RANG

Après trois jours, le quatuor québécois partageait le sixième échelon avec la Nouvelle-Écosse.

Le prochain match du Québec aura lieu mardi matin contre l'équipe ontarienne du skip Glenn Howard.

La délégation du Manitoba, dirigée par Mike McEwen, est la seule à présenter une fiche parfaite de 4-0. Le Nord de l'Ontario, mené par Brad Jacobs, est deuxième au classement grâce à une fiche de quatre victoires et une défaite.

EN BREF

Desgagné honoré

Michel Desgagné a été honoré par Ville de Saguenay, lundi, pour souligner ses 50 ans d'implication dans le monde de la boxe régionale. À l'occasion d'une séance du conseil de ville, il a été invité à signer le Livre d'or de Saguenay. Il a également reçu une plaque commémorative des mains du maire Jean Tremblay.

Basketball

Bonne nouvelle pour quatre joueuses de basketball du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jane Gagné, Raphaëlle Côté, Gabrielle Girard et Claudia Émond, et l'ensemble de l'équipe féminine du Rouge et Or de l'Université Laval. Malgré une défaite inattendue en demi-finale du championnat québécois, jeudi dernier, elles pourront participer au Championnat canadien de basketball universitaire, plus tard cette semaine, à Victoria, en Colombie-Britannique. Le Rouge et Or a bénéficié d'un laissez-passer pour le tournoi en raison de son rendement au cours de la saison. Les responsables du sport universitaire canadien ont notamment pris en considération qu'il a occupé la première place au classement national pendant quelques semaines. À Victoria, l'équipe de l'Université Laval sera la septième favorite. Elle jouera son premier match jeudi contre l'Université de la Saskatchewan, semée numéro deux. **SERGE ÉMOND**

LNH

ASSOCIATION DE L'EST SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	66	37	21	6	2	35	183	165	82	20-9-3-1	17-12-3-1	6-4-0-0	G-5
Ottawa	64	36	22	5	1	32	170	167	78	19-10-5-1	17-12-0-0	7-3-0-0	G-3
Boston	66	34	26	4	2	32	182	174	74	17-14-0-0	17-12-4-2	7-3-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	65	44	14	2	5	43	212	139	95	27-6-0-1	17-8-2-4	6-3-0-1	P-1
Columbus	64	41	17	5	1	39	205	149	88	23-9-1-0	18-8-4-1	6-3-1-0	G-1
Pittsburgh	64	40	16	6	2	38	223	180	88	27-4-2-1	13-12-4-1	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	66	42	22	0	2	39	211	173	86	19-14-0-2	23-8-0-0	5-4-0-1	G-1
N.Y. Islanders	64	30	23	7	4	29	188	193	71	20-8-4-2	10-15-3-2	5-4-0-1	P-2
Toronto	64	28	22	6	8	27	194	193	70	15-10-2-4	13-12-4-4	3-4-1-2	P-5
Floride	64	29	24	5	6	25	160	178	69	15-14-1-2	14-10-4-4	5-4-0-1	P-2
Tampa Bay	65	30	26	6	3	26	179	181	69	17-11-2-1	13-15-4-2	6-2-2-0	P-1
Philadelphie	64	30	26	4	4	24	164	190	68	19-10-1-3	11-16-3-1	4-5-1-0	P-1
Buffalo	66	27	27	6	6	26	166	190	66	16-11-3-3	11-16-3-3	4-4-1-1	P-2
Caroline	62	26	26	5	5	24	155	180	62	18-10-1-1	8-16-4-4	2-5-2-1	G-1
New Jersey	65	25	28	10	2	22	147	187	62	13-13-6-0	12-15-4-2	2-6-2-0	P-7
Detroit	63	25	27	11	0	18	158	187	61	12-14-5-0	13-13-6-0	3-6-1-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	63	42	15	4	2	39	212	149	90	23-8-1-0	19-7-3-2	7-3-0-0	G-1
Chicago	65	42	18	4	1	39	198	164	89	22-8-3-1	20-10-1-0	9-1-0-0	G-7
Nashville	65	32	24	6	3	30	192	184	73	19-8-5-2	13-16-1-1	6-3-1-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	64	38	19	6	1	36	177	150	83	20-7-3-1	18-12-3-0	5-2-3-0	P-1
Edmonton	65	35	22	4	4	31	187	170	78	16-10-1-2	19-12-3-2	6-4-0-0	G-2
Anaheim	65	33	22	8	2	31	168	165	76	20-8-2-1	13-14-6-1	5-5-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	66	36	26	2	2	33	179	182	76	18-14-0-0	18-12-2-2	8-1-1-0	G-7
St. Louis	64	32	27	4	1	31	176	182	69	18-11-3-1	14-16-1-0	5-5-0-0	G-1
Los Angeles	65	31	28	3	3	29	161	164	68	17-12-0-1	14-16-3-2	3-5-2-0	P-1
Winnipeg	66	30	30	5	1	28	198	206	66	16-15-0-1	14-15-5-0	5-3-2-0	G-2
Dallas	66	27	29	9	1	27	186	211	64	18-11-5-1	9-18-4-0	5-5-0-0	G-2
Vancouver	65	28	30	5	2	24	152	186	63	18-10-4-0	10-20-1-2	4-5-1-0	G-2
Arizona	65	23	35	6	1	18	157	210	53	14-15-2-1	9-20-4-0	4-6-0-0	P-1
Colorado	64	17	44	2	1	17	123	214	37	8-21-1-1	9-23-1-0	2-7-1-0	P-4

CALENDRIER

Dimanche 5 mars
 N.Y. Islanders 2 Calgary 5
 Buffalo 3 Pittsburgh 4
 Columbus 3 New Jersey 0
 San Jose 1 Minnesota 3
 St. Louis 3 Colorado 0
 Vancouver 2 Anaheim 1
 Caroline 2 Arizona 1
Lundi 6 mars
 Dallas 4 Washington 2
 N.Y. Rangers 1 Tampa Bay 0 (P)
 Boston 2 **Ottawa** 4
 San Jose à Winnipeg, 20h.
Mardi 7 mars
 New Jersey à Columbus, 19h.
 Philadelphie à Buffalo, 19h30.
 N.Y. Rangers en Floride, 19h30.
 Detroit à Toronto, 19h30.
 St. Louis au Minnesota, 20h.
 Caroline au Colorado, 21h.
 N.Y. Islanders à Edmonton, 21h.
Montréal à Vancouver, 22h.
 Nashville à Anaheim, 22h.
Mercredi 8 mars
Ottawa à Dallas, 20h.
 Pittsburgh à Winnipeg, 20h.
 Detroit à Boston, 20h.
Jeudi 9 mars
 N.Y. Rangers en Caroline, 19h.
 Minnesota à Tampa Bay, 19h30.
 Philadelphie à Toronto, 19h30.
 Anaheim à Chicago, 20h30.
 New Jersey au Colorado, 21h.
Montréal à Calgary, 21h.
Ottawa en Arizona, 21h.
 N.Y. Islanders à Vancouver, 22h.
 Washington à San Jose, 22h30.
 Nashville à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 10 mars
 Buffalo à Columbus, 19h.
 Chicago à Detroit, 19h30.
 Minnesota en Floride, 19h30.
 Anaheim à St. Louis, 20h.
 Pittsburgh à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 mars.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	22	52	74
Kane, Chi	29	41	70
Crosby, Pit	34	35	69
Malkin, Pit	29	38	67
Marchand, Bos	29	38	67
Burns, SJ	27	40	67
Scheifele, Win	27	39	66
Seguin, Dal	22	45	65
Backstrom, Was	20	45	65
Kucherov, TB	28	35	63
Benn, Dal	24	38	62
Granlund, Minn	21	38	59
Kessel, Pit	21	38	59
Laine, Win	32	26	58
Pacioretty, Mon	31	27	58
Panarin, Chi	20	38	58
Carter, LA	30	26	56
Tarasenko, STL	28	28	56
Wheeler, Win	20	36	56
Karlsson, Ott	11	45	56
Mathews, Tor	31	24	55
Atkinson, Clb	29	26	55
Ovechkin, Was	27	28	55
Draisaitl, Edm	23	32	55
Pavelski, SJ	21	34	55
Hedman, TB	12	43	55
Pastrnak, Bos	26	28	54

HOCKEY

RENDÉMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 mars.

	MJ	B	A	Pts
Pacioretty	66	31	27	58
Radulov	63	15	31	46
Weber	66	15	23	38
Galchenyuk	45	15	22	37
Danault	66	10	21	31
Byron	65	15	30	30
Markov	47	4	24	28
Petry	64	8	19	27
Plekanec	66	7	17	24
Shaw	52	10	23	23
Beaulieu	60	2	21	23
Gallagher	48	7	12	19
Lehkonen	57	12	5	17
Benn	61	3	13	16
King	65	8	7	15
Mitchell	66	7	8	15
Nesterov	44	4	10	14
Flynn	48	6	4	10
Emelin	64	2	7	9
Carr	33	2	7	9
Martinsen	56	3	4	7
Ott	43	3	4	7
McCarron	23	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Montoya	17	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	50	0	1	1
Davidson	28	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Price	2916	5	115	3	2,31	92,2	
Montoya	8	5	3	43	2	2,58	,913

LHJAAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES HUITIÈMES DE FINALE (3 DE 5)
Dimanche 5 mars
 Princeville 4 Chambly 3
 (Princeville mène la série 1-0)
 Montréal-Est 0 Ste-Agathe 5
 (Ste-Agathe mène la série 1-0)
Lundi 6 mars
 Chambly à Princeville, 19h30.
Mardi 7 mars
 Ste-Agathe à Montréal-Est, 19h30.
Jeudi 9 mars
 Princeville à Chambly, 19h30.
 Montréal-Est à Ste-Agathe, 19h30.
Vendredi 10 mars
x-Chambly à Princeville, 19h.
x-Ste-Agathe à Montréal-Est, 19h30.
Longueuil, Granby, St-Léonard, Terrebonne, Valleyfield et St-Jérôme obtiennent un laissez-passer.

RENDÉMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 mars.

	MJ	B	A	Pts
Karlsson	63	11	45	56
Stone	60	22	26	48
Turris	63	22	22	44
Hoffman	56	19	24	43
Brassard	63	11	22	33
Smith	61	16	15	31
Dzingel	63	12	17	29
Phaneuf	63	9	17	26
Ryan	50	12	12	24
Burrows	57	11	11	22
Pageau	63	6	16	22
Pyatt	63	6	12	18
Wideman	57	4	11	15
Stalberg	59	10	3	13
Kelly	63	5	6	11
Wingels	54	6	4	10
Ceci	63	1	9	10
Methot	58	0	10	10
Jokipakka	38	1	5	6
Claesson	19	0	5	5
Neil	52	1	2	3
Borowiecki	55	1	1	2
Condon	35	0	0	0
Anderson	27	0	0	0
Bailey	7	0	0	0
McCormick	7	0	0	0
Varone	6	0	0	0
Hammond	6	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Blunden	2	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Drueger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	Fa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	18	8	1	61	4	2,25	,930
Condon	1711	5	83	5	2,54	,911	

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES QUARTS DE FINALE (4 DE 7)
Jonquière (1) c. Laval (6)
Vendredi 10 mars
 Laval à Jonquière, 20h.
Dimanche 12 mars
 Jonquière à Laval, 15h30.
Vendredi 17 mars
 Laval à Jonquière, 20h.
Dimanche 19 mars
 Jonquière à Laval, 15h30.
Sorel-Tracy (2) c. Rivière-du-Loup (5)
Vendredi 10 mars
 Riv.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 11 mars
 Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h.
Vendredi 17 mars
 Riv.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 18 mars
 Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h.
St-Georges (3) c. Thetford (4)
Vendredi 10 mars
 Thetford à St-Georges, 20h.
Samedi 18 mars
 St-Georges à

RENCONTRE DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE LA LNH

Des idées étranges, voire farfelues

Presse canadienne

BOCA RATON, Fla. - Les suggestions étaient un peu étranges, voire farfelues, mais c'était l'objectif.

Lors de la première journée de leur réunion annuelle, les 31 directeurs généraux d'équipes de la Ligue nationale de hockey se sont vu donner le mandat d'avancer des idées qui pourraient être envisagées dans cinq ou dix ans.

Ce n'étaient pas des sujets pouvant voir le jour à court terme comme l'an dernier, avec les discussions sur l'expansion et la réduction de l'équipement des gardiens de but. Le but était de sortir des sentiers battus.

Selon l'une des idées avancées, les deux cercles de mise en jeu en territoire défensif (ou offensif, selon le point de vue) seraient remplacés par un seul, directement dans l'enclave ou tout près du devant du filet.

« J'ai trouvé la suggestion très rafraîchissante », a réagi le directeur général des Flames de Calgary, Brad Treliving.

Certains ont résisté à l'idée, qui aurait pour effet d'éliminer les batailles le long des rampes pour les remplacer par celles devant le filet.

Et, en théorie du moins, elle pourrait aider à augmenter le nombre de buts marqués, une source d'inquiétude dans la LNH.

Il a aussi été question d'élaborer un règlement pour contrer les tirs bloqués. L'an dernier, presque 17 000 tirs ont été stoppés avant de

se rendre aux gardiens de but, et à seuls, les Flyers de Philadelphie en ont accumulé près de 700.

« Nous parlons constamment de créer plus d'attaque, a fait remarquer Treliving. Nous présentons une idée à nos entraîneurs et dix minutes plus tard, ils ont trouvé une manière pour la démolir. Mais au lieu de leur donner des outils, si nous pouvons trouver des façons de limiter la défensive. Nous avons passé beaucoup de temps là-dessus aujourd'hui. »

Les discussions ont aussi porté sur le système de points au classement, incluant la possibilité d'accorder trois points pour une victoire en temps réglementaire, deux points pour une victoire en prolongation ou en tirs de barrage et un point pour une défaite en temps supplémentaire ou en fusillade.

Un tel concept pourrait forcer les équipes à tenter de mettre fin aux matchs avant qu'ils ne se rendent en prolongation ou, par la suite, en fusillade.

« Je ne suis pas en faveur des matchs de trois points, a observé le directeur général des Maple Leafs de Toronto, Lou Lamoriello. Mais je ne suis pas non plus en faveur de recevoir un point si vous ne gagnez pas. J'aimerais autant voir deux points pour une victoire et aucun pour une défaite, ou un match nul et un point de chaque côté. »

Ray Shero, son homologue des Devils du New Jersey, croit qu'un match pourrait prendre une tournure différente s'il y avait un changement au système de points.

« Si ça permet d'améliorer les



Parmi les idées étudiées, il a été question d'élaborer un règlement pour contrer les tirs bloqués afin de générer plus d'attaque. — ARCHIVES LA PRESSE

rencontres ou de les rendre plus intéressantes, je suis tout à fait pour.»

Les idées qui auront fait le plus d'adeptes pourraient faire l'objet de

plus amples discussions mardi.

« Notre sport se porte pas mal bien en ce moment, a affirmé George McPhee, qui prenait part à sa

première réunion à titre de directeur général des Golden Knights de Las Vegas. Il s'agissait donc de porter un regard vers le futur.»

Le retour de George McPhee

Presse canadienne

BOCA RATON, Fla. - Ce n'est pas la première fois que George McPhee participait à une réunion des directeurs généraux de la Ligue nationale de hockey. Mais ça ne l'empêchait pas de sentir des papillons lundi lorsqu'il a renoué avec d'anciens confrères, à titre de représentant de la 31^e concession de la LNH.

Directeur général des Golden Knights de Las Vegas, McPhee a choisi de demeurer plutôt silencieux lors de ce premier rendez-vous, satisfait de retrouver un siège qu'il a détenu pendant 17 ans avec les Capitals de Washington avant qu'il ne soit limogé en avril 2014.

Sa journée a aussi été marquée par un repas en compagnie de son homologue des Maple Leafs de Toronto, Lou Lamoriello, et par l'embauche d'un premier joueur dans l'histoire de l'équipe: Reid Duke, un ancien choix de sixième ronde du Wild du Minnesota et un porte-couleurs des Wheat Kings de Brandon, cette saison, dans la Ligue de hockey junior de l'Ouest.

À titre de preneur de décisions chez les Golden Knights, McPhee est un homme populaire en ce moment parmi les directeurs généraux de la LNH, qui cherchent à se faire une idée de ses intentions en vue du

repêchage d'expansion qui doit se tenir le 20 juin.

Chaque formation de la LNH a l'option de protéger sept attaquants, trois défenseurs et un gardien de but, ou huit patineurs et un gardien. Les Golden Knights vont choisir 30 joueurs, un par équipe, et un minimum de 14 attaquants, neuf défenseurs et trois gardiens de but.

Les 30 équipes du circuit Bettman ont le droit d'échanger des choix au repêchage et/ou des espoirs qui ne sont pas sous contrat en retour de l'assurance que les Golden Knights laisseront passer tel ou tel joueur. Ces transactions ne peuvent être complétées tant et aussi que le joueur en question n'a pas terminé la saison en cours, et les Golden Knights ne peuvent mettre la main sur un joueur dont la saison n'est pas complétée.

McPhee songeait à attendre aussi longtemps que possible avant de bouger.

« En ce qui a trait à ce que nous pourrions obtenir (dans un échange), nous croyons que nous serons en meilleure position si nous attendons le plus près de la date du repêchage d'expansion, pour voir le portrait global, avant d'effectuer des transactions, a-t-il indiqué.

« Une fois que la poussière sera

retombée, nous connaissons les listes (des joueurs protégés), et nous nous mettrons au travail, a enchaîné McPhee. Faire des échanges à l'avance et arriver au repêchage d'expansion pour ensuite réaliser que nous aurions dû faire autre chose n'est probablement pas la bonne approche. »

McPhee a déjà entamé des discussions avec environ six équipes au sujet de leur probable liste de protection, alors que d'autres formations ont opté pour une approche plus réservée. Le directeur général des Golden Knights s'est lui-même montré nébuleux et a refusé de commenter une rumeur selon laquelle il pourrait choisir plusieurs gardiens de but lors du repêchage d'expansion.

« Si c'était mon intention, je ne l'annoncerais pas à l'avance », a-t-il fait remarquer.

Par ailleurs, les Golden Knights ont dressé une courte liste de candidats pour le poste d'entraîneur-chef. Ils n'ont toutefois pas eu l'occasion de discuter avec chacun d'entre eux et ils vont probablement attendre que la saison soit terminée avant de prendre une décision.

McPhee a laissé sous-entendre qu'il penchait vers un entraîneur-chef d'expérience, un peu comme Ken Hitchcock ou Gerard Gallant qui sont tous deux disponibles.



Le gardien de but Ondrej Pavelec des Jets de Winnipeg a subi une opération à un genou et il pourrait rater le reste de la saison. L'entraîneur-chef Paul Maurice a confirmé lundi que Pavelec s'est soumis à une arthroscopie. Selon Maurice, le temps habituel de guérison est de deux à trois semaines, mais pour un gardien, il pourrait être plus long. Il reste encore cinq semaines au calendrier régulier et les Jets ont entamé le dernier droit en accueillant les Sharks de San Jose lundi soir. Pavelec a amorcé la saison dans les ligues mineures et a été rappelé quand le tandem formé des jeunes Connor Hellebuyck et Michael Hutchinson a été incapable de produire de bonnes performances sur une base régulière. **TEXTE ET PHOTO PC**

Le défi du décalage

Carey Price a été nommé la troisième étoile de la semaine dans la LNH en vertu d'une fiche de 3-0-0, d'une moyenne de buts alloués de 0,66 et d'un taux d'efficacité de ,974. Toujours heureux de se rapprocher des siens — son père a assisté à l'entraînement de lundi — et de renouer avec les montagnes de la Colombie-Britannique, Price a toutefois reconnu que le décalage horaire pouvait constituer un défi lors du premier match. «C'est le soir où le décalage horaire se fait sentir, a-t-il indiqué. C'est génial le matin, mais quand on va commencer notre match comme les Canucks, il sera 22h pour nous. C'est donc dire que rendu en troisième période, on aura dépassé l'heure du dodo!» C'est l'attaquant du Lightning de Tampa Bay Nikita Kucherov qui a été élu la première étoile. En quatre matchs, l'ailier droit a récolté neuf points, dont cinq buts, pour aider le Lightning à inscrire trois victoires. Le gardien des Blue Jackets a repoussé 87 des 88 lancers auxquels il a fait face pour terminer la semaine avec une fiche de 2-0-1, une moyenne de 0,33 et un taux d'efficacité de ,989. **LA PRESSE ET LA PRESSE CANADIENNE**

L'effet Julien a été rapide

Claude Julien est très heureux de la vitesse à laquelle le Canadien a été en mesure de redresser la barre depuis son arrivée en poste. L'équipe a remporté six de ses huit matchs depuis qu'il a remplacé Michel Therrien derrière le banc. Julien a estimé qu'on ne peut jamais savoir si un changement d'entraîneur aura l'effet escompté. «J'ai eu un entraînement un après-midi et un match dès le lendemain après-midi; ça ne nous a pas donné beaucoup de temps, a-t-il rappelé. Il fallait changer les choses rapidement et il n'y avait pas de garanties. On a travaillé fort avec les adjoints pour changer l'ambiance et apporter quelques changements qui nous aideraient. On est content que les choses aient changé aussi rapidement.» **LA PRESSE**

Deux cas douteux

Alexander Radulov et Tomas Plekanec n'ont pas pris part à l'entraînement du Canadien, lundi. Radulov, qui s'est blessé au bas du corps — probablement en bloquant un tir de P.K. Subban —, est demeuré en survêtement et s'est amusé à faire des passes à ses coéquipiers depuis le banc des joueurs. Sa présence face aux Canucks de Vancouver est douteuse, car Claude Julien soupçonne qu'une simple séance d'entraînement matinale ne sera pas suffisante pour lui permettre de réintégrer la formation. Quant à Plekanec, il a reçu des traitements et Julien a indiqué qu'il faisait l'objet d'une évaluation quotidienne. Il n'est donc pas certain qu'il soit en mesure d'affronter les Canucks. **LA PRESSE**

Emelin de mauvaise humeur

Le défenseur craint d'être laissé de côté contre les Canucks

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

VANCOUVER — Claude Julien a eu beau se limiter à parler de la «possibilité» que Brandon Davidson prenne la place d'Alexei Emelin, mardi soir face aux Canucks de Vancouver, le défenseur russe, lui, voyait clair.

Emelin était d'humeur massacrante au terme d'un entraînement où il s'est exercé à la gauche de Nikita Nesterov sur un quatrième duo défensif. Il ne s'était pas encore entretenu avec l'entraîneur-chef afin d'en savoir plus sur le sort qui l'attend. «Il n'a pas besoin de me parler, a lâché Emelin. Je vais voir demain si je joue ou non.»

Peu bavard, l'arrière de 30 ans n'était pas non plus prêt à dire si ce que demande Claude Julien convient moins à son style de jeu que ce que recherchait Michel Therrien. «Je ne sais pas, c'est mon travail et j'ai besoin de jouer, a-t-il répondu. J'ai besoin de montrer le meilleur de moi-même.»

Julien a expliqué que c'est avant tout pour favoriser l'intégration de Davidson au sein de l'équipe qu'il songeait à l'employer face aux Canucks, une formation que l'ancien des Oilers d'Edmonton a affrontée à de nombreuses reprises.

«En principe, [Emelin] devrait faire partie de nos six défenseurs réguliers, a commenté le coach.



Le jeu physique d'Alexei Emelin est un atout pour le Canadien, estime Claude Julien. Cependant, son entraîneur croit qu'un peu de recul ne devrait pas lui faire de tort. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Il est assez bon pour ça, sauf qu'il a eu quelques difficultés avec sa prise de décision avec et sans la rondelle. Prendre un peu de recul et avoir la chance de regarder un match — si c'est ce qu'on décide — fera de lui un meilleur joueur.

«Je sais qu'on a besoin de lui. C'est un joueur physique qui est difficile à affronter. À Boston, je disais à mes adjoints qu'autant on déteste jouer contre lui, autant on

aimerait l'avoir dans notre équipe.» Si Emelin était retranché, ce serait une première pour lui cette saison. L'an dernier, Therrien l'avait laissé de côté à cinq reprises, entre autres lors d'un programme double en Floride où on lui avait préféré Mark Barberio. La dernière fois qu'il a été rayé de l'alignement remonte au 2 février 2016 à Philadelphie, après qu'un problème de transport au retour de la pause du

Match des étoiles lui eut fait manquer un entraînement la veille du match.

LA COMPÉTITION À L'INTERNE

Dans un coin du vestiaire, Brandon Davidson était tout sourire. «Pour un premier match avec le Canadien, je ne pourrais demander mieux», a dit l'arrière de 25 ans qui a été jumelé à Jeff Petry, un défenseur qu'il a croisé

dans l'organisation des Oilers. «Sa présence dans l'équipe m'a aidé à me sentir à l'aise à mon arrivée, a confié Davidson à propos de Petry. On devrait former un bon duo.»

Compte tenu de la congestion en défense, Davidson sait qu'il doit immédiatement faire bonne impression. Il a l'avantage d'être meilleur en relance que ne l'est Emelin. Or, sous Claude Julien, alors qu'on voit les défenseurs utiliser davantage le centre de la patinoire et moins la baie vitrée pour sortir la rondelle, ça constitue un atout intéressant.

«C'est mon travail et j'ai besoin de jouer, J'ai besoin de montrer le meilleur de moi-même.»

— Alexei Emelin

Il faudra aussi voir dans quelle mesure le jeu du nouveau venu Jordie Benn pourrait rendre Emelin moins indispensable au Tricolore. Intéressant de voir que ce n'est pas lui — ni même Nathan Beaulieu — qui est en position de laisser sa place à Davidson.

Lundi, le rouquin à la barbe de bûcheron s'est attiré les éloges de Carey Price. «C'est un joueur solide: c'est un gros bonhomme, il peut jouer de nombreuses minutes, il a une très bonne vision du jeu, il déplace bien la rondelle, il patine bien et il bloque des tirs», a énuméré Price en convenant que ça faisait de lui un bon ami du gardien.

«Ça nous fait un autre défenseur lourd contre lequel l'adversaire doit se battre dans les coins de patinoire. Et on doit apprécier le fait qu'il vient de la Colombie-Britannique!»

Marquis : une très bonne saison

**PHIL
DESGAGNÉ**
CHRONIQUE
p.desgagne@hotmail.ca



La saison régulière 2016-2017 des Marquis de Jonquière est maintenant chose du passé. Ils ont terminé leur calendrier avec une fiche impressionnante de 30 victoires, sept défaites et trois revers en prolongation. On attendait une bonne saison de la part des Marquis, mais les résultats ont tout de même été supérieurs aux attentes des partisans de l'équipe.

Maintenant, on efface tout. Comme on le dit souvent dans le langage du hockey, la vraie saison commence avec les séries éliminatoires.

Le format des séries de la Ligue nord-américaine de hockey est assez particulier cette saison. Les six équipes participeront au premier tour. Deux des trois

équipes qui auront perdu au premier tour obtiendront une deuxième chance en s'affrontant dans une série deux de trois. L'équipe gagnante de cette courte série ira rejoindre les trois autres en demi-finale.

Au premier tour, les Marquis affronteront les Prédateurs de Laval. Cette série débutera vendredi, au Palais des sports de Jonquière. Laval, c'est une formation mystère. Certains soirs, elle joue comme l'une des meilleures équipes de la LNAH. D'autres soirs, quand l'indiscipline s'en mêle, rien ne va plus. Quel sera le style, la stratégie de Laval? On s'en doute un peu. On a l'impression qu'ils vont tenter de jouer la carte de l'intimidation. À mon avis, c'est leur seule chance de pouvoir rivaliser avec les Marquis de Jonquière. Mais

tenter d'intimider les Marquis pourrait leur coûter cher puisque le jeu de puissance de l'équipe de Richard Martel est l'un des meilleurs de la ligue.

Depuis le début de la saison, Richard Martel n'a jamais changé le style de sa formation. Intimidation ou pas, les Marquis jouent leur style.

La seule incertitude des Marquis se trouve du côté du filet alors que Cédric Desjardins est toujours un point d'interrogation. Les blessures à des joueurs importants peuvent aussi jouer un rôle, mais il faut admettre que les joueurs de soutien ont fait un travail colossal depuis le début de la saison. Je crois que les Marquis devraient l'emporter... au maximum en cinq parties.

Christian Ouellet et Alexandre Quesnel ont été les plus belles révélations des Marquis. En fait, Ouellet est la révélation de l'année dans toute la LNAH avec une fiche impressionnante de 25 buts et 53 points. Il a terminé au quatrième rang des pointeurs de la ligue. Ce n'était pas prévu en début de saison.

L'ÉCHANGE DE DESHARNAIS

Il m'arrive rarement de m'exprimer sur ce qui arrive dans la Ligue nationale de hockey, mais l'échange de David Desharnais aux Oilers d'Edmonton nous interpelle un peu plus. Je suis heureux pour David, car il n'avait plus la confiance de la haute direction du Canadien de Montréal. Il était clair que Marc Bergevin a d'autres plans et que Desharnais n'était plus sur sa liste. Je crois qu'il lui a rendu un fier service en l'échangeant aux Oilers.

David vit une année importante puisqu'il deviendra joueur autonome sans compensation le 1^{er} juillet prochain. Il doit voir de la glace pour prouver aux directeurs généraux de la LNH qu'il a encore sa place dans ce circuit. J'ai eu l'occasion de voir son premier match avec les Oilers et il s'est très bien débrouillé. Encore une fois, il doit prouver qu'il a sa place. Je suis convaincu qu'il va encore nous surprendre et je lui souhaite une bonne fin de saison.

LES ÉLITES

Les Élites de Jonquière sont toujours dans la lutte pour une place en demi-finale, mais leur indiscipline leur a coûté cher, en fin de semaine. J'ai eu l'occasion de regarder les quatre premières parties contre les Riverains sur Internet et j'ai souvent trouvé les arbitres très sévères envers les Élites. Ils devront quand même être très disciplinés lors du match de mercredi.

LES SAGS

Avec six parties à disputer, rien n'est joué pour les hommes de Yanick Jean. L'avantage de la patinoire pour le premier tour des séries n'est même pas encore assuré. Trois formations peuvent affronter les Saguenéens. On parle de Victoriaville, Gatineau et Québec. Ce serait sûrement plus facile contre Québec, une équipe privée de trois de ses meilleurs joueurs. Contre Gatineau et Victoriaville, ce ne sera pas une partie de plaisir. En plus, le calendrier de fin de saison n'est pas très facile pour les Sags. Ils devront déjà être en mode séries.

CONCOURS KRAFT HOCKEYVILLE

Saint-Ambroise aura besoin du public

SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

Grâce à une initiative de Benoît Néron, gérant de l'aréna Marcel-Claveau et responsable des activités, Saint-Ambroise fait partie des finalistes au concours Kraft Hockeyville 2017. La liste des dix communautés retenues pour la deuxième étape a été dévoilée tard samedi soir, pendant l'émission Hockey Night in Canada. Parmi les 324 communautés du Québec qui ont proposé leur candidature, Saint-Ambroise est la seule à avoir été retenue.

Kraft Hockeyville existe depuis onze ans. Chaque année, le concours aide des municipalités du Canada à refaire une jeunesse à leur centre sportif. La communauté gagnante reçoit 100 000 \$ pour rénover son aréna et le privilège d'accueillir un match présaison de la Ligue nationale de hockey. Un deuxième prix de 100 000 \$ est aussi remis à une communauté pour rénover son aréna et les huit autres finalistes ont droit à 25 000 \$. En 2008, Roberval a



La municipalité de Saint-Ambroise souhaite rénover l'aréna Marcel-Claveau grâce au concours Kraft Hockeyville. —

ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

accueilli le Canadien de Montréal et les Sabres de Buffalo quelques mois après avoir gagné le concours.

Dans quelques jours, Saint-Ambroise aura besoin d'un coup de pouce de la population pour pousser l'aventure encore plus loin. Les Canadiens pourront voter pour la

communauté de leur choix à compter de 9 h, le 12 mars, en se rendant sur le site Internet KHV2017.ca. Ils auront jusqu'à 11 h 59, le 13 mars, pour faire leur choix. Les deux communautés qui recevront le plus grand nombre de votes dans chacune des deux régions du pays

identifiées pour les besoins du concours passeront à l'étape suivante, qui débutera le 19 mars. À la conclusion du processus, le 1^{er} avril, la municipalité sera annoncée durant l'émission Hockey Night in Canada.

Pour l'est du pays, Saint-Ambroise

est en lutte avec les municipalités de Cobden (Ontario), Collingwood (Ontario), O'Leary (Île-du-Prince-Édouard) et Bay Roberts (Terre-Neuve et Labrador). Les finalistes pour l'ouest du Canada sont Courtenay (Colombie-Britannique), Maskwacis Ermineskin (Alberta), Didsbury (Alberta), Ituna (Saskatchewan) et Wilkie (Saskatchewan).

En présentant la candidature de sa municipalité, Benoît Néron a signalé que l'aréna Marcel-Claveau fait partie de la communauté depuis sa construction en 1979 et qu'il héberge chaque année un important tournoi de hockey mineur. En mars 2009, le centre sportif a eu droit à une cure de rajeunissement de 1,3 million \$ visant l'agrandissement du bâtiment, l'installation de nouvelles composantes du système de réfrigération et l'installation d'un système de climatisation. Un coup de pouce du concours Kraft Hockeyville permettrait de rénover les toilettes, les gradins, les vestiaires et les bancs. Il contribuerait aussi à la réalisation d'autres projets pour assurer le confort des usagers et des visiteurs.

SAGUENÉENS

Alexis Shank rappelé



SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

Autre preuve que le malheur des uns fait le bonheur des autres, les Saguenéens de Chicoutimi ont rappelé le gardien Alexis Shank au cours des dernières heures. Il remplacera Xavier Potvin pendant les deux prochaines semaines.

Blessé au bas du corps, Potvin est au rancart depuis une semaine et son absence durera encore au moins deux semaines. Shank est devenu disponible en fin de semaine quand son équipe midget AAA, le Rousseau-Royal de Laval-Montréal, a été éliminée au deuxième tour des séries éliminatoires par les Commandeurs de Lévis.

Shank vient de connaître une excellente saison au midget AAA.

Il a conservé la meilleure efficacité (.930) et la meilleure moyenne de buts alloués par match (2,18). Dans la deuxième catégorie, il a partagé le premier rang avec Benjamin Lajoie, des Estacades de Trois-Rivières. Shank a aussi gagné la coupe RDS de son équipe, une récompense accordée au joueur ayant obtenu le plus grand nombre d'étoiles pendant la saison régulière. Satisfait du travail accompli pendant cette deuxième campagne midget AAA, il estime avoir beaucoup progressé.

Choix de quatrième ronde en 2016, Alexis Shank fait partie des plans d'avenir des Saguenéens. Il se réjouit à l'idée de passer les deux prochaines semaines dans l'entourage de l'équipe.

« C'est le fun d'être rappelé par les Saguenéens, a noté le gardien de 16 ans, lundi. Je finis mes séries au midget AAA et je monte ici. Les

deux prochaines semaines vont me préparer pour le prochain camp d'entraînement et vont m'aider à atteindre mon objectif de faire l'équipe. Je suis ici pour deux semaines. Ensuite, je retournerai à l'école à Laval. Je ne sais pas si j'aurai l'occasion de jouer pendant ces deux semaines. Évidemment, j'aimerais ça. »

Malgré la défaite de son équipe face aux Commandeurs, Alexis Shank a encore du travail à faire avant de mettre un terme à sa carrière midget AAA. Sa formation est assurée de participer à la Coupe Dodge (le championnat provincial), en avril, en qualité d'équipe hôte.

« Notre défaite contre Lévis a été une déception, mais les matchs ont été vraiment serrés, précise Alexis Shank. Nous avons bien joué, mais ce ne fut pas suffisant pour gagner la série. »

En raison de la blessure subie par Xavier Potvin, le gardien Alexis Shank, du Rousseau-Royal de Laval-Montréal, a été rappelé pour deux semaines par les Saguenéens. — PHOTO COURTOISIE

DEUXIÈME ÉTOILE DE LA SEMAINE DANS LA LHJMQ

Olivier Tremblay profite de son changement de décor

SERGE ÉMOND
semond@lequotidien.com

Un changement de décor fait grand bien à Olivier Tremblay. Le gardien natif de Chicoutimi profite pleinement de son déménagement en Abitibi et il a hérité de la deuxième étoile de la semaine dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, lundi.

En deux matchs, le gardien de 19 ans n'a rien donné aux Foreurs de Val-d'Or et aux Tigres de Victoriaville. Il les a blanchis 7-0 et 2-0 en repoussant un total de 40 lancers. Sa séquence sans avoir accordé un but s'étend maintenant à 148 minutes et neuf secondes. Il s'agit d'un record d'équipe en saison régulière.

Les chiffres d'Olivier Tremblay avec les Huskies n'ont rien de comparables avec ceux qu'il présentait au moment où les Tigres l'ont échangé. Quand il a quitté Victoriaville, le 6 janvier, son dossier était de six gains et huit revers. Sa moyenne de buts alloués (3,74) et son taux d'efficacité (.874) n'appartenaient pas à l'élite de la ligue. Avec l'équipe de Gilles Bouchard, il montre une fiche d'onze victoires et quatre défaites. Il a aussi grandement amélioré sa moyenne de buts

alloués (2,07) et son taux d'efficacité (.916).

La première étoile de la semaine a également été attribuée à un

gardien. Elle est allée à Matthew Welsh, auteur de deux victoires et d'un jeu blanc au profit des Islanders de Charlottetown. La

troisième a été décernée à Mathieu Sévigny, un attaquant des Voltigeurs de Drummondville qui a amassé sept points en trois parties.



Olivier Tremblay excelle avec les Huskies de Rouyn-Noranda et il a eu droit à la deuxième étoile de la semaine, lundi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

PATINAGE DE VITESSE
MOMENT DE VÉRITÉ AUX PAYS-BAS
31

CANADIEN
EMELIN POURRAIT ÊTRE LAISSÉ DE CÔTÉ
33

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

sports

SAGUENAY, UNE VILLE GÉRÉE INTELLIGEMMENT

PROFIL FINANCIER 2016



« Le résultat d'un beau travail d'équipe. »



Jean Tremblay
Maire
de Saguenay



Jean-Yves Provencher
Président
du Conseil du trésor

VILLE

ENDETTEMENT NET PER CAPITA

Moyenne des dix plus
grandes villes du Québec 2 763 \$

Saguenay

2 394 \$*

Source : Ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire (MAMOT)
basé sur le rapport financier consolidé 2015.

*Endettement net
per capita excluant
l'endettement net
du réseau électrique

SAGUENAY
CONSTRUIT L'AVENIR

Ville de
Saguenay
au service du citoyen